

Kosovo : l'UCK veut se transformer en parti politique

AU KOSOVO, la lutte de libération contre la Serbie laisse place aux combats politiques entre les anciens « résistants ». Le chef de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), Hashim Tachi, annonce au *Monde* la prochaine transformation de son mouvement en une formation politique. Restée à l'écart durant les frappes de l'OTAN, la Ligue démocratique du Kosovo (LDK) du leader modéré Ibrahim Rugova est toujours très populaire, notamment dans les villes et à Pristina. Selon certains observateurs, elle remporterait la victoire si des élections étaient organisées aujourd'hui. Bernard Kouchner, représentant spécial de l'ONU, doit, de son côté, assurer le redémarrage du grand complexe minier de Tepca au nord du pays. Mais il se heurte aux propriétaires serbes et... français.

Lire page 4

La baisse du chômage s'accélère

- En juillet, il y a eu 38 600 chômeurs en moins
- En deux ans, le recul du chômage atteint 11,7 %
- Créations d'emplois, croissance, consommation : les bons indices s'accumulent
- Mais la colère paysanne se développe contre la baisse des prix, la grande distribution et le productivisme

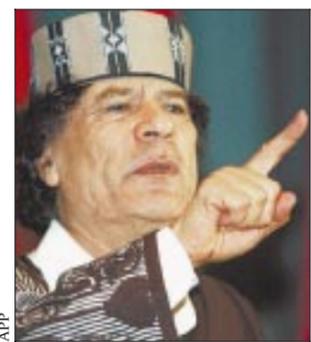
LE NOMBRE des chômeurs a diminué de 1,9 % en juillet, soit une diminution de 52 600 par rapport à juin, ce qui porte leur nombre total à 2 770 000, selon les statistiques du ministère de l'emploi publiées mardi 31 août. Si l'on met à part l'effet des nouvelles dispositions, qui étendent le régime de la dispense de recherche d'emploi aux chômeurs de cinquante-cinq ans bénéficiaires de l'allocation chômeurs âgés (ACA), la baisse du nombre des chômeurs a été, en juillet, de 38 600. Martine Aubry s'est félicitée, mardi matin, du recul du chômage, « sans précédent, tant par son ampleur que par sa durée de vingt-cinq mois ». En deux ans, le recul du chômage atteint 11,7 %. Ces chiffres sont une bonne nouvelle pour le gouvernement qui s'ajoute à d'autres indices favorables, concernant les créations d'emplois, la croissance et la consommation.

Par ailleurs, les agriculteurs continuent de manifester leur mécontentement. La chambre d'accusation de la cour d'appel de



Montpellier décidera, jeudi, si elle autorise ou non la mise en liberté de José Bové, membre fondateur de la Confédération paysanne, écroué après le saccage du chantier d'un McDonald's à Millau (Aveyron). A l'appel d'une vingtaine d'organisations, quelques centaines de personnes se sont réunies pendant les débats à Paris et à Montpellier pour apporter leur soutien au syndicaliste agricole. Les manifestations de producteurs de fruits et légumes contre les prix imposés par les grandes surfaces continuent dans le Midi. Les producteurs de lait ont manifesté à leur tour pour protester contre la baisse des cours. Luc Guyau, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA, majoritaire), s'est inquiété, mardi sur France 2, des conséquences de la fusion entre Carrefour et Promodès. M. Guyau a jugé que « la super-concentration tend à faire disparaître les producteurs ».

Lire pages 6, 7 et 17



REPORTAGE

L'« enfer » de Kadhafi

Il y a trente ans, le 1^{er} septembre 1969, un coup d'Etat lançait la « révolution » du colonel Kadhafi. Dans un recueil de nouvelles, *Escapade en enfer*, l'inamovible chef de l'Etat libyen a dénoncé l'univers urbain et son mode de vie trop lié aux richesses du pétrole. Le *Monde* s'est aventuré dans cet « enfer » rarement ouvert aux journalistes occidentaux. Il y a rencontré une jeunesse dépourvue d'idéaux, qui goûte à la drogue, et a pu mesurer le délabrement d'une économie anémiée par les nationalisations et les lois « égalitaires », qui doit importer massivement sa main-d'œuvre. p. 10 et 11

Le malheur colombien

ALORS QUE les pourparlers de paix entre le gouvernement et la guérilla sont au bord de la rupture et que le pays traverse une récession sans précédent, les Colombiens sont appelés mardi à une grève générale illimitée par l'ensemble des syndicats. Mais, dans ce pays où 72 dirigeants syndicaux ont été assassinés en 1998, il n'y aura pas de défilé. Les syndicats protestent contre le plan d'austérité du président Pastrana, qui prévoit une baisse des salaires dans la fonction publique et une augmentation de l'âge de la retraite. Aux Etats-Unis, l'augmentation de l'aide, notamment militaire, à la Colombie est à l'étude, Washington cherchant à mettre en œuvre une stratégie régionale de lutte antidrogue.

Lire page 2

Au Québec, le chassé-croisé des héritiers du général

TRENTE-DEUX ANS après l'éclat du général de Gaulle, le Québec fait toujours recette chez ceux qui se veulent ses héritiers. Dans un curieux chassé-croisé, MM. Chirac, Juppé, Tiberi et Séguin vont en effet se retrouver cette semaine dans la « Belle Province ». En juillet 1967, le président de la République de l'époque, après une escale à Saint-Pierre-et-Miquelon, avait remonté le Saint-Laurent à bord du croiseur *Colbert*. Il y avait ressenti au fil des jours « une atmosphère comme celle de la Libération » chez ces « Français du Canada » et, du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, le général avait lancé son fameux « Vive le Québec libre ! », avant de renoncer précipitamment à se rendre à Ottawa. Toute ressemblance s'arrête là.

Jacques Chirac part, mercredi 1^{er} septembre, pour Ottawa et terminera son séjour, le 7, à Saint-Pierre-et-Miquelon. Entre-temps, il participera, à Québec, à la séance inaugurale du 20^e congrès de l'Association internationale des maires francophones (AIMF), dont il est le président d'honneur, puis à Moncton (Nouveau-Brunswick) à la 8^e conférence des chefs d'Etat et de gouvernement francophones, avant de séjourner pendant deux jours, en compagnie du

premier ministre canadien, Jean Chrétien, au Nunavut, nouveau territoire du Grand Nord administré par l'un de ces « peuples premiers » qu'il affectionne, les Inuits.

M. Chirac croisera à Québec deux de ses bons amis. Accompagné de chefs d'entreprises, Alain Juppé devait partir pour Québec, mardi, dans le cadre du jumelage de la ville avec Bordeaux. Il participera, à cette occasion, à l'ouverture d'une exposition consacrée à Montequieu. Le même jour, Jean Tiberi, maire de Paris, devait prendre la même destination pour assister, lui aussi, au vingtième anniversaire de l'AIMF. Le chef de l'Etat, qui rencontrera donc au Québec à la fois son ancien premier ministre et son successeur à l'Hôtel de ville, ne croquera pas en revanche sur son chemin une autre figure du mouvement gaulliste, Philippe Séguin.

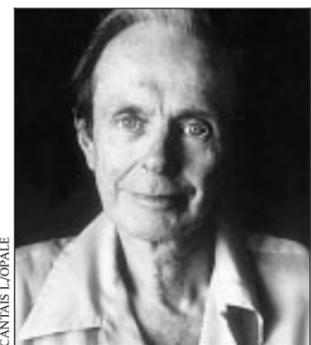
« J'aurai Montréal pour moi tout seul », s'amuse l'ancien président du RPR qui, du 31 août au 4 septembre, entend préparer sur place le cycle de conférences qu'il donnera à partir du mois d'octobre comme chercheur invité à la chaire d'études stratégiques et diplomatiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). M. Séguin veut prendre « un peu de

recul » et refuse par avance toute médiatisation de son nouveau travail d'enseignant, au point de menacer de faire évacuer par quelques appariteurs musclés quiconque viendrait troubler ses cours...

Il n'empêche. Si, selon une tradition bien établie, le député des Vosges doit s'abstenir de parler là-bas des problèmes franco-français, il ne dédaignera pas de s'exprimer dans les médias locaux sur l'histoire des relations de la France et du Québec ou sur la francophonie. Il a commencé à le faire dans un entretien publié dimanche 1^{er} août par le quotidien *La Presse* de Montréal. Interrogé sur l'utilisation du français dans les nouvelles technologies de communication, M. Séguin critique, non sans quelque nostalgie, le manque de dynamisme de la France dans ce domaine : « Actuellement, nous n'avons pas un leadership qui soit véritable. Nous entrons dans l'OTAN et nous suivons les autres. Nous sommes fatigués. »

Tous comptes faits, il vaut peut-être mieux pour M. Chirac ne pas rencontrer M. Séguin au Québec.

Jean-Louis Saux



LIVRES

Le mythe Selby

Hubert Selby Jr a bouleversé la littérature américaine, en 1964, avec *Last Exit to Brooklyn*, qui lui a offert une réputation internationale. Trente-cinq ans après, il revient avec *Le Saule*, en paix avec le monde. Rencontre à Paris avec un écrivain en rupture avec l'Amérique d'aujourd'hui. p. 31

L'éducation et ses chercheurs



PHILIPPE MEIRIEU

UN RAPPORT de l'Inspection générale de l'éducation nationale, dont *Le Monde* dévoile le contenu, critique l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP). Reconnaisant certaines dérives, son directeur, Philippe Meirieu, défend « un espace de réflexion destiné à aider les enseignants ».

Lire page 8

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



Cet été, vous avez eu l'occasion de découvrir 45 chefs-d'œuvre de la musique classique.



Le palmarès de l'été :



PHILIPS

Découvrez toutes les références sélectionnées en dernière page

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

Le Monde

www.frnac.fr

UNIVERSAL

La social-démocratie revue par M. Jospin

IL Y A CINQ ANS, se préparant à concourir pour l'élection présidentielle, Jacques Chirac publiait *Une Nouvelle France*, manifeste de ce qui allait être une campagne électorale placée sous le signe de la dénonciation de la « fracture sociale ». Ce slogan n'était rien d'autre qu'une tentative pour attirer sur son nom les laissés-pour-compte de presque douze ans de « modernisation » assumée par la gauche, pour l'essentiel, et cruelle pour les catégories populaires qui lui avaient largement fait confiance.

Sous la direction d'un Parti socialiste lui-même divisé à partir de 1988, la gauche avait détourné d'elle une grande partie de ceux qui avaient subi les changements des années 80 et 90. M. Chirac n'avait pas hésité alors à chevaucher le ressentiment de ces perdants de la modernisation contre les élites, thème que Bernard Tapie venait d'exploiter avec succès aux élections européennes.

Aujourd'hui, Lionel Jospin a le sentiment - et ne cache pas sa fierté - d'avoir tiré la gauche du bourbier dans lequel elle s'était inexorablement enfoncée au début des années 90. Elle n'est plus obligée aujourd'hui d'assumer à

contre-cœur une modernisation qui va à l'encontre de ses intérêts. Au contraire, elle peut revendiquer la vigueur retrouvée de l'économie comme étant à la fois le résultat, au moins en partie, de ses décisions et la démonstration de la pertinence de ses convictions.

La modernisation n'est plus le « sale boulot » - disait alors Laurent Fabius - que la gauche avait dû faire, à partir de 1983, pour éviter de précipiter le pays dans la faillite et d'en porter pour longtemps la faute. Si la croissance est là, le gouvernement et la majorité peuvent affirmer qu'ils en sont les artisans de plein gré et que c'est bien en menant une politique de gauche qu'ils ont contribué à débloquer une dynamique économique enrayée par le gouvernement précédent.

Le discours de Lionel Jospin, dimanche 29 août à La Rochelle, sur la « nouvelle alliance » est d'abord la traduction théorique de ce constat.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 14 et le point de vue d'Elisabeth Guigou page 12



TENNIS/US OPEN

Le retour d'Amélie

Amélie Mauresmo a montré, lundi 30 août lors de la première journée des Internationaux des Etats-Unis, qu'elle avait retrouvé ses marques et la profondeur de ses coups de fond de court, après les nombreuses blessures qui ont perturbé sa saison. Pour la première fois, tête de série d'un tournoi du Grand Chelem, la jeune Française s'est imposée face à la Belge Justine Henin (6-1, 6-4). p. 22

International	2	Aujourd'hui	22
France	6	Météorologie	25
Société	8	Jeux	25
Régions	9	Emploi/annonces	26
Horizons	10	Culture	31
Carnet	16	Guide culturel	33
Entreprises	17	Kiosque	34
Communication	19	Abonnements	34
Tableau de bord	19	Radio-Télévision	35

INTERNATIONAL

LE MONDE / MERCREDI 1^{er} SEPTEMBRE 1999

ANDES Les centrales syndicales colombiennes ont décrété une grève générale illimitée à compter du mardi 31 août pour protester contre la politique économique du gouverne-

ment de Bogota. ● **LES AUTORITÉS** colombiennes, craignant que la guérilla n'infiltrer le mouvement, ont pris d'importantes mesures pour garantir le maintien de l'ordre. La

grève est décrétée alors que la Colombie affronte la pire récession depuis 1929, et que le dialogue engagé avec la guérilla piétine. ● **UN PRÊT** de 3 milliards de dollars est en négoc-

iation avec le FMI pour défendre la monnaie. ● **LES ETATS-UNIS**, inquiets, envisagent une nouvelle augmentation de leur aide. Washington cherche à mettre en place

une vaste stratégie antidrogue avec les pays voisins. ● **LES RELATIONS** complexes entre narco-trafiquants et guérilla rendent difficile la conduite d'une action efficace.

Les Etats-Unis cherchent une réponse régionale à la crise colombienne

Washington, qui doit abandonner fin 1999 ses bases au Panama, s'inquiète de la dégradation de la situation à Bogota. Les syndicats colombiens entrent en conflit avec le gouvernement, alors que celui-ci est déjà dépassé par le jeu lié de la guérilla et des narco-trafiquants

ALORS qu'il ne restera plus un seul soldat américain à Panama après le 31 décembre 1999, en vertu de l'accord de cession du contrôle du canal aux autorités panaméennes, les Etats-Unis sont de plus en plus préoccupés par la dégradation de la situation en Colombie. Pour y faire face, Washington cherche à mettre en place, en coopération avec les capitales de la région, une stratégie multilatérale, centrée sur la lutte contre les narco-trafiquants, inextricablement liés, cependant, en Colombie, à la guérilla (lire ci-dessous).

Pour la première fois, le président Clinton a tenu, le 18 août, une réunion entièrement consacrée à la situation colombienne, en compagnie de Sandy Berger, membre du conseil national de sécurité, et de Thomas Pickering, sous-secrétaire d'Etat. Le 23 août, le porte-parole de la Maison Blanche, Joe Lockhart, a confirmé qu'un projet d'augmentation de l'assistance de Washington à la Colombie, déjà le troisième bénéficiaire d'aide américaine du monde (289 millions de dollars - 273 millions d'euros - cette année) derrière Israël et l'Egypte, était à l'étude. La Colombie est confrontée « à de réels défis dans sa lutte contre le trafic de drogue, dans son processus de paix, qui y est lié, et en matière économique », a indiqué le porte-parole. « Nous examinerons toute augmentation nécessaire de

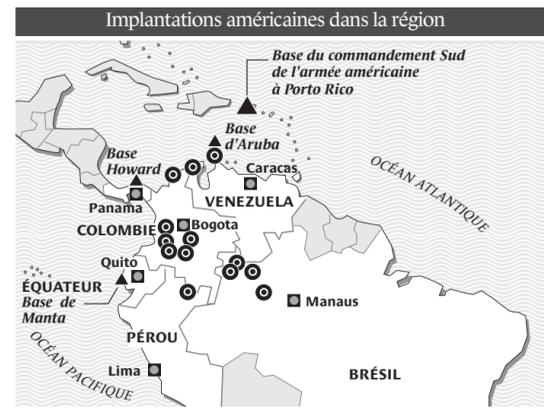
notre aide et de nos efforts pour l'aider à lutter contre les narco-trafiquants ».

Si la Maison Blanche reste prudente, certains membres du Congrès montrent davantage d'impatience. « La situation est incroyablement dangereuse, a estimé le représentant républicain John Mica, cité par le *Washington Post*. Avec la fermeture de la base d'Howard, au Panama, et Chavez qui nous nargue au Venezuela, la question est : allons-nous bouger trop tard pour éviter un désastre encore plus grand ? »

EXPLOSION DE LA PRODUCTION

Des sources du Pentagone ont également indiqué que des négociations étaient déjà en cours avec Bogota pour le financement de deux bataillons antidrogue supplémentaires. Ces nouvelles unités viendraient renforcer le premier bataillon de 1 000 hommes, entraînés depuis cinq mois par l'armée américaine, qui doit entrer en action en septembre. Ce bataillon sera appuyé par 18 hélicoptères Bell UH-1N, selon la presse de Bogota. Selon le commandant des forces armées colombiennes, le général Fernando Tapias, il est destiné à « combattre les trafiquants mais aussi les guérilleros qui protègent les cultures illicites ».

Pour les Etats-Unis, il n'est pas question d'envoyer des troupes, ni d'organiser une force multilatérale d'intervention, répètent à l'envi les



▲ BASES AMÉRICAINES ● RADARS Source : Hebdomadaire "Gambito de Bogota"

Dans la perspective de leur départ du Panama, les Etats-Unis ont conçu un redéploiement régional qui s'appuiera sur les bases de Manta, en Equateur, et d'Aruba, dans les Antilles néerlandaises. Un troisième site est à l'étude.

responsables américains, mais de passer à la vitesse supérieure pour faire échec à une situation qui menace tous les efforts américains de lutte antidrogue dans la région des Andes.

L'explosion de la production de cocaïne en Colombie (+28 % en 1998, selon les sources américaines) compromet en effet les

succès certains enregistrés au Pérou - recul de 56 % en 1998, quoique l'on note une reprise récente des cultures - et en Bolivie. Lors d'une tournée dans la région la semaine dernière, le « tsar » antidrogue américain, le général Barry McCaffrey, a ainsi annoncé la tenue d'une réunion des 34 pays de l'Organisation des Etats Améri-

cains (OEA), début novembre à Washington, pour accélérer la mise au point de la stratégie antidrogue continentale.

La lutte antidrogue étant indissociable du conflit intérieur colombien, les responsables américains s'inquiètent aussi des possibles incursions des groupes de guérilla dans les pays voisins (Equateur, Venezuela) et dans le Sud du Panama, séparé de la Colombie par la seule frontière poreuse de la forêt de Darien. Début août, le général McCaffrey avait affirmé que, effectuant des survols de la région, il pouvait voir, depuis l'avion, des déplacements de guérilleros sur le territoire de l'Equateur, du Pérou et du Brésil, et que le tiers de cette région du fleuve Putumayo était couvert de coca.

COUPER LE CORDON

Pour l'instant, la stratégie américaine semble s'attacher à couper le cordon ombilical entre la guérilla et les narco-trafiquants. Le fleuve Putumayo est le principal axe de tous les trafics, dont celui des armes. Le Pérou et l'Equateur ont mobilisé d'importants détachements sur ses rives. Le 16 août, le président péruvien Alberto Fujimori a modifié la loi sur le service militaire volontaire en raison de la menace de la guérilla colombienne, afin de pouvoir former, si besoin, « un cordon de protection à la frontière ». Au sud-est, à la fron-

tière amazonienne, la police brésilienne a décidé une opération destinée à couper les routes d'approvisionnement des FARC. Selon la presse brésilienne, Washington insiste pour que les autorités de Brasilia, renforcent le contrôle des embarcations qui empruntent le fleuve Içama, à la frontière.

Depuis fin juillet, le commandement sud des forces américaines a été transféré de Panama à Porto-Rico, obligeant les Etats-Unis à repenser leur stratégie en matière de surveillance aérienne des narco-trafiquants (2 000 vols annuels en moyenne étaient organisés depuis la base d'Howard). Deux bases aériennes avancées ont été choisies, en Equateur, à Manta, et sur l'île d'Aruba, dans les Antilles néerlandaises. Un troisième site est à l'étude, notamment avec le gouvernement du Costa-Rica.

A Panama, la nouvelle présidente, Mireya Moscoso, qui doit entrer en fonctions mercredi 1^{er} septembre, a indiqué lundi qu'elle n'entendait pas autoriser de nouvelles bases américaines dans le pays mais le général McCaffrey ne désespère pas de reprendre d'éventuelles conversations au sujet du centre « multirégional » d'intelligence envisagé par les Américains.

Corine Lesnes et Nicole Bonnet (à Lima)

Les syndicats colombiens entament une grève générale illimitée

BOGOTA

de notre correspondante

Les centrales syndicales colombiennes ont décrété une grève générale illimitée à compter du mardi 31 août pour protester contre la politique économique du gouvernement. « Pour un budget au service du pays, de la production nationale et du peuple », proclame l'appel à la grève diffusé dans la presse colombienne. Le gouvernement et le patronat critiquent vivement la décision syndicale, jugée coûteuse et inopportune.

Craignant que la guérilla n'infiltrer le mouvement, les autorités gouvernementales et locales ont pris d'importantes mesures pour garantir le maintien de l'ordre. L'armée, la police et les hôpitaux ont été mis en état d'alerte sur l'ensemble du territoire, et le déploiement de la force publique dans les principales villes devait avoir lieu mardi. La plupart des universités et tous les établissements scolaires suspendront leurs cours. Souvenir du « Bogotazo », l'insurrection urbaine de 1948, ou résultat de la pression médiatique ?

Le gouvernement a certainement des raisons de craindre un dérapage du mouvement syndical. La grève est en effet décrétée alors que la Colombie affronte la pire récession depuis 1929, que le chômage atteint le chiffre officiel record de

20 %. Le dialogue engagé avec la guérilla - sans cessez-le-feu préalable - piétine, et les mouvements armés, guérilla et paramilitaires, continuent leurs coups de force dans les régions retirées où ils agissent.

« Si des débordements incontrôlés devaient se produire mardi, les syndicats en porteraient la responsabilité », a indiqué le ministre de l'intérieur, Nestor Humberto Martínez. Le secrétaire général de la Centrale unitaire des travailleurs (CUT, principal syndicat du pays), Hector Fajardo, répond : « Le gouvernement ne peut prétendre utiliser la peur aujourd'hui ni la force demain, pour empêcher la population d'exercer un droit de grève reconnu par la Constitution. Nous avons demandé à la guérilla de respecter la mobilisation pacifique et démocratique du peuple qui, de son côté, ne doit pas céder aux provocations d'où qu'elles viennent. Nous condamnons par avance tout acte de violence. ». Soucieuses d'éviter les problèmes, les centrales syndicales ont d'ailleurs décidé de ne pas organiser de manifesta-

tions publiques. La liste des 41 revendications, diffusée en même temps que le préavis de grève, est pour le moins ambitieuse. Outre quelques exigences sectorielles, la principale d'entre elles porte sur la politique macro-économique qualifiée de « néo-libérale ». Les syndicats demandent ainsi l'abandon de la réforme du code du travail voulue par le gouvernement au nom de la flexibilité. Les centrales ouvrières exigent également un moratoire sur la dette extérieure, la restructuration de la Banque centrale, l'arrêt des privatisations, le gel des tarifs des

services publics, la poursuite des négociations avec la guérilla et le respect des libertés syndicales.

Le syndicalisme colombien qui ne regroupe aujourd'hui que 6,5 % de la main-d'œuvre salariée cherche à mettre à profit le profond mécontentement populaire du moment pour élargir sa base et protester contre le programme d'austérité que la Colombie négocie avec le FMI (lire ci-dessous). L'ajustement budgétaire décidé affectera en priorité les travailleurs du secteur public, dernier bastion du syndicalisme. Le gouvernement accuse donc les syndicats de sacrifier l'intérêt général sur l'autel des privilèges corporatistes. Lundi soir, dans une allocution télévisée, le président Andrés Pastrana a affirmé que la grève coûterait au pays 250 milliards de pesos par jour (environ 125 millions d'euros), au moment où l'économie colombienne montre de légers signes de récupération. Dans la grande industrie - qui emploie 20 % de la population active -, les stocks commencent doucement à baisser et les carnets de

commandes à se remplir. Les exportations de pétrole - 20 % de la production -, bénéficient de la hausse du prix du baril.

Les dirigeants syndicaux ont beau jeu de souligner que tout cela est peu au regard de la chute du PIB de 6 % au cours du premier semestre, et de rappeler que la crise touche aujourd'hui tous les secteurs sociaux. Les ouvriers, les paysans, les employés, les Indiens, les femmes, les jeunes, les chômeurs et les travailleurs de l'économie souterraine (qui représentent plus de la moitié de la population active de la capitale) ont ainsi été appelés à se joindre au mouvement.

Pour certains, en appelant à une mobilisation générale, les syndicats font le jeu des mouvements armés en fragilisant le vaste consensus national indispensable à la poursuite des négociations. L'union sacrée serait aujourd'hui nécessaire pour en finir avec cinquante ans de conflit armé. Pour d'autres, le succès de la mobilisation de mardi pourrait accentuer l'isolement de la guérilla et rappeler au gouvernement que « l'autre Colombie existe aussi : 15 000 guérilleros accaparent l'attention de Pastrana pendant que 40 millions de Colombiens souffrent des conséquences de la crise économique », rappelle, désabusé, un chauffeur de taxi.

Marie Delcas

Guérilla et narcotrafic : les relations complexes de deux « ennemis de l'Etat »

BOGOTA

de notre correspondante

L'Etat colombien affronte deux ennemis de taille : une guérilla communiste qui, imperméable aux chamboulements du monde, ne fait que croître depuis dix ans et des trafiquants de drogue toujours habiles à contourner les mesures répressives mises en place avec l'aide des Etats-Unis. Lutte armée et cultures illicites se retrouvent dans les régions isolées où la présence de l'Etat est faible ou inexistante.

Au-delà de la logique territoriale, les deux phénomènes se renforcent mutuellement : la guérilla tire aujourd'hui l'essentiel de ses revenus des prélèvements sur le narcotrafic tandis que celui-ci prospère dans les zones sous contrôle des organisations armées. Leur relation complexe rend difficile, pour le gouvernement, la mise en place d'une politique efficace pour affronter les uns et les autres.

La convergence d'intérêts entre guérilla et narcotrafic n'a pas tou-

jours été de mise. Dans les années 80, à l'époque de Pablo Escobar, Rodriguez Gacha et autres grands barons de la drogue, l'affrontement fut violent. La première milice antiguérilla, le MAS (« Mort aux racketteurs »), fut ainsi créée par les trafiquants de drogue. Aujourd'hui devenus propriétaires terriens, ceux-ci financent encore partiellement les paramilitaires. Ricardo Vargas, sociologue, explique : « Les relations entre mafia et guérilla se posent dans des termes radicalement différents selon les régions. Dans le Nord du pays, les narco-trafiquants sont en partie intégrés à l'économie formelle et mettent en place, avec l'aide des paramilitaires, des stratégies de contrôle territorial en expulsant la guérilla et la paysannerie traditionnelle. Dans le Sud, le développement des cultures de la feuille de coca - dont la Colombie est devenue le premier producteur - et des activités de transformation et d'exportation de la cocaïne a rapproché de fait guérilla et trafiquants. »

Bernardo Perez, sous-directeur de Corpoamazonia (organisme régional chargé de l'environnement) souligne, pour sa part : « Dans la région amazonienne du Sud du pays, où se concentrent 85 % des cultures de coca, les Forces armées révolutionnaires colombiennes [FARC, la principale organisation armée du

vanche, que : « C'est le marché et la marginalisation de la paysannerie et non la guérilla qui ont suscité l'explosion des cultures. Le démantèlement des grands cartels de la drogue [Medellin et Cali] et la fragmentation de la mafia ont également contribué à placer celle-ci sous la coupe de la guérilla. »

« Il est tout aussi néfaste d'appliquer des politiques antimafia à la guérilla que de militariser la lutte contre les cultures illicites »

pays) ont sciemment stimulé le développement de celles-ci afin d'augmenter leur assiette fiscale et de consolider leur base sociale. Aucune activité n'est dans cette région aussi rentable que la coca. Narco-trafiquants et petits paysans partagent avec la guérilla un même ennemi : l'Etat. »

Ricardo Vargas considère, en re-

Pour Klaus Nylhome, directeur en Colombie du Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues (Pnucid), les FARC ne sont toutefois pas un « cartel » : « Les FARC régulent et taxent mais n'agissent pas comme une mafia sur le marché des substances illicites. » Le terme de « narco-guérilla », lancé par un ambassa-

leur américain, tend à accréditer l'idée que la guérilla aurait perdu toute dimension politique. Pour beaucoup, à commencer par l'actuel gouvernement, tel n'est pas le cas. En engageant un processus de négociation avec les FARC, le président de la République, Andrés Pastrana, se devait de reconnaître leur statut politique.

Depuis un an, le terme de « narco-guérilla » a donc complètement disparu du discours officiel. Alejandro Reyes, chercheur de l'Université nationale, est catégorique : « Il est tout aussi néfaste d'appliquer des politiques antimafia à la guérilla que de militariser la lutte contre les cultures illicites. La fumigation aérienne des cultures et les interventions militaires contre une population paysanne marginalisée ont pour seul résultat d'accélérer l'expansion des cultures dans de nouvelles zones et de légitimer socialement la guérilla. Seul un processus de négociation politique peut mettre fin au conflit avec les mouvements armés. »

De l'avis de Klaus Nylhome, la Colombie est restée à la traîne en matière de développement alternatif. La lutte contre le narcotrafic y garde un caractère essentiellement répressif. La politique d'éradication des cultures et sa militarisation sont en bonne partie le résultat des pressions exercées sur les Etats-Unis. Les Américains veulent des résultats rapides et visibles pour leur opinion publique. Ils ont, au cours des dernières années, augmenté substantiellement leur coopération en matière de lutte contre la drogue ; elle devrait atteindre en 1999 près de 300 millions de dollars (283 millions d'euros). La priorité donnée à la lutte contre le narcotrafic est-elle compatible avec le soutien formel apporté par Bill Clinton aux négociations de paix engagées par Andrés Pastrana avec la guérilla ? Le gouvernement américain affronte les mêmes dilemmes que son homologue colombien.

M. Ds.

Venezuela : l'Assemblée constituante s'arroge les pouvoirs du Congrès

L'opposition dénonce un « coup d'Etat » des partisans du président Chavez

L'Assemblée nationale constituante (ANC) du Venezuela, élue le 25 juillet pour réformer le pays et favorable au président Hugo Chavez, s'est arrogé, lundi 30 août,

les pouvoirs du Congrès dominé par l'opposition. Un décret, voté lundi soir, interdit aux parlementaires de tenir, comme ils le souhaitent, une session extraordinaire.

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant régional
L'Assemblée constituante, où les partisans du président Hugo Chavez détiennent plus de 90 % des sièges, s'est arrogé, lundi 30 août, les pouvoirs du Congrès dominé par l'opposition. Cette décision, qui revient à fermer les deux chambres du Parlement, a été prise à l'issue de plusieurs journées de tension entre les parlementaires élus en novembre 1998 et les constituants élus le 25 juillet.

Cette crise, la plus grave depuis l'arrivée au pouvoir du président Chavez il y a sept mois, a été marquée par de violents affrontements vendredi 27 août entre partisans et adversaires du pouvoir chaviste autour du Capitole, le siège du Congrès désormais occupé par l'Assemblée constituante.

Ce durcissement met en péril le caractère « pacifique et démocratique » de la révolution engagée par le président Chavez « pour mettre fin à quarante ans de régime corrompu ». Accusés par Chavez d'avoir gaspillé les énormes richesses pétrolières du Venezuela, l'Action démocratique (AD, social-démocrate) et le Copei (Comité d'organisation politique électoral indépendant, démocrate-chrétien), les deux partis qui ont trusé le pouvoir durant les quarante dernières années, tentent de relever la tête après avoir été balayés aux trois dernières élections par le raz-de-marée chaviste afin de s'opposer à ce qu'ils appellent le « coup d'Etat » de l'Assemblée constituante.

Sur le plan juridique, un désaccord fondamental oppose les législateurs de l'ancien régime aux constituants révolutionnaires. Selon les premiers, qui se prévalent d'un arrêt de la Cour suprême, la Constituante a pour seule tâche de rédiger une nouvelle Constitution. Pour Chavez et ses élus, la « *Souverainisme* » représente le pouvoir su-

prême et « originaire » et peut à ce titre « organiser » les autres institutions de l'Etat. Une prérogative qui s'est vite transformée en devoir pour les chavistes, au nom de l'urgence de la lutte contre la corruption qui gangrène ces institutions.

Des provocations de part et d'autre et la pression de l'aile radicale chaviste, encouragée par les discours souvent enflammés de son leader, ont fait voler en éclats la fragile cohabitation entre la Constituante et les législateurs qui s'étaient

faisaient une quarantaine de blessés au centre de Caracas, la police a interdit, vendredi, l'accès du Capitole aux législateurs de l'opposition. Dans ce climat de violences et de surenchères, une tentative de médiation lancée par l'Eglise catholique a échoué. Dans son programme radiophonique dominical « Allo, président », Hugo Chavez a appelé la population à défendre la Constituante face aux « tentatives de sabotage » des politiciens de l'ancien régime, tout en soulignant « l'absolu

Les entrepreneurs lancent un « appel à la maturité »

Fedecamaras, la principale organisation patronale vénézuélienne, a demandé, lundi 30 août, à l'Assemblée constituante de « se concentrer » sur la rédaction de la nouvelle Constitution et a mis en garde contre la « détérioration de l'image du pays et du climat de confiance ». Tout en reconnaissant que le président Chavez bénéficie d'un soutien populaire important, qui explique que ses partisans détiennent 90 % des sièges de la Constituante, les patrons vénézuéliens demandent instamment aux élus d'inclure les changements du système juridique et politique dans la réforme de la Constitution sans poursuivre plus avant la réforme des pouvoirs publics.

Ils lancent également « un appel à la maturité et à la patience » et demandent aux constituants élus de ne pas précipiter « des réformes qui sont liées » et qui seront soumises aux Vénézuéliens à l'occasion d'un nouveau référendum. « Fedecamaras assume ainsi une ferme position dans la défense des institutions fondamentales du système démocratique qui nous régit », conclut le document des responsables patronaux.

prudemment mis en vacances après l'écrasante victoire chaviste lors des dernières élections du 25 juillet.

La crise a éclaté la semaine dernière lorsque les constituants ont décidé de « réorganiser » le pouvoir judiciaire, provoquant la démission avec fracas de la présidente de la Cour suprême, Cecilia Sosa. Deux jours plus tard, les parlementaires de l'opposition se sont rebellés contre un décret de l'Assemblée réduisant leurs prérogatives et leur interdisant de se réunir en session plénière.

Alors que des échauffourées entre partisans et adversaires de Chavez

liberté de presse et de pensée » existant au Venezuela.

Parmi les prérogatives laissées aux législateurs figurait l'approbation des voyages présidentiels à l'étranger et des dépenses publiques. Lundi, les parlementaires de l'opposition ont refusé d'approuver le voyage du président Chavez à Panama, où il doit assister à la prestation de serment, mardi, de la présidente Mireya Moscoso. Ils ont refusé aussi d'autoriser des crédits d'urgence destinés à plusieurs milliers de personnes affectées par le passage d'un ouragan. C'en était trop pour les constituants, qui ont décidé dans l'après-midi « d'assumer les fonctions (des législateurs)... lorsqu'ils n'assument pas leurs compétences, n'exécutent pas leurs fonctions ou les retardent ».

Tandis que la Bourse de Caracas continuait de baisser (-2,59 %, lundi), les milieux d'affaires ont exprimé leurs préoccupations face à la guerre des pouvoirs (*lire ci-dessus*). La démission, rendue publique lundi, de Roberto Mandini, le président de Petroleos de Venezuela (PdVsa), de très loin la plus importante entreprise vénézuélienne, risque d'accroître encore le malaise des investisseurs, alors que le Venezuela traverse l'une des récessions les plus graves de son histoire.

Jean-Michel Caroit

Malgré les difficultés, les réformateurs marquent quelques points en Iran

Un peu plus d'un mois après la révolte des étudiants, d'importantes mutations ont eu lieu, à l'initiative du président Khatami, au sein d'institutions-clés de la République islamique

TOUT ESPOIR de changement n'est pas perdu en Iran. La rigueur avec laquelle la révolte des étudiants a été réprimée dans la première quinzaine de juillet pouvait faire craindre le pire. Depuis, de nombreuses décisions ont été prises qui montrent que les réformateurs groupés autour du président Mohamad Khatami n'en continuent pas moins de marquer des points.

Quelque mille cinq cents personnes ont été arrêtées en juillet, parfois pour simple « délit de jeunesse » ou de « témérité ». La plupart sont encore en prison. Certains sont menacés de la peine capitale, accusées de « contacts avec l'étranger ». La Ligue pour la défense des droits de l'homme en Iran (LDDHI), affiliée à la Fédération internationale des droits de l'homme, a rappelé leur sort dans un récent communiqué publié à Paris. Elle dénonce « les traitements dégradants, l'incarcération, la torture » et s'inquiète du sort des « centaines de blessés et de battus », ainsi que de celui « des dirigeants du mouvement des étudiants qui ont été arrêtés par les forces de l'ordre » et qui « n'ont ni le droit de voir les membres de leur famille ni celui d'être assistés par un avocat ».

L'adoption d'une loi draconienne sur les délits politiques, justifiant tous les excès policiers et judiciaires, n'est pas non plus rassurante ; pas plus qu'une impressionnante démonstration de force des milices islamiques *bassidjis* à Téhéran. Le journal *Salam*, héraut avant l'heure du changement du système, a été fermé pour cinq ans. Bref : les rigoristes de la République islamique, fin juillet, tenaient le haut du pavé.

RELATION DE CONFIANCE

Au fil des semaines, des nuances ont été apportées à cette sombre image d'un Iran qui avance à reculons. Mutations, limogeages, mises à la retraite ou départs volontaires, dont certains vont dans le sens de ce que les réformateurs exigeaient depuis longtemps, ont touché le sommet des institutions. L'ultraconservateur et quasi inamovible chef du pouvoir judiciaire, l'ayatollah Mohamad Yazdi, a été remplacé par l'ayatollah Mahmoud Hachémi-Charouidi ; d'autres nominations ont eu lieu au sein d'un appareil judiciaire qui paraissait figé à tout jamais dans la rigueur et parfois l'arbitraire. Mohsen Rafiq-Doust, le tout aussi inamovible et omnipotent chef de la Fondation des déshérités - créée au début de la révolution pour, comme son appellation l'indique, venir en aide aux déshérités, et devenu un véritable empire financier - a cédé son fauteuil à Mohamad Forouzandeh, un ancien ministre de la défense.

Le chef de la police de Téhéran et de sa banlieue, le général Farhad Nazari - dont les étudiants réclamaient le limogeage - a été démis de ses fonctions pour « *incompétence* » et remplacé par le général Mohsen Ansari, chef adjoint de l'ensemble de l'appareil policier. Sept officiers de cette même police de Téhéran, responsables de l'attaque menée le 8 juillet par les forces de l'ordre contre un dortoir de l'université de la capitale, ont été traduits en justice ; de même qu'un groupe d'ultras islamistes qui leur ont prêté main forte et ont contribué aux désordres face aux étudiants en révolte.

Les plus sceptiques font remarquer que, dans la plupart des cas, ce sont des conservateurs qui ont remplacé d'autres conservateurs et que l'ancien chef du pouvoir judiciaire a été nommé membre du Conseil de surveillance de la Constitution.

Pourtant, le camp des conservateurs n'est pas monolithique. Certains, en son sein sont conscients de la nécessité pour la République islamique de s'adapter aux nouvelles réalités du pays, vingt ans après la révolution. Ce qui est sûr, c'est que le président Khatami a obtenu la tête de certains de ceux qu'il voulait écarter. Les nouveaux venus ne pourront donc être jugés qu'à leurs actes.

Nul, au sommet du pouvoir en Iran - ni le président de la République ni, a fortiori, le Guide, l'ayatollah Ali Khamenei, jusqu'à maintenant considéré comme la figure de proue des conservateurs - ne préconise une révolution. En revanche, ce qui apparaît de plus en plus clair au fil des semaines est que, contrairement à ce qu'on aurait pu imaginer, M. Khatami a réussi à instaurer une relation de confiance avec M. Khamenei.

Les deux hommes ont besoin

niste de la culture et de l'orientation islamique, Ataollah Mohadjarani, n'ont pas pour autant lâché *Salam* dont ils continuent de contester publiquement la fermeture, avec l'appui en sous-main du président.

D'autres signes laissent penser que tout espoir n'est pas perdu pour les réformateurs. Cela va de l'introduction du parapente dans les sports pratiqués par les femmes - certes en tenue islamique - à l'imposition, contre l'avis du Parle-

Quatre touristes européens toujours retenus en otage

Les services de sécurité veulent en finir avec l'affaire des quatre touristes européens (trois Espagnols et un Italien), pris en otage le 14 août dans la région de Kerman, dans le sud de l'Iran, en les échangeant contre deux membres importants de la tribu dont se réclament les ravisseurs, a rapporté, lundi 30 août, le quotidien *Sobh é Emrouz*, généralement bien informé. Ghader Chah-Bakhch et Hossein Khassi-Farahani, dont les ravisseurs exigent la libération, « ont été libérés de prison et remis dimanche aux forces de police pour un échange avec les touristes étrangers », a précisé le journal. Depuis plusieurs jours, des responsables réclament le règlement d'une affaire qui a porté un coup au tourisme. Les ravisseurs appartiennent à une tribu baloutche, les Chah-Bakhchs. Outre la libération des deux membres de leur tribu, faits prisonniers à l'issue d'une opération militaire contre des trafiquants de drogue, en juillet, ils exigent les corps de cinq autres membres du groupe, tués dans la même opération. - (AFP)

l'un de l'autre : il y va de la survie de la République islamique. En vertu de la Constitution, le Guide est, de fait, l'autorité suprême, et rien ne peut se faire sans son agrément. Parallèlement, le président demeure l'idole des jeunes et de tous ceux qui veulent qu'un coup de neuf soit apporté au régime.

Par ailleurs, les amis de M. Khatami ne semblent pas avoir perdu de leur enthousiasme. Le quotidien *Salam* a certes été fermé, mais un autre journal pro-Khatami, *Aftab é Emrouz* (« Le soleil d'aujourd'hui ») a été créé. Les réformateurs, avec à leur tête le mi-

ment, d'un jour férié pour l'anniversaire de la nationalisation du pétrole - une mesure dont l'artisan avait été l'ancien premier ministre, Mohamad Mossadegh, tenu en suspicion par les conservateurs. Et cela passe aussi par le lancement, avant terme, de la campagne pour les législatives de février 2000, élections qui pourraient être décisives : les amis de M. Khatami entendent bien y obtenir, enfin, une majorité parlementaire et balayer l'opposition du Parlement actuel à majorité conservatrice.

Mouma Naïm

L'HISTOIRE

UN GRAND DOSSIER

LES FASCISTES

Qu'est-ce que le fascisme ?

Le Duce : portrait privé

Mussolini et Hitler

Le culte de la guerre

Franco, Le Pen, Milosevic et les autres...

A LIRE AUSSI :
1949 : Mao et la Chine rouge

N° 235 - SEPTEMBRE 1999 - EN KIOSQUE - 38 F

Neuf mois de tensions

- **6 décembre 1998** : Hugo Chavez est élu président du Venezuela avec plus de 56 % des suffrages.
- **2 février 1999** : Hugo Chavez entre en fonctions et signe le décret proposant par référendum l'élection d'une Assemblée nationale constituante (ANC).
- **25 avril** : 90 % des votants au référendum acceptent la convocation de cette Assemblée, mais avec un taux d'abstention de 60 %.
- **25 juillet** : les partisans d'Hugo Chavez remportent plus de 90 % des sièges de l'ANC.
- **3 août** : la nouvelle Assemblée

début ses travaux et se déclare « souveraine ».

● **12 août** : l'ANC décrète la réorganisation de tous les pouvoirs, judiciaire et politique.

● **24 août** : la présidente de la Cour suprême de justice, Cecilia Sosa, démissionne à la suite de son refus de se soumettre aux injonctions de l'ANC.

● **25 août** : l'affrontement entre le Congrès et l'ANC se poursuit par la décision de cette dernière de limiter les séances et les prérogatives des parlementaires.

● **30 août** : l'ANC s'arroge, par un vote, tous les pouvoirs du Congrès.

Le spleen des « islamistes » algériens expulsés au Burkina Faso

OUAGADOUGOU

correspondance

La télévision de M^e Ahmed Simozrag zappe toute seule. Les émissions d'une dizaine de chaînes en provenance du Moyen-Orient se succèdent sur l'écran. « C'est un des nôtres. On a installé la parabole chez lui, il tape sur la télécommande comme on égrène un cha-pelet », se plaint M^e Simozrag. Les journées sont longues à Ouagadougou pour ces Algériens expulsés vers le Burkina Faso par la France en août 1994. Une mesure très médiatisée prise par le gouvernement de droite de l'époque, peu après l'assassinat à Alger de cinq agents diplomatiques français. Ils étaient vingt « islamistes » à leur arrivée à Ouagadougou, après un séjour de quelques semaines dans la caserne désaffectée de Folembry (Aisne). Sept vivent toujours là, au milieu du Sahel, oubliés par la France. Les autres, munis de faux passeports, ont quitté le pays pour l'Europe, essentiellement la Grande-Bretagne, au vu et au su des autorités françaises et burkinabées.

« Au début, les gens ici avaient un peu peur de nous ; maintenant on fait partie du paysage... », commente Rachid Tounsi, sympathisant déclaré du Front islamique du salut (FIS). La sécurité s'est allégée : un seul militaire en civil surveille leurs logements. Personne ne fouille le véhicule de M^e Simozrag quand, tous les jeudis, il se rend à la maison d'arrêt de Ouagadougou pour distribuer 250 repas aux prisonniers sans famille. Deux autres Algériens du groupe ont quasiment refait leur vie au Burkina et se sont lancés dans le commerce de voitures et de pièces détachées.

Tous les recours qu'ils ont intentés devant la justice française ont échoué. Tant bien que mal, Ouagadougou joue les intermédiaires entre les expulsés et le gouvernement algérien, espérant qu'un jour, une solution sera trouvée. Car si le Burkina a certaine-

ment été grassement remercié par la France pour le service rendu, les « islamistes » sont entièrement à sa charge depuis 1996. Installés dans des villas appartenant à l'Etat, ils bénéficient d'un cuisinier, des services du médecin de la présidence et d'un pécule de quelque 3 000 francs français par mois. Peu avant le sommet France-Afrique qui s'est tenu à Ouagadougou en 1996, une proposition, émanant vraisemblablement de Paris, leur a été transmise par les Burkinabés : s'ils quittaient le pays avant la réunion, ils bénéficieraient d'une enveloppe d'environ 40 000 francs français et d'un passeport nigérien...

SANS UN SOU VAILLANT

Mohamed Doumi a accepté le marché. Il est parti à Moscou, d'où il a été refoulé, puis au Ghana et en Côte d'Ivoire. A sa dernière tentative de départ, les autorités burkinabées lui ont fait signer un engagement écrit : s'il échouait à se faire admettre dans un autre pays, il n'aurait plus droit à aucun soutien. Il vit depuis dans un quartier populaire de la capitale avec une nouvelle « épouse », une Burkinabée, sans un sou vaillant. M^e Simozrag lui glisse un billet de 5 000 francs CFA (50 francs français) quand il vient lui rendre visite et essaie d'obtenir sa réintégration dans le groupe, pour qu'il bénéficie à nouveau des subsides de l'Etat.

Mais les autorités locales sont un peu échaudées. Si bien que, lorsque la Suisse leur a demandé d'accueillir, en octobre 1998, Ahmed Zaoui, un autre islamiste algérien, arrivant avec femme et enfants, le Burkina a exigé des garanties financières. Un séjour évalué à 180 000 francs français par an, logement, sécurité et scolarité des enfants compris, que le gouvernement helvétique a promis de prendre en charge, cette fois sans limitation de durée. - (Intérim.)

L'Armée de libération du Kosovo prépare sa reconversion politique

L'Armée de libération du Kosovo (UCK) doit rendre ses armes et se transformer en parti politique avant le 19 septembre. Hashim Thaci explique dans un entretien au « Monde » comment son parti va s'insérer dans la vie politique

Le premier ministre du gouvernement auto-proclamé de l'UCK, Hashim Thaci, a annoncé, samedi 28 août, dans une interview au *Monde*, son intention de former « très prochainement » un parti politique qui se veu

l'héritier de l'Armée de libération du Kosovo. L'ancienne « résistance » n'est cependant pas homogène et plusieurs figures charismatiques du mouvement de libération sont sur les rangs et comptent, chacune de leur côté, sur le

capital de sympathie accumulé par l'UCK au temps de la guerre contre les Serbes. Quant à la Ligue démocratique du Kosovo (LDK) d'Ibrahim Rugova, elle commence à remonter la pente et reste très populaire, notamment à

Pristina. Par ailleurs, l'immense complexe minier de Trepca, au nord du Kosovo, est en train de devenir un imbroglio juridique-financier aux enjeux politiques considérables entre l'ONU et le régime du président Milosevic.

PRISTINA

de notre envoyé spécial

Le premier ministre du gouvernement provisoire autoproclamé du Kosovo, Hashim Thaci a annoncé, samedi 28 août, son intention de former un nouveau parti politique qui se veut l'héritier de l'Armée de libération du Kosovo (UCK). Dans un entretien au *Monde*, M. Thaci a indiqué que l'annonce officielle interviendra « très prochainement, avant le 19 septembre ». A cette date, l'UCK devra avoir rendu toutes ses armes et « réintégré la vie civile », conformément à l'accord de « démilitarisation et de transformation de l'UCK », signé le 21 juin par M. Thaci et le chef de la force internationale de paix au Kosovo (KFOR), le général britannique Mike Jackson.

L'avenir politique de l'ambitieux chef du « gouvernement » et de ses amis dépend de sa reconversion. Il est aujourd'hui le commandant en chef d'une organisation militaire appelée à disparaître en tant que telle à la mi-septembre et le chef d'un gouvernement auto-proclamé à Rambouillet que la Mission intérimaire des Nations unies pour le Kosovo (Minuk) ne reconnaît pas. Membre du comité de transition mis en place par l'administration provisoire de l'ONU réunissant Serbes et Albanais de la province, M. Thaci entend donc capitaliser la popularité acquise par l'UCK auprès d'une grande partie des Kosovars pendant la guerre avec les forces serbes. Ce parti découle « de la transformation militaire et politique de l'UCK », selon M. Thaci. « Ses structures seront issues de l'UCK », nous a-t-il déclaré sans autre précision.

Apparu sous les projecteurs comme chef de la délégation albanaise lors des pourparlers de paix de Rambouillet au mois de février 1999, M. Thaci se place ainsi dans la course dans la perspective d'élections que l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) devrait organiser, au nom de la Minuk, l'année prochaine. « Il est très difficile d'estimer l'influence des partis proches de

tion idéologique entre tous les partis. Tous ont, plus ou moins, le même programme : l'indépendance du Kosovo. Il y a ceux qui existaient avant mars 1998 (début de l'offensive serbe), soit, principalement, la Ligue démocratique du Kosovo (LDK d'Ibrahim Rugova), le Parti social-démocrate, le Parti libéral et le Parti chrétien démocrate et ceux apparus après dans la mouvance de l'UCK », analyse M^{me} Ducreux.

Serbie : pas d'élections sous contrôle international

Ivica Dacic, le porte-parole du Parti socialiste de Serbie (SPS), la formation du président yougoslave, a rejeté, lundi 30 août, toute présence d'observateurs internationaux lors de la tenue des prochaines élections législatives, comme le réclame une partie de l'opposition serbe. « Les sputations concernant les éventuelles fraudes électorales sont sans fondement, de même que la demande que des observateurs de l'OSCE [l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe] soient présents », a-t-il indiqué. Il a ajouté que les élections, prévues pour l'an 2000, pourraient être anticipées.

Divers partis d'opposition s'étaient déclarés prêts à participer à un scrutin sous la supervision de l'OSCE. Vladan Batic, chef du Parti démocrate-chrétien de Serbie, s'est dit prêt à concourir, à condition que les officiels serbes inculpés de crimes de guerre soient écartés du scrutin et que Slobodan Milosevic renonce à son contrôle sur les médias.

l'UCK, tels que la future formation de M. Thaci ou le Parti de l'unification démocratique (PBD) de Bardhyl Mahmutti », explique Anne-Sophie Ducreux, conseiller politique du chef de la mission de l'OSCE à Pristina. Aucun sondage ne permet de mesurer la popularité de M. Thaci – ni de ses principaux concurrents –, mais il bénéficie d'un large soutien populaire, principalement auprès des jeunes ruraux.

Quelle sera l'orientation politique de la nouvelle formation de M. Thaci ? Celui-ci reste vague. « Il est très difficile de faire une distinc-

Tous sont engagés dans une même bataille : récupérer le capital de sympathie accumulé par l'UCK. L'un des premiers à s'être mis sur les rangs est Bardhyl Mahmutti. Installé dans des locaux flamboyants neufs équipés d'ordinateurs, cet ancien représentant politique de l'UCK en Suisse, durant la guerre, revendique le soutien de « plusieurs commandants de zone de l'UCK ». On retrouve dans son parti des gens comme Jakup Krasniqi, ministre de la reconstruction et du développement dans le gouvernement de M. Thaci, ex-porte-parole

La Minuk piégée dans les mines de Trepca

TREPÇA, l'immense complexe minier situé au nord du Kosovo, près de Mitrovica, est, depuis quelques semaines, l'objet de toutes les attentions de la part de l'administration intérimaire des Nations unies, la Minuk, et est en train de devenir l'épicentre d'un imbroglio juridique-financier aux enjeux considérables. Trepca, joyau industriel du Kosovo non pas tant par la modernité de ses installations – de facture soviétique, elles sont très vétustes – que par la richesse des gisements qu'il exploitait jusqu'aux frappes de l'OTAN (zinc, plomb, argent-métal et, dans une plus petite quantité, or), intéresse en effet beaucoup de monde.

Le gouvernement yougoslave tout d'abord, pour qui ce vaisseau industriel, qui s'étend sur plusieurs hectares et employait jusqu'à 10 000 personnes, représentait une source de devises appréciable via les exportations de minerais. L'enjeu économique de Trepca n'a d'ailleurs pas échappé à Slobodan Milosevic. Un montage juridique-financier assurait à sa famille le contrôle de ces mines, au travers d'une société, RMHK-Trepca, englobant tous les gisements de zinc et de plomb du pays. Parmi les actionnaires de la RMHK-Trepca, on trouve la banque nationale yougoslave Yugobanka, qui en détient 22,44 % et dans laquelle M. Milosevic a des intérêts personnels, la compagnie d'assurances Dunav (15,77 %), et la banque Beogradska dirigée par la « banquière » de M. Milosevic, Borka Vucic (17,95 %). Ces trois entreprises, qui figurent sur la liste établie par le Conseil de l'Union européenne comme agissant de façon notoire pour le compte de M. Milosevic, détiennent donc une majorité du capital de Trepca.

Les clients de la société RMHK-Trepca ont également intérêt à ce que l'usine redémarre. Les négociants en matières premières ne s'embarrassent pas de la nature du régime avec lequel ils traitent, pour autant qu'ils font des affaires. Ils en ont fait jusqu'à l'arrêt de l'usine. C'est le cas d'une société grecque, Evangelos Mitilinoos Holding, qui a obtenu la quasi-exclusivité de la commercialisation du zinc et du plomb de Trepca. C'est le cas également de la Société commerciale de

métaux et minerais (SCMM), de droit français, qui achète notamment la production d'argent-métal de Trepca. Pour s'assurer la production de l'usine, ces deux entreprises ont, en quelque sorte, préparé la marchandise. Les activités ayant cessé, elles n'ont pas été livrées. Elles ont donc des créances sur Trepca.

L'UCK ensuite. Dans les années 90, les Serbes ont pratiqué une épuration ethnique dans l'usine en écartant systématiquement les Kosovars d'origine albanaise. Aujourd'hui, il ne déplairait pas à l'UCK de faire l'inverse et de réserver les emplois aux Albanais. Cette volonté apparaissait en filigrane dans les manifestations qui ont eu lieu ces dernières semaines contre les forces françaises à Mitrovica, accusées de trop défendre les intérêts serbes.

RECÉRÉER DES EMPLOIS

La Minuk entend, au contraire, en faire la vitrine d'une possible cohabitation entre ouvriers serbes et albanais. Etant donné l'importance sociale du complexe, elle veut aussi relancer l'usine pour recréer des emplois (ne serait-ce que quelques centaines), sans la transformer en un complexe performant et ren-



table, évolution renvoyée à plus tard. Pour atteindre ce double objectif politique et social, la Minuk veut mettre la main sur le complexe.

Le problème juridique reste néanmoins épineux. Le Kosovo est sous administration internationale, mais il fait toujours partie de la République de Yougoslavie. L'ONU, qui est au Kosovo au nom du droit, ne peut tirer un trait sur les lois yougoslaves et le droit des Serbes sur leur propriété. Heureusement, un moyen a été trouvé : dans un règlement pris fin juillet, l'ONU l'a autorisé à gérer les biens publics situés au Kosovo. Dans son article 6, ce texte précise que « toutes les proprié-

L'homme d'affaires français inattendu

Kosovo, il mise sur le redémarrage économique de la province, et propose à Yugobanka de transformer sa créance en une participation dans cette filiale.

Mi-juillet, il devient propriétaire de 35 % de la filiale kosovare de Yugobanka. Pour assurer son indépendance, explique-t-il, il obtient des autres actionnaires (Yugobanka, Beobanka, l'entreprise d'import-export Genex) 51 % des droits de vote et rebaptise l'établissement bancaire Banque du commerce international. Il en devient ainsi le patron. « Surprise » : dans la corbeille de la banque, il trouve des actions de MHK Trepca.

Par ailleurs, M. Rozan continue de travailler avec la Serbie malgré l'embargo qui frappe ce pays. « Je traite, dit-il, avec des sociétés de plein exercice. » Il paie ses fournis-

tés, y compris l'argent et les comptes bancaires, appartenant à ou enregistrés au nom de la République fédérale de Yougoslavie, ou de la République de Serbie, ou l'un de ses organes, seront administrés par la Minuk ».

C'est en s'appuyant sur ces textes et compte tenu de la composition publique du capital de RMHK-Trepca que Bernard Kouchner envisageait de nommer un administrateur provisoire à la tête du complexe, en remplacement de l'actuel directeur, Novak Djelic, un proche de M. Milosevic.

Mais un grain de sable est venu compromettre la réalisation de ces projets. Depuis le 14 juillet, un nouvel actionnaire, la Société commerciale de métaux et minerais (SCMM), dirigée par Jean-Pierre Rozan, a fait irruption dans le capital de Trepca, comme l'a révélé *L'Événement* du 19 août (lire ci-dessous). La présence de cet actionnaire privé et non serbe permettra-t-elle à Trepca d'échapper à la tutelle de la Minuk ? Dans l'entourage de M. Kouchner, on attend toujours les preuves de cette transaction et de sa base juridique : le règlement du Conseil européen du 15 juin étend en effet l'embargo financier sur la Yougoslavie, et stipule que

« tout nouvel investissement dans la République de Serbie est interdit ».

M. Rozan, qui se défend d'être un homme de paille de M. Milosevic – « Je ne l'ai jamais rencontré », assure-t-il –, s'appuie, lui, sur le principe qu'il est un actionnaire à part entière et avance en feignant d'ignorer les intentions de la Minuk.

ÉCHEVEAU JURIDIQUE

A son initiative, une assemblée générale de RMHK-Trepca a eu lieu vendredi 27 août. Selon les informations de M. Rozan, qui y était représenté, les actionnaires auraient voté un certain nombre de décisions : le redémarrage de l'usine, la modification du conseil pour réserver deux places d'administration à des Albanais, le remplacement, le moment venu, du directeur général (le nouveau étant nommé par le conseil d'administration), la désignation par l'ONU d'un responsable chargé de veiller à la pluralité ethnique et à la sécurité. La société devrait diffuser dans les jours qui viennent, dans les journaux et au moyen d'affichettes, des annonces d'offres d'emplois.

En agissant ainsi rapidement, les actionnaires de RMHK-Trepca ont coupé – pour l'instant – l'herbe sous le pied de la Minuk. Apparemment, la désignation de l'administrateur provisoire de la Trepca par M. Kouchner serait remise aux calendes grecques. Selon un de ses proches, la Minuk attend la remise d'un rapport de consultant avant de prendre toute décision, l'expert initialement choisi n'ayant pas les compétences requises...

Si l'écheveau juridique parvient à être démêlé, remettre en route l'usine ne sera pas chose facile : arrêtée depuis cinq mois, elle rouille sur place, et sa réfection nécessite de sérieuses réparations, d'autant que les Serbes, en partant du Kosovo, auraient saboté certains ateliers et enlevé des équipements, selon des observateurs. Elle a surtout besoin d'être alimentée en électricité. Or, si l'usine n'a pas souffert des tirs de l'OTAN, les centrales électriques, si. Et celles-ci se trouvent en Serbie... En voulant respecter l'intégrité yougoslave, l'ONU ne s'est pas facilité la tâche de reconstruction.

Ba. S.

Babette Stern

« Kremlingate » : l'enquêteur du parquet russe est limogé

ALORS que les révélations sur les « affaires » russes se multiplient, le directeur général du Fonds monétaire international, Michel Camdessus réfute, dans un entretien au quotidien *Libération*, les allégations de détournement des fonds que l'institution a accordés à la Russie depuis 1992 : « D'abord, ce ne sont que des allégations. L'Atorney général des Etats-Unis M^{me} Reno vient de préciser qu'il n'y a, en l'état actuel des enquêtes, aucune trace que 200 millions de dollars du FMI ont effectivement été détournés. Nous ne pouvons contrôler que ce que nous sommes habilités à contrôler (...). Nous ne pouvons suivre à la trace chaque dollar déboursé. »

Admettant une fois de plus que la Banque centrale de Russie a dissimulé l'état de ses réserves en devises en 1996 – « Un sérieux coup de canif dans son contrat avec le FMI » –, M. Camdessus reconnaît : « Nous avons eu depuis longtemps l'intuition, sinon la preuve, des dérives mafieuses. Personne n'a mis plus vigoureusement en garde les dirigeants russes contre l'oligarchie et la prolifération de banques qui n'en sont pas. » Fallait-il, pour autant, « interrompre toute coopération avec la Russie ? », s'interroge-t-il. « Notre expérience depuis 1991 ne nous incite pas à nous lancer dans une politique du pire », expose-t-il. Toutefois, M. Camdessus admet une erreur d'analyse sur la situation en Russie : « Nous n'avons pas vu que le démantèlement de l'appareil communiste était le démantèlement de l'Etat. Nous avons contribué à créer un désert institutionnel dans une culture du mensonge, de l'économie souterraine, de la prise d'avantages hérités du communisme. »

Réagissant depuis Moscou aux accusations lancées cette semaine par l'hebdomadaire américain *Newsweek*, Anatoli Tchoubaïs, l'ancien premier vice-premier ministre chargé des finances, a nié avoir participé au blanchiment d'argent, notamment des crédits du FMI. Selon son porte-parole Andreï Trapeznikov, « la corruption existe et les machinations sont bien possibles en Russie, mais Tchoubaïs n'y est pas impliqué ». Viktor Tchernomyrdine, l'ancien premier ministre russe, lui aussi cité par *Newsweek*, s'est, pour sa part, refusé à tout commentaire.

Enfin, un enquêteur du parquet chargé de l'enquête concernant Mabetex, cette firme basée à Lugano et soupçonnée d'avoir versé « d'importants pots de vin » à des fonctionnaires russes, en particulier à Pavel Borodine, chef de la direction des affaires du Kremlin, a déclaré, lundi 30 août, qu'« au moins 90 % de ce qui a été publié est vrai ». Brusquement muté vendredi 27 août alors qu'il devait se rendre à Berne pour poursuivre son enquête et, finalement, dessaisi du dossier, Gueorgui Tchouglaïov dit disposer de l'appui de ses déclarations « de tous les documents appropriés ». Interviewé par la chaîne de télévision NTV, l'enquêteur, dont le téléphone a été aussitôt coupé après sa « mutation », a estimé que cette « affaire allait beaucoup souffrir » de son limogeage. « Nous avions prévu des rencontres importantes en Suisse, maintenant l'enquête va devoir se poursuivre sans la partie russe », a-t-il déclaré. De son côté, Iouri Skouratov, ancien procureur général de Russie suspendu par Boris Eltsine en février, a répété, lundi dans une déclaration au *Financial Times*, que « l'entourage proche du président ne voulait pas d'une enquête objective ». « Nos organes de sécurité remplissent à 100 % les ordres politiques », a-t-il ajouté.

De son côté, l'entourage présidentiel continue de nier toute implication. M. Borodine a ainsi nié en bloc toute malversation. Et si le Kremlin se refuse à tout commentaire, les journaux contrôlés par Boris Berezovski, le conseiller de la famille Eltsine, voient dans ce scandale, comme dans celui du blanchiment d'argent dans des banques américaines, une manœuvre orchestrée par le maire de Moscou, Iouri Loujkov.

L'inquiétude croissante du monde paysan sur son avenir

Les producteurs de lait et de fruits et légumes multiplient les actions contre la baisse des prix. La fusion annoncée de Promodès et Carrefour renforce leurs craintes devant l'emprise de la grande distribution

La cour d'appel de Montpellier doit rendre, jeudi 2 septembre, sa décision sur la demande de remise en liberté de José Bové, responsable de la Confédération paysanne de l'Aveyron et incarcéré à la suite de la destruc-

tion, le 17 août d'un restaurant McDonald's en construction à Millau. Dans ses réquisitions, mardi 31 août, la chambre d'accusation de Montpellier a demandé le maintien en détention de M. Bové, en faveur de qui deux mani-

festations étaient organisées, au même moment, à Paris et à Montpellier. Au-delà de ce symbole, les producteurs de fruits et légumes d'une part, et les producteurs laitiers d'autre part multiplient les actions pour

dénoncer la baisse des cours. La fusion annoncée de Promodès et Carrefour renforce leurs craintes de l'emprise grandissante de la grande distribution sur les productions et les prix agricoles.

AGRICULTEURS, syndicalistes (de la Confédération paysanne, mais aussi de la CGT, de la CFDT-équipement, de Sud ou de la Confédération nationale des travailleurs) et militants de la gauche (Verts, Ligue communiste révolutionnaire, Droits devant, Attac, AC !) multiplient les rassemblements depuis dix jours pour réclamer « la libération de José Bové », le syndicaliste agricole incarcéré le 19 août après la destruction d'un McDonald's dans l'Aveyron.

Mardi 31 août, à Paris, une petite centaine de militants se sont rassemblés place du Châtelet, pour dénoncer l'emprisonnement du syndicaliste et les sanctions douanières imposées par les Etats-Unis à la suite du refus de l'Union européenne d'importer du bœuf aux hormones américain. « José Bové a réalisé le rêve de tout écologiste : démonter un McDonald's », a déclaré le porte-parole des Verts, Denis Baupin. Au même moment, à Montpellier (Hérault), quelques centaines de manifestants étaient rassemblées dans le calme à proximité du palais de justice où était examinée la demande de remise en liberté de José Bové (*lire ci-dessous*).

Au-delà du sort judiciaire de M. Bové, qui fait désormais figure de symbole, deux autres foyers menacent d'embraser une partie du monde agricole.

● **Les producteurs de lait.** Depuis lundi 30 août, la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL), qui dépend de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), mobilise ses troupes pour tenter d'enrayer la chute des prix à la pro-

duction de 5,4 centimes par litre au troisième trimestre 1999. Après avoir bloqué, lundi matin, les sorties de produits laitiers de trois établissements de Seine-Maritime, la FNPL annonce des dizaines d'initiatives du Poitou-Charente à la Picardie, au cours d'une « semaine d'action syndicale » à laquelle vont se joindre les adhérents de la Fédération nationale des éleveurs de chèvre, militants de la Confédération paysanne (CP). Ainsi, dans la nuit de lundi à mardi, une trentaine de producteurs des Côtes-d'Armor ont bloqué la plate-forme régionale d'achat des magasins Super U à Plaintel, près de Saint-Brieuc.

Les producteurs souhaitent rencontrer tous les acteurs du secteur pour « faire un inventaire » et « revenir d'ici quinze jours à des conditions plus réalistes pour limiter la baisse que les producteurs subissent aujourd'hui ». Faute de quoi, préviennent-ils, le lait pourrait bien devenir « le grand sujet de mobilisation dans les jours qui viennent ».

● **Les producteurs de fruits et légumes**, qui ont mené une série d'actions coups de poing au cours du mois d'août pour protester contre la chute des prix, entendent bien « maintenir la pression » sur le gouvernement, tant que celui-ci n'aura pas versé les aides conjoncturelles promises le 26 août. A l'appel de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) et du Centre départemental des jeunes agriculteurs (CDJA) des Bouches-du-Rhône, une quarantaine d'agriculteurs ont ainsi déversé quinze tonnes de tomates, pommes et pêches dans la nuit de lundi à mardi



à Salon-de-Provence et dans les environs. Interrogé sur France 2, lundi soir, Luc Guyau a dénoncé une situation « intenable », celle des petits producteurs « payés 50 % en dessous de leur prix de revient, dont l'existence même est remise en cause ».

Dans ce contexte, l'annonce, lundi 30 août, du rapprochement des deux géants Carrefour et Promodès pour constituer le deuxième groupe mondial de la distribution et le numéro un européen (*Le Monde* du 31 août) a fait l'effet d'une bombe. « Cette mégafusion va faire réagir nos producteurs, prévient-on à la FNSEA. Toute la crise actuelle tourne autour de la difficulté de négocier avec la grande distribution, elle-même très concentrée à

travers les centrales d'achat. » Et l'on observe, à la FNSEA, que « ce nouveau mastodonte, qui possède toute la panoplie de distribution de l'hypermarché à la supérette en passant par les hard discounters, va représenter un tiers de la distribution en France. Ce n'est bon ni pour les consommateurs, qui auront moins de choix et risqueront bientôt de payer plus cher, ni pour les producteurs, qui ne pourront plus négocier leurs prix et seront à la merci du distributeur ». Face au danger, la FNSEA « en appelle aux pouvoirs publics pour mettre en place un réel droit de la concurrence, afin d'éviter une situation de monopole qui empêcherait le marché de fonctionner ».

De son côté, la Confédération paysanne, en pointe dans le

combat contre le prochain « round » de négociations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui s'ouvre en octobre aux Etats-Unis, s'inquiète des ambitions du nouveau numéro deux mondial de la distribution. « Que font les pouvoirs publics ?, se demande François Bonhommeau, chargé des questions juridiques à la Confédération paysanne. Ils se félicitent des fusions, pendant que l'OMC favorise la constitution de géants privés et le démantèlement des politiques publiques, ainsi que de toute velléité des Etats européens à organiser leurs choix dans les domaines économiques, sociaux, environnementaux et culturels. »

● **Les mesures gouvernementales** de soutien conjoncturel aux producteurs de fruits et légumes, annoncées jeudi 26 août par le ministre de l'agriculture Jean Glavany, seront dévoilées « dès le 15 septembre, quand la campagne des tomates et des pêches sera terminée », précise le ministère. Ces aides « ciblées » seront distribuées au cas par cas, « non pas à ceux qui profitent des crises pour s'enrichir mais en direction des agriculteurs en difficulté affichant un effort de cohérence et d'adhésion aux structures professionnelles », précise-t-on au ministère.

La Confédération paysanne, qui a qualifié d'« échec » la réunion du 26 août au ministère, dénonce vigoureusement cette volonté de subordonner les aides à un éventuel regroupement professionnel. Comme l'observe Jean-Damien Terreaux, animateur de la Confédération paysanne, « la moitié des producteurs, les plus petits, ne sont affiliés à aucune association parce qu'ils n'y ont pas intérêt. Ils ne touchent aucune aide et sont les premiers touchés par la baisse des prix ».

Alexandre Garcia

Le parquet demande le maintien en détention de José Bové

NÎMES

de notre correspondant

Le parquet général de la cour d'appel de Montpellier s'est opposé, dans ses réquisitions écrites, à la demande de remise en liberté de José Bové, le responsable aveyronnais de la Confédération paysanne, incarcéré depuis le 17 août pour la destruction partielle d'un restaurant McDonald's en construction à Millau (Aveyron). L'avocat général, Jean de la Bonnardière, a confirmé cette position, mardi 31 août, devant la chambre d'accusation de la cour d'appel alors qu'un rassemblement regroupant une quinzaine d'associations de syndicats et de partis politiques était organisé sous les fenêtres du Palais de justice de Montpellier.

Déjà condamné à huit mois de prison avec sursis dans une affaire similaire, puis mis en examen pour la destruction de serres où était cultivé du riz transgénique à Montpellier, le « Robin des bois du Larzac » a contre lui un autre élément aujourd'hui : une phrase – « On continuera le combat » – prononcée au moment de se rendre à la justice le 19 août et qu'il a ensuite maintenue devant la juge d'instruction de Millau. A la cour d'appel de Montpellier, on voit dans ces propos

une volonté de récidive difficilement tolérable et pouvant en tout cas justifier l'incarcération de José Bové. « Il a simplement voulu dire que les actions continueraient, mais de manière générale. La meilleure preuve, c'est que, depuis, l'opération de Millau ne s'est pas reproduite », tente de rectifier son avocat, M^e François Roux.

ÉVITER D'UTILISER LA VIOLENCE

Dans ce contexte, les responsables de la Confédération paysanne ont eu pour principal souci d'éviter que la manifestation de Montpellier ne fasse trop mauvaise impression aux trois magistrats de la chambre d'accusation, qui rendront leur décision jeudi. « Nous n'avons pas intérêt à nous mettre en avant par des actes de violence », explique l'un des responsables du comité de soutien aux inculpés de Millau.

Le pacifisme étant une vertu largement répandue sur le plateau du Larzac, la Confédération ne craint pas de débordements de la part de ses propres troupes. Mais aux agriculteurs de l'Aveyron et de l'Hérault devaient s'ajouter, mardi, des représentants des syndicats agricoles (Modéf, Coordination rurale, Fédération des caves coopératives), des syndicats de salariés

(CGT, CFDT, Groupe des Dix), des partis politiques (Verts, PC, LCR) ou des mouvements comme la Fédération des anarchistes ou les comités de chômeurs. Au défilé initialement prévu dans les rues de Montpellier, les responsables des syndicats ont donc préféré, en accord avec la préfecture, un rassemblement dans les jardins du Peyrou, situés à proximité du Palais de justice.

Jean Maillet, un des leaders historiques du Larzac, qui fut parmi les quatre éleveurs de brebis incarcérés au début de l'affaire, tire, dès à présent, un premier bilan. « Si on avait fait cette manifestation en 1998, on n'aurait pas eu cet écho. Cela montre une seule chose, c'est que l'opinion est maintenant avec nous et que les gens en ont marre de la mal-bouffe, des boues d'épuration et des poulets à la dioxine. Même les gardiens de prison me le disaient. » Pour lui, la détention est presque un passage obligé pour faire avancer ses idées. « Au moment de l'affaire du camp, j'ai été mis en prison. C'était en juillet 1976. En décembre de la même année, j'ai été élu au conseil municipal de Millau avec le plus grand nombre de voix. »

Richard Benguigui

Une fièvre paysanne qui dépasse le corporatisme

LE MONDE paysan est l'adepte averti de violences symboliques sur lesquelles ministres, préfets, gendarmes et opinion publique, tous complices, ont pris l'habi-

ANALYSE

Les enjeux – circuits économiques et santé publique – concernent toute la société

tude de fermer les yeux. Depuis la révolution agricole française de l'après-guerre qui a multiplié les rendements tout en décimant les populations rurales, les manifestations d'agriculteurs, quelque forme navrante qu'elles prennent, sont perçues comme les inévitables soubresauts d'un monde qui se meurt, celui de « la fin des paysans ». Ebranlé par la modernité, le corps social français garde une nostalgie ancestrale, quasi génétique, de l'époque des deux mamelles, labourage et pâturage. A ce titre, il se refuse à condamner les débordements. C'est en quelque sorte le prix qu'il accepte de payer pour le meurtre du père.

Les mobilisations paysannes qui secouent la rentrée transgressent les règles de ce jeu tacite. Cette fois, la violence qui s'exerce contre les McDonald's et les grandes surfaces n'a pas pour objectif d'en appeler à la sempiternelle « solidarité nationale » – traduction financière de la mauvaise conscience collective – à laquelle la société serait systématiquement tenue envers sa payannerie. Primes, subventions et autres compensations ne sont pas les raisons de la colère actuelle. Sans doute est-ce pour cela d'ailleurs que le traditionnel syndicat de faillite, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), est absent de la scène.

Que revendiquent en effet les éleveurs de la Confédération paysanne ou les producteurs de fruits et légumes ? Des mesures qui, bien sûr, les concernent mais qui se présentent d'abord comme des nécessités d'intérêt général : qualité des produits alimentaires pour les uns, juste prix de vente pour les autres. Qui n'est pas concerné par cela ? Quand les producteurs de roquefort disent se battre

contre les dérives productivistes et l'uniformisation que prétendent imposer les multinationales, quand les maraîchers et les horticulteurs exigent la transparence des modes de fixation des prix afin que le consommateur sache à quelle sauce la grande distribution le croque, nous ne sommes plus dans la sphère traditionnelle du corporatisme. On peut estimer que ces mobilisations se trompent d'époque ou s'attaquent à d'imaginaires moulins à vent. On ne peut pas leur reprocher de ne défendre que leur pré carré. La justice des circuits économiques et les enjeux de santé publique sont des sujets qui concernent l'ensemble de la société.

COMBAT INTERNATIONALISTE

De larges secteurs de l'opinion – de sensibilité de gauche et écologique pour la plupart mais débordant jusque dans les rangs souverainistes, voire nationalistes – ne s'y trompent pas, d'ailleurs, et se retrouvent en phase avec ces paysans qui s'agitent. A d'autres moments, n'a-t-on pas vu des pans de population – les

mêmes ? – se solidariser avec des catégories de grévistes et faire, en quelque sorte, grève par procuration.

C'est la première fois depuis la vénérable lutte du Larzac qu'un mouvement paysan incarne le rôle de porte-parole des intérêts d'une collectivité qui le dépasse. C'est pourquoi on assiste à l'affirmation d'un étonnant mouvement de solidarité autour de la personne de José Bové, hier parfait inconnu, aujourd'hui héros national de la résistance contre l'importation de viandes de bœufs nourris aux hormones de croissance et les OGM imprévisibles. De même constate-t-on que les producteurs de fruits et légumes bénéficient d'un large soutien des organisations de consommateurs.

Les éleveurs de brebis du sud du Massif Central, propulsés en avant-garde d'un combat internationaliste, les maraîchers et les horticulteurs lancés comme des chevaliers pourfendeurs de l'opacité des marchés : la rentrée sociale est surprenante.

Jean-Paul Besset

La CGPME

se réjouit

des annonces

fiscales

du gouvernement

LUCIEN REBUFFEL, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), a estimé, lundi 30 août dans un communiqué, qu'« après moult mesures fiscales aggravant les prélèvements obligatoires en France, le gouvernement vient d'aller dans le bon sens » en annonçant la baisse des droits de mutation, celle de la TVA sur les travaux d'entretien et le futur allègement de l'impôt sur le revenu. La semaine dernière, après les annonces des arbitrages fiscaux du gouvernement, Bernard Thibault, le secrétaire général de la CGT, dénonçait « l'hymne démagogique de la baisse des impôts ». Nicole Notat, son homologue à la CFDT, considère que « la baisse des prélèvements obligatoires ne s'impose pas comme une évidence ».

DÉPÊCHES

■ **VERTS** : Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national des Verts, a estimé, lundi 30 août, que le premier ministre s'était montré « extrêmement tacticien » en annonçant des mesures sur la parité, mais en refusant l'introduction d'une dose de proportionnelle pour les élections législatives.

■ **DROITE** : Patrick Devedjian, porte-parole du RPR, a qualifié, lundi 30 août sur RTL, de « gadget » le projet de « nouvelle alliance » proposé dimanche par Lionel Jospin. Le premier ministre a besoin de « donner une cohérence à sa majorité », qui, selon M. Devedjian, n'a « qu'une seule cohésion, celle de se partager le pouvoir ».

■ **PRÉSIDENTIELLE** : Jack Lang, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, a estimé, mardi 31 août, sur RTL, que Lionel Jospin ferait « un excellent candidat » à l'élection présidentielle et qu'il avait « raison, dix fois raison, de se situer dans le futur ».

Laurent Ruquier
16h30 - 18h

Une grande claque
pour continuer.

16H30. Encore lui... cette fois avec toute sa bande : Gérard Miller, Claude Sarraute, Christine Bravo, Arno Klarsfeld, Yvan Le Bolloch, Valérie Mairesse, Isabelle Alonso, Jean-Marie Bigard... et les autres... Une heure et demie grinçante qui vous sera infligée pour votre plus grand plaisir.

La radio active

RÉGIONS

LE MONDE / MERCREDI 1^{er} SEPTEMBRE 1999

Les éboueurs de Marseille sont sortis vainqueurs de leur grève

La collecte des ordures a repris, mardi 31 août, dans une ville envahie et empuantie d'odeurs âpres. Le maire, Jean-Claude Gaudin (PR), met en cause les dispositions légales sur la passation d'appels d'offres pour les marchés publics

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Un accord a finalement été signé, dans la nuit du lundi 30 au mardi 31 août, entre les grévistes et la direction de l'entreprise Bronzo. Cet accord met fin à la grève de treize jours de ramassage des ordures dans les deux arrondissements les plus peuplés de Marseille.

La fin du conflit va permettre aux Marseillais de respirer. La ville dans son entier commençait à être envahie d'ordures ménagères, les odeurs âpres rendaient l'air de certains quartiers irrespirable et les pompiers ont dû intervenir sans cesse pour éteindre de petits incendies partant des poubelles accumulées. Certains se déclaraient spontanément, d'autres étaient provoqués par de jeunes lascars, d'autres enfin étaient allumés par des riverains qui espéraient ainsi chasser rats, odeurs pestilentielles et désinfecter du même coup ces foyers de microbes. Mardi matin, la collecte reprenait donc normalement. Il faudra probablement trois à quatre jours pour que la situation redevienne normale dans une ville qui, depuis quelques années, avait accentué son effort de propreté. Mais on a frôlé, lundi, la reconduction d'un mouvement qui semblait échapper à toute logique.

La menace de l'intervention de l'armée pour dégager les rues, annoncée dès samedi, mais manifestement difficile à mettre en place, n'avait pas calmé les ardeurs grévistes. Au contraire : les salariés de Bronzo, qui avaient maintenu leur piquet devant le centre de tri des déchets du secteur nord durant tout le week-end, reconduisaient leur mouvement. Ils étaient rejoints par les salariés de trois autres sociétés privées chargées de la collecte.

Ceux de la Polyurbaine annonçaient officiellement leur mouvement à leur direction dès le matin, rejoints par ceux d'Onyx et, en début d'après-midi, par ceux d'Abilis. La plupart des salariés de ces entreprises sont d'ailleurs issus des services communaux de la ville. Ils ont changé d'employeur au gré des appels d'offre remportés par telle ou telle société, et ont souvent connu une dégradation de leurs conditions de travail – la sécurité de l'emploi en moins.

Outre les 13^e et 14^e arrondissements, quatre autres secteurs étaient donc touchés : le 1^{er} et le 2^e près du centre, les 15^e et 16^e au nord de la ville. Avec les retards pris dans le ramassage dans les secteurs sud, la situation sanitaire devenait intenable.

RISQUES D'INCENDIE

D'ailleurs, requis par la mairie, les pompiers de la ville intervenaient en fin de matinée pour nettoyer un marché du centre-ville, rue Longue-des-Capucins : il s'agissait d'éviter qu'aux ordures ménagères s'ajoutent des monceaux de fruits et de légumes frais menaçant de pourrir, tout en écartant les risques de mise à feu de milliers de cagettes au rebut.

Pour sa part, l'Intersyndicale CGT/CFDT des Municipaux, qui collectent 60 % des ordures, demandait à la mairie de cesser « les pressions exercées sur le personnel pour casser le mouvement » et appelait à une « assemblée d'information » mardi matin.

Lundi, à 13 heures pourtant, les négociations avaient repris sous l'égide de l'inspection du travail. Echaudée par de précédentes volte-face, la direction avait demandé que chacun des trois délégués de chez Bronzo, CGT, CFDT et FO, soit accompagné d'un membre de son union départe-

mentale (UD) afin de garantir l'application d'un éventuel accord. Au terme de deux heures de discussion, la direction proposait finalement une moyenne de 11,43 bennes par jour et trois embauches. « Une légère avancée », commentait le délégué et la responsable cégétiste de l'UD, revendus devant leurs mandants. Mais il ne fallait pas cinq minutes pour qu'à l'unanimité l'assemblée des ouvriers refuse l'accord. « On veut douze bennes par jour. Il nous manque encore une roue », com-

mentait Eric Coppa, le délégué CGT. Le rendez-vous de 19 heures, pour signature éventuelle du protocole, était donc annulé par les grévistes. La situation était à nouveau bloquée.

Pendant ce temps, la préfecture disait toujours attendre le texte signé par les ministères de la défense, de l'intérieur et de l'environnement, pour mettre en place une opération de ramassage sanitaire. Il était prévu que des personnels militaires conduiraient les camions réquisitionnés de

l'entreprise Bronzo, qui avaient été déplacés au garage de la Société des eaux de Marseille, actionnaire unique de Bronzo, dès le début du conflit. A 18 h 30, coup de théâtre : le PDG de la Société des eaux de Marseille, Loïc Fauchon, convoquait les journalistes pour une déclaration solennelle « sans questions ». Il lisait un texte rappelant ses « efforts permanents et incessants pour organiser le travail dans des conditions convenables aussi bien socialement qu'économiquement ». Il déplorait que l'armée « tarde à intervenir », mais, l'intérêt de Marseille commandant, il décidait « de doter, dès ce soir, la société Bronzo des moyens matériels nécessaires pour exécuter le service public avec douze bennes du lundi au dimanche ». Mais il concluait : « L'heure n'est plus aux négociations. Chacun doit prendre ses responsabilités devant les Marseillais et les Marseillais. »

Le texte était transmis à la préfecture, au maire de Marseille et à l'inspection du travail, à charge pour ce dernier de le faire connaître aux grévistes. Mais c'est par le journaliste du Monde

que ceux-ci en apprenaient le contenu exact... Furieux, les salariés s'insurgeaient d'abord de la méthode : « Y a aucun respect pour le personnel », « On négocie pas par les médias », « Il ne dit pas combien d'embauches pour les douze bennes ». Et, reprenant la méthode de la direction, les délégués lisaient un communiqué écrit : « Une négociation doit être conclue par un protocole d'accord (...) Douze bennes, cela suppose quatre embauches, et là il est silencieux. » La grève était maintenue jusqu'à signature une éventuelle.

Finalement, une méthode était trouvée avec l'aide de l'inspection du travail, qui servait d'intermédiaire téléphonique et pour les fax : la direction signerait, toute seule et en premier, le texte du protocole comprenant les quatre embauches, les trois délégués CGT, CFDT et FO parapheraient ensuite. Ce qui fut fait dans la nuit, les salariés de Bronzo étant convoqués au matin pour ratifier l'accord trouvé après treize jours d'une grève féroce.

Michel Samson

Les effets pervers de la course au « moins-disant »

Pendant le conflit, le maire de Marseille Jean-Claude Gaudin (DL) a expliqué que celui-ci était une conséquence directe de la loi Sapin relative aux appels d'offres et aux marchés publics. Selon lui, en contraignant les municipalités à attribuer le marché au moins-disant – c'est-à-dire au moins cher –, la loi a un effet pervers : « Les entreprises écrasent les prix au maximum pour obtenir le marché. Résultat : nous en arrivons à ce que les employés trouvent qu'ils travaillent trop et dans de mauvaises conditions. »

La grève chez Bronzo en serait un exemple. Le maire rappelait, à ce propos, un autre effet récent de cette contrainte : l'appel d'offres pour l'approvisionnement des bibliothèques marseillaises a abouti au choix de libraires grossistes... à Paris et à Limoges. Ce qui a rendu furieux les libraires marseillais, qui s'estimaient mieux disants, sinon moins disants.

Inexpérience syndicale

MARSEILLE

de notre correspondant régional

La prolongation du conflit dans l'entreprise Bronzo tient, pour une part, à l'inexpérience des délégués syndicaux. Cette entreprise, basée à la Ciotat, qui employait 44 personnes avant les embauches obtenues par la grève, pour ses travaux de collecte des ordures à Marseille, a gagné l'appel d'offre pour le ramassage dans le 13^e arrondissement seulement en juin. Jusqu'alors, elle ne travaillait que dans le 14^e : elle reprenait à Onyx une partie de son personnel, en obtenant ce secteur. Aucune élection syndicale ne s'y était encore déroulée. Les délégués ne connaissaient même pas le nombre exact d'employés aux premiers jours du conflit et avaient donc du mal à chiffrer les embauches nécessaires. Ils convenaient d'ailleurs volontiers de leur manque d'habitude des négociations serrées imposées par la direction.

Aux premiers jours de la bataille, les esprits étaient, de part et d'autre, très échaudés par les premiers mois de travail, où les ajustements entre le nombre de tournées, de bennes et d'hommes nécessaires à l'exécution de la mission de ser-

vice public avaient donné lieu à quelques grincements de dents. Un désaccord entre les unions départementales CFDT et CGT sur la détermination des grévistes et la possibilité d'élargir le conflit aux autres entreprises privées et aux employés communaux a encore compliqué la situation : cela a abouti à l'éclatement de l'unité syndicale au milieu du conflit quand, à l'instigation du permanent de la CFDT, les délégués CFDT et FO ont signé le protocole que le délégué CGT refusait en quittant la réunion.

LE TON EST MONTÉ

Le ton est alors monté très violemment et le responsable CFDT, en accord avec son UD, s'est éclipié, manière de ne pas envenimer une situation devenue très tendue. Le relais, pour la poursuite des négociations et l'aide aux délégués, a été pris par une responsable de l'UD CGT. Cela n'a cependant pas empêché CGT et CFDT des employés communaux d'affirmer ensemble leur soutien aux grévistes et d'appeler à leur manifester une solidarité qui n'allait pas jusqu'à la grève.

M. S

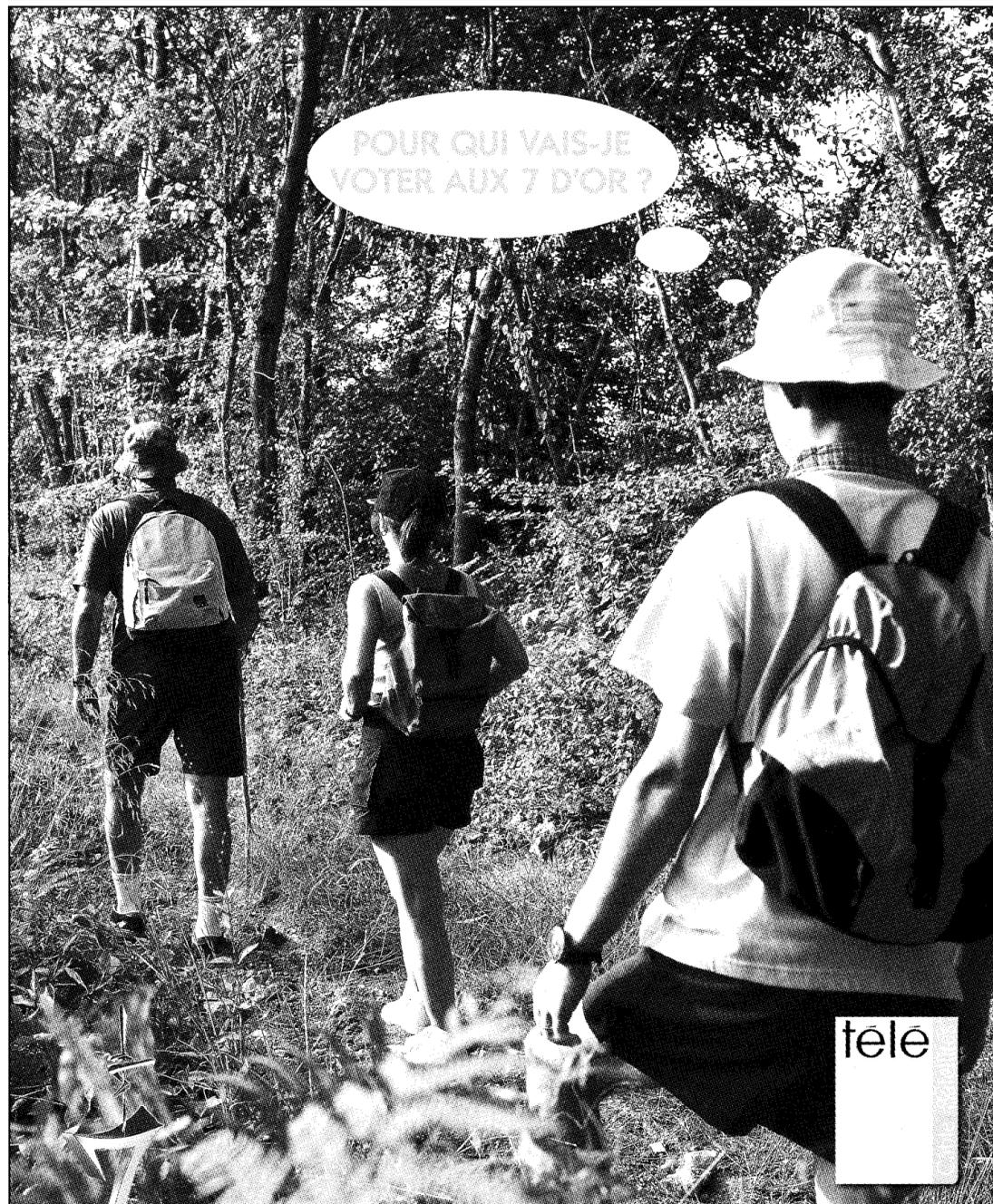
DÉPÊCHES

■ **ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE** : trois « éco-guerriers » occupent, depuis samedi 28 août, un platane face à la mairie de Digne, pour contester les orientations sur l'exploitation de la forêt contenues dans un rapport remis par Jean-Louis Bianco (PS), maire de la ville, à Lionel Jospin, il y a un an.

■ **ÎLE-DE-FRANCE** : la deuxième branche de la ligne E du RER (Eole), reliant le centre de Paris à Villiers-sur-Marne (est de la région Ile-de-France), est entrée en service lundi 30 août, après le rodage estival de la première liaison entre Paris et Chelles-Gournay ouverte le 14 juillet. Dans le même temps, à partir du 1^{er} septembre, sur l'ensemble du RER, la première classe disparaît, comme le ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, l'avait annoncé avant l'été (*Le Monde* du 19 juin).

■ **SAVOIE** : le trafic des camions de marchandises vers l'Italie, par le tunnel du Fréjus, est de nouveau filtré, à partir du 31 août, sur l'aire de repos d'Aiton (Savoie) pour réguler le trafic, passé de 3 500 à 6 000 véhicules par jour depuis la fermeture du tunnel sous le Mont-Blanc.

■ **VAR** : la commune de La Môle, dans le canton de Saint-Tropez, devrait se mobiliser, mercredi 1^{er} septembre, contre l'abattage de platanes qui bordent une route nationale. Le conseil municipal a appelé la population à venir protéger les arbres que la direction départementale de l'équipement entend faire abattre pour cause de maladie.



RETROUVEZ VOTRE BULLETIN DE VOTE DANS TELE 7 JOURS.

Grâce à Télé 7 Jours, vous allez pouvoir voter aux 7 d'Or. Pour cela, il vous suffit d'acheter Télé 7 Jours de votre commune. Vous y trouverez votre bulletin de vote avec une présentation détaillée de tous les candidats. Les résultats de vos votes seront révévés au cours d'une grande soirée télévisée en direct du Grand RFV le 2 septembre sur TF1. Alors bon vote et vive les 7 d'Or!

HORIZONS

REPORTAGE

LES TRENTE ANS DE LA RÉVOLUTION LIBYENNE

Plongée dans « l'enfer » de Kadhafi

TU vois le nouvel embarcadère ? C'est de là que partent les bateaux pour Malte. J'ai des copains qui ont déjà fait plusieurs fois le voyage, ils ont leurs circuits, ils connaissent les magasins là-bas et ce qui se vend bien chez nous. Les parfums, les chaussures, les lunettes de soleil, la layette... un peu tout finalement. Demain ils m'emmènent parce que j'ai pu collecter de l'argent pour le mettre dans l'affaire. Ça marche comme ça, entre "biznessa": on se cotise et on se tient les coudes. »

Brahim voudrait être déjà sur le pont du bateau. « Je ne suis encore jamais sorti de Libye, tu comprends ? » Il a vingt ans et un sourire à décrocher la lune ce soir. Une gourmette brille à son poignet, ses cheveux ondulés, coiffés en arrière, frôlent le col d'une chemise qui n'est encore que la médiocre copie turque d'un modèle Versace, mais patience, la fortune viendra peut-être. Pour la séduire, Brahim danse dans le souffle humide et tiède de la mer, dans la lumière intermittente des phares des voitures qui défilent le long du port de Tripoli.

Il rêve de Malte comme les « *trabendistes* » algériens, ses cousins, rêvent de Marseille ou de Barcelone : pour l'apprenti « *biznessa* », La Valette est la porte d'un immense supermarché, l'antichambre de tous les plaisirs. « *Enfin, si tout va bien, parce qu'on ne sait jamais... C'est toléré, le trafic avec Malte, mais quand même illégal puisqu'il faut d'abord acheter les devises au marché noir. A tous les coups, les douaniers libyens vont confisquer au retour la marchandise de l'un d'entre nous, pour se sucrer au passage. C'est le tarif. On partage ce qui reste.* »

Au bout du compte, le gain ne sera pas lourd. « *Mais toujours plus que le salaire de mon père, qui travaille pour la compagnie nationale d'électricité. Qui peut encore nourrir une famille avec ça de nos jours ? J'ai une sœur qui a fait l'université et qu'est-ce qu'elle gagne, une misère... Pourtant, il y a des Libyens qui savent profiter... Des fils de riches qui louent des appartements à Malte, pendant l'été. Ils sortent en boîte tous les soirs ! Nous, on arrive par le bateau le matin, on achète, on se donne un peu de plaisir des yeux et le même soir on embarque vers Tripoli, comme ça on n'a pas trop la tentation.* »

Il n'y a pas de boîtes de nuit à Tripoli. Le manuel *How to speak arabic in Libya* (Comment parler arabe en Libye), dont la première édition date de 1977, prend soin d'en avertir l'étranger novice qui, sitôt posé le pied dans la Grande Jamahiriya, va droit aux choses essentielles. D'où ce bref dialogue, page 111 : « *- Hal fi nawaadi lalleeya ?* » (Est-ce qu'il y a des night-clubs ?) Vingt-deux ans plus tard, la réponse n'a pas varié : « *La mafish* » (Non, il n'y en a pas).

Question futile ? Peut-être. Mais les villes, comme les humains, ont leur visage nocturne. Une fois éteinte l'agitation de la rue, dépourvues les mises en scène, on y discerne mieux l'ossature profonde. Là où la chair de l'Histoire va tenir, se durcir. Là, aussi, où elle va se défaire, parfois bien plus vite qu'on n'aurait cru, sous l'effet d'une corruption longtemps invisible.

Pourtant, qui d'autre que le colonel Mouammar Kadhafi, de tous les dirigeants arabes, aura voulu avec une telle constance s'inscrire dans la durée, graver son nom au fronton des siècles ? Depuis trente ans, tout le drame de la Libye est dans ce corps-à-corps, souvent douloureux, entre un acteur follement épris de son rôle historique et une société qui aspire à une banalité sans histoires.

Tripoli, la nuit, offre un curieux mélange d'austérité contrainte et de consommation sans états d'âme. Grosse ville de province (son million d'habitants, Libyens et étrangers confondus, ne change rien à

l'affaire) corsetée par la crainte des médisances, surveillée par mille regards, ligotée d'interdits. Mais dont les coutures craquent peu à peu sous la poussée d'appétits féroces, le désir d'être enfin « *comme les autres* » après un interminable purgatoire.

Des visiteurs pressés, venus prendre le pouls du pays depuis la suspension de l'embargo des Nations unies, début avril, s'émerveillent : la jeunesse libyenne boit du Coca, se nourrit de hamburgers et de pizzas, s'habille *United Colors of Benetton*, écoute du raï. C'est donc que ces gens-là sont à peu près comme nous, des « *enfants du monde* », et que ce pays dérangeant ou dérangé, en marge en tout cas, sera à la longue paisiblement digéré par le tout-puissant Marché.

« *Hello ! What's your name ?* », chantonnent les gamins dans la rue à tous ceux qui ont une allure vaguement occidentale. L'anglais, interdit pendant dix ans pour cause de confrontation avec l'Amérique, est à nouveau enseigné dans les écoles primaires et secondaires, ce qui a enrichi le vocabulaire des dragueurs. « *I love you !* », chuchotent les garçons au passage des belles étrangères. Sans agressivité, à la libyenne, car trente ans de discours kadhafiens sur « *l'Etat des masses* (qui ne doit pas devenir l'Etat des mâles) » ont quand même marqué les esprits.

ARRÊT sur une image : cette jolie fille qui attend à un feu rouge, avenue Gourji. Les fils de son walkman dépassent de son foulard islamique ; de la pointe d'un ongle discrètement verni, elle marque le rythme de la chanson sur le volant de sa voiture, une Daewoo d'un blanc immaculé, récemment importée de Corée aux frais de la Jamahiriya. Soudain, son téléphone portable sonne, et elle retire les écouteurs pour appuyer contre son oreille le précieux petit appareil. A travers les vitres d'un minibus Iveco – un mode de transport collectif très populaire à Tripoli –, des passagers la regardent, curieux, même pas révoltés. Un portable (la firme suédoise Ericsson a été la première à pénétrer le marché libyen, où il n'y a encore que 20 000 abonnés) coûte 4000 dinars, plus de 12 000 francs au taux actuel du marché noir. C'est vingt mois de salaire d'une institutrice.

Pourquoi les passagers de l'Iveco se révolteraient-ils ? Comme l'a écrit récemment le colonel Kadhafi avec son sens très particulier de l'humour, le peuple libyen inclut « *tous ceux qui reçoivent des malles de vêtements et ceux qui n'en reçoivent pas. Ceux qui passent par le contrôle et ceux qui n'y passent pas, car le citoyen est citoyen et peu importe s'il reçoit une voiture de l'étranger ou non ; s'il a un chauffeur ou non, en application du mot d'ordre "la voiture appartient à celui qui la conduit". Dans les statistiques, vous êtes citoyen et faites partie du peuple, et peu importe après tout que vous ayez une piscine, ou une cuvette dans votre salle de bains.* »

En 1977, l'heure était encore à un strict égalitarisme, et à la vertu révolutionnaire. A défaut de vibrantes soirées disco, le visiteur débarqué en Libye – homme d'affaires, journaliste ou « *membre d'une délégation* », le touriste étant alors une espèce inconnue sur les rivages des Syrtis – pouvait étudier les concepts exposés par le colonel dans son fameux *Livre vert*, en vente dans les meilleurs hôtels et toutes les librairies de Tripoli ou Benghazi.

Les mots-clés de cet opus théorique, qu'un commentateur en veine de persiflage qualifia un jour de « *pensée du désert, ou désert de la pensée* », ont fait entre-temps le tour du tiers-monde, sans y laisser de trace impérisable : « *démocratie directe* », « *congrès populaires de base* », et surtout « *Etat des masses qui s'autogouvernent* », traduction approximative du néologisme kadhafien *Jamahiriya*. Sans oublier la

Auteur d'un recueil de nouvelles publié sous le titre « Escapade en enfer », le chef de l'Etat libyen y dénonce l'univers urbain pour mieux vanter les attraits de la campagne. « Le Monde » s'est aventuré dans cet « enfer » méconnu et rarement ouvert à la presse occidentale. Apparaît une jeunesse désorientée qui prend goût à la drogue et se rêve libre à Malte

« *Troisième Voie* », que chacun espérait, entre capitalisme et communisme.

Emergeant à peine d'une longue somnolence, la Libye n'était, à la veille du coup d'Etat des « *officiers libres* », le 1^{er} septembre 1969, qu'un vaste morceau de Sahara chichement peuplé, quoique abondamment pourvu en pétrole. Mais bientôt, tirée, poussée, houspillée sans ménagement par un « *Guide de la révolution* » visionnaire, elle tournait le dos au parlementarisme, répudiait valeurs occidentales et coutumes féodales, prétendait abolir propriété privée et salariat, créait même – innovation stupéfiante pour la culture musulmane – une académie militaire féminine.

« *Ce qu'il revient à la société jama-hirienne de faire*, proclamait le colonel en 1982 devant une assemblée d'étudiants libyennes, *c'est d'ouvrir la voie de l'avenir devant les autres peuples, ou à tout le moins devant les peuples arabes, d'organiser une vie qui vaille la peine d'être vécue.* » Changer la vie : toute une génération en avait rêvé, la Libye allait l'accomplir.

Tripoli, été 1999. Ciel cobalt, mer immobile. Accroupis sous les ponts des échangeurs d'autoroute, les journalistes maliens, tchadiens ou soudanais attendent, en bougeant le moins possible, une hypothétique embauche pour un chantier. Il

fait trop chaud pour travailler, et même pour espérer qu'il arrivera enfin quelque chose. Les journées commencent tard, les après-midi se traînent, dans la pénombre d'énormes villas aux stores hermétiquement clos : avec leurs réservoirs d'eau au sommet des ter-

Tout le drame de la Libye est dans ce corps-à-corps, souvent douloureux, entre un acteur follement épris de son rôle historique et une société qui aspire à une banalité sans histoires

rasses, leurs rangées de balcons déserts comme des coussins, elles ressemblent à de lourds paquebots qui ne partiroient jamais.

La ville se ranime vers le soir, quand la température fléchit. Les familles moins fortunées, pour qui la climatisation reste un luxe, offrent à leurs enfants un bol d'air dans des squares à l'herbe desséchée. La verdure n'est pas le point fort de Tripoli, qui a longtemps souffert d'un manque chronique d'eau douce, et l'on ne s'est guère soucié d'y planter des arbres depuis l'époque où le comte Volpi, gouverneur italien de la Tripolitaine au dé-

but des années 20, projetait d'en faire un lieu de villégiature élégant – le Monte-Carlo de l'Afrique du Nord !

Sortir enfin, mais pour aller où ? Cinémas, théâtres, salles de concert ou même restaurants dépassant le niveau de la modeste gargote se comptent aujourd'hui sur les doigts de la main. Et, au-delà d'un certain âge, les toboggans et balançoires installés dans quelques espaces publics perdent beaucoup de leur attrait. Les adolescents mâles – 60 % de la population libyenne a moins de 20 ans – s'agglutinent autour de tables de baby-foot souvent posées à même le trottoir, ou soutiennent consciencieusement les murs à côté des nouvelles boutiques de fast-food, rutilantes de faïences et de miroirs, où s'activent des serveurs marocains coiffés de toques comme dans un MacDo.

Reste la voiture, la *sayara*. Il y a, paraît-il, 700 000 véhicules immatriculés en Libye pour moins de cinq millions de Libyens – le taux d'équipement le plus élevé du continent africain, comparable à celui des pays du Golfe. Quelques Porsche et Jaguar se fauillent parmi les grosses cylindrées allemandes et le tout-venant de la production nipponne ou coréenne : 20 000 berlines neuves

empêchent de penser », Kadhafi est foncièrement réfractaire à l'univers urbain : « *Vite, quitte ce cauchemar, ce cimetière des relations sociales !* », adjure-t-il ses lecteurs dans le recueil de nouvelles qu'il a publiées il y a trois ans, *Escapade en enfer*. Mais les Libyens font la sourde oreille : l'écrasante majorité de la population, désormais, habite en ville, et ne semble guère pressée de courir à la campagne, comme l'y incite le Guide, pour produire elle-même sa nourriture dans une atmosphère toute biblique.

Les autorités ont fait quelques efforts pour s'adapter à la réalité. L'actuel gouverneur de Tripoli, le rude colonel Achour Emgueg, est un enfant de la médina qui a sans doute la fibre plus citadine que certains de ses prédécesseurs. Sous son règne, on a agrandi et embelli la promenade du port, remplacé les globes cassés des vieux réverbères, encouragé buvettes et glaciers, aménagé les abords du bassin au pied du château – où les amoureux trouvent une pénombre plus propice aux confidences, sinon au flirt, que sur la place Verte voisine, crûment éclairée par de gigantesques pylones dignes d'un stade de football.

Rien ne vient combler le vide angoissant de la place Verte : scène de théâtre démesurée conçue jadis pour les grandes « *mobilisations populaires* » – aujourd'hui ravalée le plus souvent au rang de vulgaire parking autour duquel tourne, inlassablement, la noria des voitures.

Il est tard maintenant, et les enfants sont endormis depuis longtemps dans les bras de leur mère. Sur le port, les stands du Lunapark s'éteignent, les employés rangent les narguilés et empiètent les chaises des terrasses de café, où seuls des hommes se sont assis. Au long de Gargaresh, les boutiques baissent leurs rideaux de fer – tous peints en vert, couleur de l'islam et du drap libyen. On peut rouler des kilomètres sur les périphériques, les ronds-points, les ponts, les bretelles, toutes les variantes bétonnées d'une conception motorisée du développement, sans rencontrer autre chose que des slogans politiques – et verts, évidemment. La Libye serait une terre de mission pour les « créatifs » publicitaires : personne pour vous confier, en vous regardant au fond des yeux, que votre argent l'intéresse. Personne pour vous pousser, avec un clin d'œil malin ou une moue glamour, à acheter une quelconque marchandise. Parfois, c'est bien reposant.

LA seule image est celle du Guide. Pas si fréquente, d'ailleurs : moins que dans la Tunisie voisine où le président Ben Ali, sanglé dans un immuable costume noir, vous guette au coin de chaque rue. Avec Kadhafi, les angles sont plus variés mais le temps défile impitoyablement, comme dans ces films de vacances qu'on regarde en famille : sur certaines fresques pâlies, le jeune officier au regard et au verbe flamboyants qui galvanisait la nation arabe, marchant sur les traces de son idole Nasser ; puis le chef d'Etat coiffé d'un casque de chantier et en combinaison de travail, pour inaugurer une réalisation du socialisme ; ou encore, vêtu d'un uniforme militaire et menaçant du poing, sous un ciel criblé de bombardiers, l'impérialisme américain.

Dans une nouvelle série de portraits, très grands, apparus en 1998, Kadhafi s'est fait représenter en contre-plongée et pose en « *sage de l'Afrique* », drapé dans un boubou sahélien. C'est sa dernière métamorphose – on pourrait dire : son apothéose, tant il semble planer au-dessus du commun des mortels. Les foules ont disparu du décor, le colonel est seul, le visage fermé, les yeux dissimulés derrière des lunettes bleuâtres. Impressionnant père sévère – et très persévérant : trente ans de pouvoir – de ses enfants libyens qui l'ont tant déçu.



A Ghadamès, ville du sud, à la frontière avec l'Algérie et la Tunisie. Tournés vers la société de consommation, beaucoup de jeunes rêvent de partir faire du « business » avec Malte.

SAM MOHADDAM

Fier d'être né sous la tente bédouine, loin de « ces toits qui nous

Justice : du ministère des affaires au ministère du droit

par Elisabeth Guigou

DEPUIS des décennies, quels que soient les gouvernements, la justice était maltraitée dans les budgets de l'Etat; soupçonnée, de surcroît, de partialité au profit des amis du pouvoir en place, elle n'inspirait plus confiance, déconsidérée par les « affaires », minée par l'insuffisance des moyens dans les tribunaux. Depuis deux ans, le changement est visible : le ministère de la justice n'est plus le ministère des affaires, il est devenu le ministère du droit. Il bénéficie d'une priorité budgétaire affirmée. Les enquêtes montrent que la confiance revient.

Une justice impartiale, égale pour tous : c'est l'objectif fixé par le premier ministre dès juin 1997. Tel est l'esprit de la réforme en cours, qui fait, dans tous les domaines, progresser l'égalité.

Egalité dans l'accès au droit, pour que chacun connaisse et puisse faire valoir ses droits. La réforme déjà réalisée (loi du 18 décembre 1998 sur l'accès au droit et la résolution amiable des conflits, loi du 23 juin 1999 sur l'efficacité de la procédure pénale) y contribue grandement : en développant les maisons de la justice et du droit, où chacun peut trouver gratuitement accueil, assistance, de magistrats, d'avocats, d'associations d'aide aux victimes ; en facilitant le règlement amiable des litiges de la vie courante ; en privilégiant un traitement plus rapide et plus adapté de la petite et moyenne délinquance.

Egalité dans la sécurité. La délinquance quotidienne frappe d'abord les plus fragiles : personnes âgées ou enfants rackettés, habitants des quartiers défavorisés ; elle est aujourd'hui combattue avec de nouveaux moyens : des procédures qui permettent la réparation, dans un temps bref, du préjudice causé à la victime et qui font disparaître tout sentiment d'impunité chez les auteurs d'infraction ; de nouvelles relations dans le cadre des contrats locaux de sécurité

entre les élus, les magistrats, les policiers, les habitants ; des moyens accrus en personnel avec la police de proximité et l'augmentation sans précédent du nombre d'éducateurs (1 000 postes d'ici à 2001) pour répondre à la délinquance des mineurs. La délinquance est aussi économique et financière. La répression en ce domaine se voit aussi dotée de moyens nouveaux. Les pôles économiques et financiers, déjà opérationnels à Marseille, Bastia, Lyon et Paris seront implantés dans une douzaine de cours d'appel. Les magistrats y sont assistés de spécialistes des montages financiers et des mécanismes fiscaux.

Egalité de chacun devant les poursuites. Le projet de loi sur l'action publique, déjà voté à l'Assemblée nationale, organise la transparence des relations entre le pouvoir exécutif et la justice : le garde des sceaux conduit la politique pénale à travers des orientations générales destinées à assurer l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire national ; il ne donne plus d'instructions individuelles dans les affaires particulières. Il n'y a eu aucune exception à ce principe depuis deux ans. Ce système a fait la démonstration de son efficacité, y compris pendant les crises (grèves des chauffeurs routiers, violences urbaines...). Car la responsabilité accrue des procureurs dans la conduite des affaires individuelles va de pair avec une information constante et réciproque des procureurs généraux et de la chancellerie.

Egalité des armes entre défense et accusation, parce qu'une bonne justice résulte du débat contradictoire entre les intérêts de la société, ceux des parties, sans oublier les victimes, qui, elles aussi, ont droit à être représentées et défendues. Une fois traduit devant un tribunal, chaque citoyen doit se voir garantir le respect de ses droits fondamentaux : droit à un

« double regard » pour le placement en détention, celui du juge d'instruction et celui du juge de la détention provisoire ; droit à être assisté par un avocat, et ce depuis le début de la garde à vue ; droit à être jugé dans un délai raisonnable ; droit pour chacun, victime et mis en cause, au respect de sa dignité. C'est le projet de loi renforçant la présomption d'innocence et les droits des victimes, déjà voté en première lecture au Parlement.

Egalité devant l'exécution des peines, parce que la dignité des personnes prévenues ou condamnées doit être assurée, et la réinsertion favorisée pour diminuer la récidive. L'amélioration des

Dans un Etat moderne, dans une démocratie, il n'y a pas d'autre choix

que de mettre le droit et la justice

au cœur de l'Etat et de la société

conditions de vie des détenus – santé, hygiène, éducation –, le développement des alternatives à la détention, les actions de réinsertion sont des missions essentielles confiées aux agents de l'administration pénitentiaire. Le service public pénitentiaire, acteur central du système judiciaire, participe à l'exécution des décisions pénales et favorise la réinsertion sociale des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire : les 53 000 prisonniers mais aussi les 131 000 personnes contrôlées en milieu libre par les services pénitentiaires d'insertion et de probation – service public structuré de l'exécution des peines créé cette année.

Toutes ces avancées dans les poursuites, la conduite du procès et l'exécution des peines permettront à la France de mieux se conformer aux exigences posées par la Convention européenne des droits de l'homme et défendues

par la Cour de Strasbourg. Chacune de nos institutions doit en accepter aujourd'hui la référence.

Egalité dans le fonctionnement de la justice pour que la carte des juridictions permette une répartition des tribunaux en fonction des vrais besoins, et non en fonction des héritages ou des sollicitations. Pour les tribunaux de commerce, la réforme a commencé cet été et sera achevée à la fin de l'année, de manière à assurer le succès de la réforme de la justice commerciale. Quand il s'agit de gérer une pénurie criante, obtenir des moyens supplémentaires ne suffit pas : il faut établir des critères de répartition transparents, accompa-

gnier les crédits obtenus d'un renouvellement des méthodes de travail et de gestion. Je m'y emploie.

Egalité des personnes face au droit, qu'il s'agisse des individus dans le droit de la famille, du droit des nouvelles technologies de l'information, ou qu'il s'agisse des entreprises dans le droit des sociétés. Ce sont mes objectifs pour les deux ans qui viennent.

Pour le droit de la famille, deux axes de réflexion s'imposent. Comment assurer à l'enfant la stabilité de son lien de filiation et celui de son droit à entretenir des rapports avec ses deux parents quels que soient les changements de vie de ceux-ci ? Comment prendre en compte, dans le couple, marié ou pas, l'égalité de plus en plus marquée entre l'homme et la femme et l'allongement de la durée de la vie ? Sachant que la famille est le lieu où se construisent les rapports

sociaux, les rapports entre les générations, entre les sexes, mais aussi les rapports entre l'autorité et la liberté et qu'il faut préserver ce rôle structurant de la famille tout en prenant en compte l'évolution de ses différentes formes.

Réformer aussi le droit économique, car les efforts demandés aux salariés doivent trouver leur contrepartie dans une plus grande transparence et un meilleur contrôle de la direction des entreprises. La réforme des tribunaux de commerce, la révision des textes sur le traitement des difficultés des entreprises, la modernisation du droit des sociétés doivent permettre aux entreprises, notamment aux plus petites d'entre elles, de mieux faire face dans un environnement de plus en plus concurrentiel.

Il restera, enfin, à défricher un nouveau champ : celui du droit applicable aux nouvelles technologies de l'information. A l'heure où l'usage de l'Internet se répand, la création d'un cadre juridique clair et sûr, propre à assurer la liberté de communication entre les citoyens, à garantir la protection des consommateurs et à instaurer la confiance dans les transactions électroniques s'impose.

Egalité devant la responsabilité car aucune institution, aucune personne ne doit être au-dessus de tout regard critique, c'est le gage de la qualité : les juges et la justice doivent eux aussi rendre des comptes. Des mécanismes existent déjà ; ils doivent être améliorés. Responsabilité professionnelle et disciplinaire, bien sûr, mais aussi responsabilité devant les citoyens qui ont droit à des garanties, voire à une indemnisation face aux dysfonctionnements de l'institution judiciaire, qui ont droit aussi de connaître les raisons des décisions prises et de pouvoir, dans tous les cas, former des recours.

Egalité, quel que soit le lieu de résidence en France ou en Europe, devant les réponses judiciaires.

Pour tous les conflits de droit civil, créances commerciales ou divorce de couples binationaux, rendus inextricables par l'ignorance réciproque dans laquelle se tiennent les différents systèmes judiciaires nationaux, il faut aboutir à la reconnaissance mutuelle des jugements rendus dans les pays voisins et, s'agissant des couples binationaux, favoriser la médiation. Face aux menaces de la criminalité organisée, dont l'expansion est particulièrement préoccupante en Europe – y compris grâce à un usage illicite des nouvelles technologies de l'information –, une action déterminée doit être menée. La lutte contre le blanchiment de l'argent sale est, à ce titre, cruciale. Elle exige la levée immédiate du secret bancaire à la demande des juges, ainsi que la réglementation des paradis fiscaux. Notre pays est dans l'Union européenne, comme au sein du G 7, à la pointe des initiatives et des propositions.

Les changements commencent à être perceptibles, le service public de la justice fonctionne mieux. Bien sûr, il reste beaucoup à faire : achever les travaux sur la procédure civile et pénale, poursuivre les réformes de fond (droit de la famille, des sociétés, des nouvelles technologies de l'information) ; maintenir l'effort sur la justice quotidienne, pour réduire les délais et répondre à l'inflation exponentielle de la demande de droit et des contentieux en s'appuyant sur des acteurs du système judiciaire plus responsables. Mais, dans un Etat moderne, dans une démocratie, il n'y a pas d'autre choix que de mettre le droit et la justice au cœur de l'Etat et de la société. Les moyens alloués de manière prioritaire depuis deux ans y contribuent puissamment. Il revient à la justice d'utiliser ces moyens au mieux et de rendre compte de leur emploi.

Elisabeth Guigou est ministre de la justice.

Qui trop embrasse mal étreint

par Gilles Lacan

AUJOURD'HUI, la justice est moins menacée dans son indépendance que dans sa singularité, en raison tant de l'élargissement de ses missions que de l'organisation et du fonctionnement du corps judiciaire.

L'office du juge est de dire le droit. La première extension significative de sa mission remonte sans doute aux attributions en matière d'assistance éducative, confiées, par la loi, au juge des enfants, dans un domaine qui ressortit plutôt à l'aide sociale qu'à la justice. Depuis, les juges n'ont cessé d'être sollicités pour investir de nouveaux secteurs du champ social. Le surendettement des ménages, la réinsertion des détenus, la prévention de la délinquance, l'aide aux victimes et, plus récemment encore, la politique de la ville constituent à cet égard les « avancées » les plus notoires de l'institution judiciaire, dans des types d'activité pour lesquels elle n'était pas préparée et où elle est amenée à agir en synergie avec de nouveaux partenaires institutionnels, publics ou privés.

Qui trop embrasse mal étreint. Pour ne se référer qu'à l'assistance éducative, l'autosaisine du juge, contraire aux principes les plus élémentaires de l'institution, comme la pratique répandue, bien qu'illégale, pour les juges des enfants, de recevoir les mineurs ou leur famille hors la présence du greffier, illustrent assez cette dérive de la justice, dès qu'elle sort de son office.

Avec les nouvelles missions qui lui ont été confiées, l'institution n'est plus seulement menacée de dérives procédurales – encore qu'il y aurait beaucoup à dire sur la pratique de « *traitement en temps réel* » des infractions – mais d'une intégration progressive dans des politiques publiques décidées par le gouvernement. La lecture des relevés de décisions du Conseil national de sécurité intérieure ne laisse aucun doute à cet égard. A la base, les contrats locaux de sécurité, souscrits par les seuls procureurs, mais qui im-

pliquent l'activité pénale de tout le tribunal, sont autant de petits renoncements à l'autonomie de l'institution judiciaire.

En apparence, la sphère de la justice s'élargit. En réalité, la justice devient une branche de l'administration.

Ce tropisme administratif est lui-même renforcé par les caractéristiques propres de la magistrature française. Ici, les juges ne sont pas, sauf exception, issus du barreau, mais d'un concours administratif qui, après une formation spécifique dispensée par l'Ecole nationale de la magistrature, leur donne directement accès au corps judiciaire. Leur carrière s'y déroule ensuite, à la

En apparence, la sphère de la justice s'élargit.

En réalité, la justice devient

une branche de l'administration

manière de celle des fonctionnaires, rythmée par les grades, les échelons et les indices, la mutation en avancement constituant la clé de voûte de ce brillant édifice.

En théorie, les magistrats du siège sont inamovibles. Mais, en pratique, ils ne peuvent faire carrière qu'en changeant de poste tous les cinq ou six ans. Loin d'être réservée aux ambitieux, cette mobilité est officiellement encouragée par la chancellerie. Alors que l'inamovibilité est garantie par la Constitution, une récente circulaire du garde des sceaux rappelait aux juges « *l'exigence de mobilité* ». Il importe peu que le ministre de la justice et le Conseil supérieur de la magistrature aient ou non une gestion partisane du corps, il suffit qu'ils interviennent de manière régulière et déterminante dans la carrière de chaque magistrat.

La sujétion n'est pas politique ; elle est à la fois professionnelle et culturelle ; la justice n'est pas di-

visée entre juges de gauche et juges de droite, mais entre juges indépendants et juges aux ordres.

Cette dimension très administrative du statut des magistrats concourt à les séparer des avocats, qui, pour leur part, ne connaissent ni hiérarchie ni avancement, élisent leur bâtonnier et font toute leur carrière dans le même barreau. Or une telle séparation affaiblit la justice, car elle la prive de sa base et la coupe de sa culture. L'indépendance est dans la robe.

Une dernière tendance est apparue au cours des dernières années, susceptible de remettre en cause l'un des traits spécifiques de l'institution, qui touche à son

identité. La hiérarchie judiciaire est celle des juridictions entre elles ; elle s'exerce au moyen du contrôle de la juridiction supérieure sur la décision rendue par la juridiction inférieure, c'est-à-dire par la voie de la réformation et de la cassation. Or, sous couvert d'organisation et de productivité, l'impératif quantitatif étant privilégié par rapport à l'exigence qualitative, les gouvernements successifs ont progressivement substitué à cette hiérarchie originale une hiérarchie administrative, interne à chaque juridiction.

Aujourd'hui, le juge est moins comptable de la qualité de ses jugements devant la cour d'appel que de leur quantité devant son propre président ; le conseiller à la cour d'appel, de la qualité de ses arrêts devant la Cour de cassation que de leur quantité devant son premier président.

Les chefs de juridiction, contrairement à leurs homologues des juridictions européennes (Cour de justice de l'Union et Cour de

Strasbourg, instituée par la Convention européenne des droits de l'homme), ne sont pas élus par leurs pairs, mais nommés dans leurs fonctions par le pouvoir central. Ils continuent à porter la robe, mais consacrent l'essentiel de leur temps à des fonctions administratives, consistant principalement à exécuter et faire exécuter les ordres de la chancellerie.

Depuis le début des années 80, les assemblées générales de magistrats n'ont plus qu'un rôle consultatif en matière d'organisation interne des cours et tribunaux. L'actuelle réforme du CSM non seulement prévoit que la majorité des membres de celui-ci sera désignée par la classe politique, mais encore attribue, au sein de la minorité censée représenter le corps judiciaire, une surreprésentation, lourde et inédite, aux chefs de juridiction.

Plus grave encore, la réforme de la procédure de la détention provisoire, en organisant un contrôle du président du tribunal sur les décisions du juge d'instruction, institue une relation hiérarchique de nature juridictionnelle entre magistrats du siège d'une même juridiction, ce que n'avait osé aucun gouvernement précédent.

La France souhaite préserver l'originalité de son système juridique et judiciaire, tant en matière civile qu'en matière pénale, face au processus de normalisation sur le modèle anglo-saxon. C'est à la fois légitime et non chimérique. Encore faut-il présenter une solution alternative crédible à ce modèle, fondée sur une claire séparation des pouvoirs, sur le recentrage de la justice à l'intérieur de son périmètre propre d'activité, sur l'autonomie de gestion des juridictions et sur un minimum d'osmose entre le barreau et le corps judiciaire, qu'il conviendrait aussi d'étendre à l'Université.

Gilles Lacan est président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Montpellier.

A propos du « lobby juif »

par Gilles Martinet

LES réactions provoquées par la petite phrase de François Mitterrand que Jean d'Ormesson rapporte dans son livre sont très révélatrices. Personne ne conteste que le seul fait d'évoquer l'existence d'un « *lobby juif* » constitue une manifestation d'antisémitisme. Il faudrait donc en déduire soit que Jean d'Ormesson a menti (ce qui ne semble pas être le cas), soit que François Mitterrand a été secrètement antisémite (ce qui me paraît faux). Comment sortir de cette contradiction ?

Eh bien tout simplement en reconnaissant que les juifs de France (ou, plus exactement, une partie d'entre eux) ont été conduits, en certaines circonstances, à constituer de véritables et efficaces groupes de pression. Ils ne sont évidemment pas les seuls à l'avoir fait. Ce pays fourmille de réseaux d'influence, d'origines diverses, dont les hommes politiques doivent tenir compte.

La communauté juive – expression que je n'aime pas employer – n'est pas homogène. Beaucoup de Français d'origine juive ne se reconnaissent pas dans ses institutions officielles. Cependant, lorsque l'Etat d'Israël se trouve dans une situation difficile ou lorsque certains tentent d'atténuer les responsabilités du régime de Vichy, les liens se resserrent, la solidarité joue. Rien de surprenant à cela.

Laissons de côté l'affaire Bousquet, qui est à l'origine de la petite phrase de François Mitterrand re-

AU « COURRIER DU MONDE »

QUESTIONS

Où était le Parti communiste lorsque les écologistes dénonçaient l'amiante il y a trente ans ? Où est-il aujourd'hui lorsqu'on essaie de parler du nucléaire ? Quand on parle de qualité de vie ? La qualité de vie, ce n'est pas d'habiter un pavillon résidentiel, c'est plutôt de ne pas habiter près d'une autoroute, une usine chimique ou nucléaire, un aéroport, [de vivre] entassés dans des tours de vingt étages, loin

cueillie par Jean d'Ormesson. On sait que, sur ce dossier, la défense de l'ancien président de la République était loin d'être convaincante. Aussi se mettait-il en colère lorsqu'on l'interrogeait à ce sujet. Il n'était pas nécessaire d'appartenir au « *lobby juif* » pour le constater. Mais comme ce « *lobby* » lui avait généralement été favorable, il ne pouvait supporter sa réprobation. La réaction de Jean-Christophe Mitterrand reflète parfaitement le sentiment d'abandon qu'avait éprouvé son père.

La question importante est de savoir si l'on peut considérer les Français d'origine juive comme des citoyens comme les autres et parler d'eux comme on parle des Corses ou des Bretons ou si le terrible souvenir de la Shoah, les souffrances subies et aussi la persistance d'une idéologie d'extrême droite nous interdisent toujours de le faire.

J'ai, comme la plupart des anciens résistants, respecté cet interdit tant je craignais que ce que l'on appelle l'antisémitisme « *ordinaire* » ne reflérisse dans ce pays. Mais aujourd'hui, je me demande si cette « discrimination positive » ne va pas dans le mauvais sens. En Amérique, on parle ouvertement des « *lobbies juifs* ». Pourquoi ne le ferait-on pas en France lorsqu'ils se manifestent, par exemple, lors d'une visite de Yasser Arafat à Paris ?

Gillet Martinet est ambassadeur de France.

de tout et au milieu de rien, c'est aussi de ne pas passer 2 heures par jour dans le métro, dans le train, ou coincé dans les embouteillages. Alors, où était le parti pendant trente ans ? Et que nous dit-il aujourd'hui sur les conditions de travail des intérimaires du nucléaire ? (...) La liste est longue, Robert Hue. Il est normal que les mangeurs de salades à la dioxine communiste se fassent rares.

Docteur François Lefort Héraklion (Crète)

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La censure de l'image

LE constat est accablant. Sur les 34 expositions du 11^e festival Visa pour l'image de Perpignan, grand-messe annuelle du photojournalisme, une seule montre des documents pris dans la France d'aujourd'hui : un reportage réalisé par Marie-Paule Nègre sur ceux que l'on appelle les « nouveaux pauvres ». Sinon, que voit-on ? Les enfants des rues à Mexico ou dans un dépôt de Madrid, le sida au Cambodge, les tourments africains, l'Afghanistan des talibans, Israël et les pays arabes, le Grand Sud américain, l'Inde, le Bangladesh...

Perpignan montre que tout semble photographiable, y compris les pays les plus interdits. Sauf la France, pays où a été inventé la photographie. Sans doute ce paradoxe est-il lié aux choix d'un festival qui fait la part belle aux horizons lointains. Mais comment ne pas faire le lien entre cette absence d'images de l'Hexagone et la multiplication de conflits ou de procès intentés par des anonymes ou des célébrités au nom du droit à l'image ?

Photographier la France est devenu un casse-tête aberrant et dissuasif. Il n'est pas un photographe qui n'ait été confronté à une menace de procès pour avoir, alors que le préjudice est peu évident, voulu montrer la rue, la ville, un bâtiment célèbre – pourtant construit avec de l'argent public –, les gens, le territoire. Tels qu'ils sont.

L'exemple le plus extravagant, et qui montre bien que l'Hexagone est devenu un territoire privé, est donné par des propriétaires d'un volcan d'Auvergne

qui s'en prennent à l'utilisation d'une vue aérienne de ce paysage vierge. Et qui proposent évidemment de retirer leur menace de procès contre une somme d'argent... Des centaines d'images exposées ou projetées à Perpignan, qui forment la mémoire visuelle du monde, pourraient en France faire l'objet d'une procédure.

Surtout si deux dispositions du projet de loi Guigou, concernant le renforcement de la présomption d'innocence et visant des images d'actualité, étaient définitivement adoptées. Au motif qu'elles portent atteinte aux personnes et aux familles de victimes. On ne peut que conseiller au garde des sceaux de venir à Perpignan pour saisir l'absurdité de dispositions qui visent à refuser de voir en face la réalité d'un attentat ou d'une violence. En résultat, au-delà des abus indéfendables de certains, un climat de défiance généralisée contre les photographes qui a abouti à accuser, avant même les résultats de l'enquête judiciaire, les reporters qui se sont retrouvés sous le pont de l'Alma après la mort de Lady Diana.

En résultent des journaux qui hésitent à montrer des images de la France telle qu'elle est. En résultat un monde visuel à deux vitesses, où l'on est invité à s'agenouiller devant la douleur des autres et à se dire que ces choses-là n'arrivent pas chez nous. Justement, parfois, elles arrivent. Revenons à Marie-Paule Nègre. « Allez montrer à ceux du dehors comment on vit », lui ont dit nombre d'exclus. Cela va devenir, en France, presque impossible.

A l'heure où vous lirez ces lignes...

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

DONC, François Mitterrand attribuait à un « lobby juif » l'indignation inspirée par la révélation de ses relations avec Bousquet. Cette explication recueillie par Jean d'Ormesson dans *Le Rapport Gabriel* (Gallimard) ne pourra que renforcer l'effet de l'amitié du président défunt pour le complice direct des nazis dans les rafles antijuives de zone occupée.

Cette nouvelle atteinte à son image posthume, l'ancien chef de l'Etat en a-t-il pris le risque délibérément, sachant qu'à quelques instants de sa retraite elle n'aurait plus de conséquences politiques ? A-t-il cédé au goût de déplaire dont s'accompagne souvent la manie de séduire ? A l'entêtement de l'âge ? A l'approche de la mort, quand l'accord avec soi paraît valoir quelque imprudence ? A des convictions-réflexes longtemps contrariées ou dissimulées ? Cette ténacité s'ajoutera à nombre d'autres.

Le hasard du courrier a voulu que, le jour même où je lisais la confiance présidentielle aux relents d'années trente, me parvienne un fatras de propagande antisémite paraissant issu de la même époque lugubre. En lettres gothiques rappelant, comme à dessein, les affiches de l'Occupation, ce ne sont qu'imprécations contre Juifs, Arabes, Noirs, casseurs de banlieue, francs-maçons, Eglises « ava-

chies », immigrés « dégénérés », scientifiques « en folie » et autres « pourritures », dont « seul nous délivrera un vrai chef », etc. En prime, et en cassette, est proposée l'interview du « dernier dandy » dénôçant les « maladies juives modernes ». Le tout expédié de la poste de Bondy, assorti d'allusions à la vie privée du destinataire et de menaces, tracées d'une main gâteuse...

De telles régurgitations du *Pilori* ou de *Je suis partout* ne mériteraient pas d'être mentionnées – calcul évident des officines, pour faire nombre –, si elles ne se multipliaient effectivement, depuis quelques trimestres, et si un autre hasard des postes ne m'avait apporté, le même matin, une lettre comme je n'en avais jamais reçue : une amie avait choisi de disparaître et me disait pourquoi – trop tard, exprès, pour éviter une vaine tentative de dissuasion.

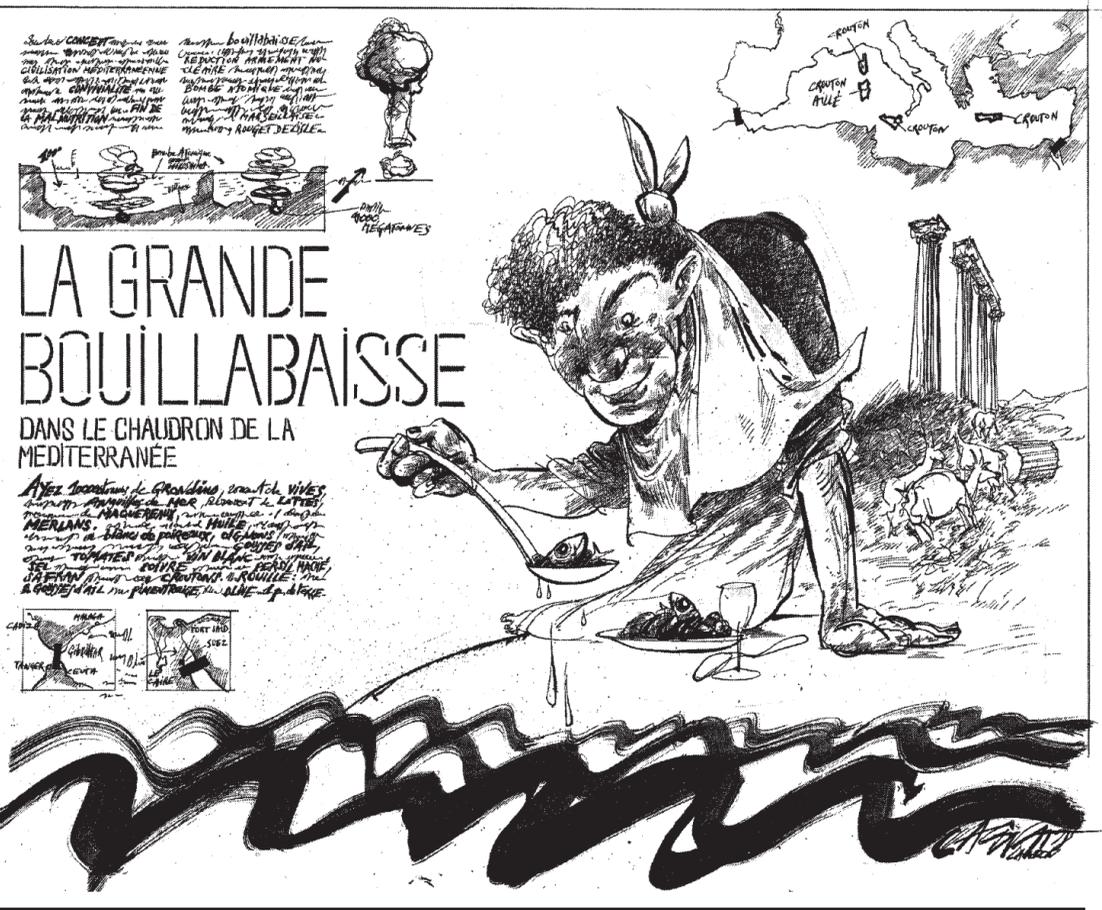
Edgar Reichmann a salué (*Le Monde* du 5 août) les mérites mal connus de cette amie, Odette Abadi, née Rosenstock. C'est elle qui, avec son futur mari, le critique dramatique Moussa Abadi, auteur d'admirables souvenirs du ghetto de Damas, a caché plus de cinq cents enfants juifs dans la région de Nice. Déportée à Birkenau, puis à Bergen-Belsen, elle a tout tenté de ce qui pouvait l'être, comme jeune médecin, dans les mouirois des *Rewiers*,

où elle a croisé le monstre Mengele. Son témoignage a paru à l'Harmattan, en 1995, sous le titre *Terre de détresse*. Après la mort de son mari, estimant sa mission accomplie, et en absence de toute maladie, malgré ses quarante-cinq ans, elle a rejoint sereinement les milliers d'amies fantômes dont elle avait fermé les yeux dans les camps, et dont la mémoire ne l'avait jamais quittée.

Comme toutes les rescapées, elle tremblait que cette mémoire ne s'efface, qu'on ne néglige de l'entretenir, au prétexte que l'excès de vigilance risquerait de la desservir. Lors du procès Papon, elle s'indignait que l'on puisse attribuer la poursuite et la condamnation de l'ancien préfet à un... « lobby juif » ! Moins d'un mois après son entrée dans le silence, cette expression redoutée refaisait sinistrement surface !

On devrait faire lire *Terre de détresse* dans toutes les classes. Des salles d'hôpitaux et des écoles de médecine devraient porter le nom d'Odette Abadi. « A l'heure où vous lirez ces lignes... » : les fins choisies ajoutent, au scandale de toute mort, on ne sait quel reproche, quelle intimation. Aucune actualité ne résiste à celle du message d'ami envoyé en secret de « son » au-delà, digne d'éternité si nous y veillons, impérieux par sa discrétion même.

Projet de célébration de l'an 2000 par Jean-Pierre Cagnat



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directeur : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alday, directeur général adjoint ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Fenenci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royquette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelewicz (Editoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pillaou ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'entretien des immeubles

UN CONSEIL de cabinet a examiné et approuvé hier un projet de loi présenté par M. Claudius Petit, ministre de la reconstruction, en application de l'article 44 de la loi du 1^{er} septembre 1948, aux termes duquel le prélèvement sur les loyers, institué par les ordonnances des 28 juin et 26 octobre 1945, doit être aménagé. Ce prélèvement est destiné, on le sait, « à l'entretien et au renouvellement du patrimoine immobilier ». Le projet de M. Claudius Petit le maintient à 5 %, au profit du fonds national d'amélioration de l'habitat. D'autre part, à partir du 1^{er} janvier 1950, les propriétaires seront tenus d'affecter chaque année au moins 15 % du montant du loyer perçu à l'entretien et aux réparations de leurs immeubles. S'ils n'en faisaient rien, ils auraient à verser au fonds de l'habitat 10 % des loyers perçus. Bien entendu les

justifications des travaux d'entretien s'étendront d'une année sur l'autre de manière qu'un propriétaire ayant dépassé une année la proportion obligatoire de 15 % puisse en tenir compte dans les années suivantes.

M. Claudius Petit aurait l'intention d'établir des projets relatifs au ravalement périodique des maisons et aux conditions d'hygiène des locaux d'habitation. A la chambre syndicale des propriétaires immobiliers de la Ville de Paris, on déclare approuver pleinement le principe de l'affectation obligatoire d'une fraction des loyers à l'entretien des immeubles. Un projet de coopérative immobilière y a même été établi dans le but d'assurer les travaux d'entretien ; cette coopérative serait elle-même alimentée par un prélèvement sur les loyers.

(1^{er} septembre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La social-démocratie revue par M. Jospin

Suite de la première page

Le gouvernement fait la preuve que les contradictions qui avaient été jadis fatales à la gauche peuvent être surmontées : contradiction entre les catégories populaires, victimes du changement de l'économie, et les couches moyennes, qui en tirent avantage ; contradiction, aussi, entre ces deux groupes sociaux et les chômeurs de longue durée, les exclus, auxquels sont destinées les aides financées par les impôts que paient les cadres, tandis que le sort des salariés du bas de l'échelle reste inchangé.

L'ironie de l'histoire est que cette politique volontariste et coûteuse a été acceptée dans les secteurs de l'opinion les plus sensibles à la pression fiscale et les plus confiantes dans le libre jeu du marché, parce qu'en matière de prélèvements obligatoires et d'intervention autoritaire de l'Etat tous les records avaient été battus pendant les deux premières années du septennat, et pour un résultat désastreux. De sorte que, à tout reproche de ponctionner trop d'argent sur les entreprises

ou les ménages ou d'introduire la puissance publique là où, selon les libéraux, elle n'a que faire, Lionel Jospin pouvait toujours répondre qu'il était loin, très loin, de faire autant qu'Alain Juppé et qu'avec lui, au moins, cela servait à quelque chose : réduire les déficits comme requis pour le passage à l'euro, par exemple, ou offrir des emplois, fussent-ils publics, aux jeunes qui jusque-là galéraient des années avant de toucher leur premier salaire. Le soutien au pouvoir d'achat des plus modestes (à travers les différentes aides et allocations), les emplois-jeunes, les 35 heures, la lutte contre l'exclusion ont redonné vie à une inspiration keynésienne qui fait ricaner les libéraux, dont l'effet économique au sens strict n'est sans doute pas mesurable mais dont l'efficacité sociale et politique n'est pas contestable.

Accompagnée de concessions réalistes aux contraintes du marché – ouvertures de capital, privatisations, ouvertures à la concurrence de secteurs relevant jusque-là du service public –, cette politique sollicite fiscalement les couches moyennes salariées, qui cumulent les avantages aux yeux de Bercy : consommatrices, donc pourvoyeuses de TVA, mais aussi imposables à l'impôt sur le revenu et, naturellement, peu bénéficiaires, au total, de prestations so-

ciales. C'est à ces catégories-là que Lionel Jospin, Dominique Strauss-Kahn et Martine Aubry ont décidé à présent, sous la pression notamment de François Hollande, d'adresser un premier signe en réduisant la TVA sur les travaux d'entretien des logements – mais la mesure doit aussi favoriser l'emploi dans ce secteur, donc bénéficier aux catégories populaires – et un second en annonçant pour 2001 une baisse des impôts directs.

LE COÛT D'UNE POLITIQUE

Sans doute cette baisse à venir a-t-elle été présentée comme concernant aussi bien la taxe d'habitation (qui ne tient pas compte du revenu) que l'impôt sur le revenu ; sans doute aussi a-t-il été précisé que, au sujet de ce dernier impôt, il s'agira de réduire les effets de seuil qui dissuadent, aujourd'hui, certaines catégories de chômeurs aidés de reprendre une activité. Il reste que parler de baisse du prélèvement sur le revenu, c'est admettre l'idée que les salariés qui acquittent l'impôt – la moitié des ménages sont au-dessous du minimum imposable – sont aujourd'hui trop mis à contribution. En d'autres termes, il ne faudrait pas que le coût d'une politique dont le mérite, pour ce qui lui revient, est de créer un contexte favorable à la

croissance de l'économie finisse par être ressenti comme excessif par ceux qui investissent le plus d'eux-mêmes dans cette croissance.

C'est tout le sens de l'adjectif « nouveau » dans l'expression de Lionel Jospin, « nouvelle alliance ». Car l'alliance entre les catégories populaires d'ouvriers et d'employés et les couches moyennes – cadres moyens et supérieurs du privé et du public, intellectuels comme disait autrefois le Parti communiste – a toujours été à la base de la social-démocratie. Elle avait pris en France, dans les années 70, la forme de l'union de la gauche entre le PS et le PCF, théorisée par le socialiste et ex-communiste Jean Poperen dans la formule du « front de classe ». La différence est qu'à cette époque le partenaire principal de l'alliance ou du front était (ou était censé être) la classe ouvrière, dotée par Marx d'une vocation quasi surnaturelle à libérer l'humanité. Dans la « nouvelle alliance » jospinienne, comme chez ses aînés, dans l'innovation social-démocrate que sont le nouveau travailisme de Tony Blair et le nouveau centre de Gerhard Schröder, chacun comprend bien que le partenaire principal est constitué par les couches moyennes.

Patrick Jarreau

VALEURS EUROPÉENNES

Le titre Metro s'est apprécié lundi 30 août de 2,24% à 52,95 euros. Celui qui était numéro un de la distribution en Europe a progressé après que le distributeur français Carrefour a annoncé sa fusion avec Promodès, créant le numéro deux mondial de la distribution derrière l'américain Wal Mart.

food a achevé le rachat de la chaîne américaine Host Marriott Services pour devenir le numéro un mondial des restaurants d'aéroports. Depuis le début de l'année, l'action s'est adjugée près de 58%.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. semaine, and company names like AUTOMOBILE, BANQUES, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. semaine, and company names like CLARIANT N, DEGUSSA-HUELS, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. semaine, and company names like ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDING, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. semaine, and company names like AKER RCI -A, CGIP /RM, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. semaine, and company names like BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. semaine, and company names like AKER MARITIME, BIC AMOCO, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. semaine, and company names like ACCIONA, ACESA REG, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. semaine, and company names like LASMO, PETROLEUM GEO-S, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. semaine, and company names like ALUMINIUM GREEK, ARJO WIGGINS AP, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. semaine, and company names like 3L, ALMANJI, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. semaine, and company names like ACCOR/RM, ADIDAS SALOMON, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. semaine, and company names like ALLIED DOMECO, ASSOCIAT BRIT F, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. semaine, and company names like AGA -A, AGA -B, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. semaine, and company names like ALLIED ZURICH, ASPIS PRONIA GE, etc.

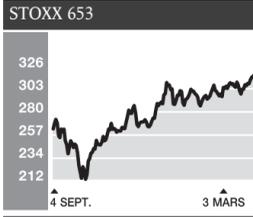


Table listing various companies and their stock prices, including GRANADA GROUP, HERMES INTL, HPI, etc.

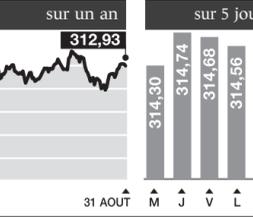


Table listing various companies and their stock prices, including AXA /RM, CGU, CNP ASSURANCES, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ASTRAZENECA, ELAN CORP, GLAXO WELLCOME, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ABB PARTICIP -A, ABB PARTI, ABDECO, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AKER MARITIME, BIC AMOCO, BURMAH CASTROL, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ABB PARTI, ABDECO, ALSTOM, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ABB PARTI, ABDECO, ALSTOM, etc.

Advertisement for 'LES NOUVELLES TECHNOLOGIES' with the website www.lemonde.fr/aietek/ and the slogan 'Avec INTERACTIF'.

Table listing various companies and their stock prices, including ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ABB PARTI, ABDECO, ALSTOM, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACCOR/RM, ADIDAS SALOMON, ALITALIA, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ABB PARTI, ABDECO, ALSTOM, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACCOR/RM, ADIDAS SALOMON, ALITALIA, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ABB PARTI, ABDECO, ALSTOM, etc.

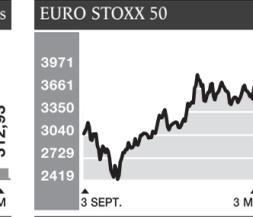


Table listing various companies and their stock prices, including AXA /RM, CGU, CNP ASSURANCES, etc.

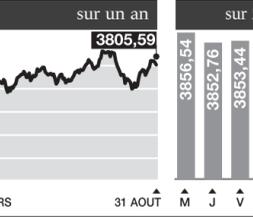


Table listing various companies and their stock prices, including ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, CENTRICA, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ABB PARTI, ABDECO, ALSTOM, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, CENTRICA, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AKER MARITIME, BIC AMOCO, BURMAH CASTROL, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, CENTRICA, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, CENTRICA, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, CENTRICA, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, CENTRICA, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACCOR/RM, ADIDAS SALOMON, ALITALIA, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, CENTRICA, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACCOR/RM, ADIDAS SALOMON, ALITALIA, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, CENTRICA, etc.

Section header: CODES PAYS ZONE EURO. List of country codes and names: FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne, etc.

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS FRANÇAISES

● L'action BNP a commencé la séance du mardi 31 août sur une baisse de 0,7 %, à 73,55 euros. La banque devrait annoncer, mercredi, la composition du nouveau comité exécutif du groupe BNP-Paribas. ● Le titre Société générale a reculé de 1 %, à 187,8 euros, mardi 31 août dans la matinée. La veille, l'action du groupe bancaire avait terminé sur une baisse de 0,73 %, à 189,6 euros. ● L'action GrandVision a perdu 0,53 % mardi 31 août à l'ouverture des transactions, sur des prises de bénéfice après la hausse de 2,54 % la veille. Le groupe avait annoncé une augmentation de 21 % de son résultat net au premier semestre. ● Le titre Casino a légèrement baissé de 0,31 % mardi matin, les investisseurs spéculant sur un rapprochement de l'enseigne de grande distribution suite à la fusion Carrefour-Promodés. Lundi, il avait fait un bond de 6,09 %. ● L'action Valeo est restée stable dans les premières transactions du mardi 31 août. L'équipementier automobile devrait publier, après la clôture du marché, un bénéfice net semestriel en hausse de près de 20 %. ● Le titre DMC est resté stable mardi matin. Pourtant, le groupe textile a annoncé la cession de ses activités habillement en Europe à l'investisseur allemand Claas Daun.

Table of stock prices for various French companies including BIC, BNP, BOLLORÉ, BONGRAIN, BOUYGUES, etc.

Table of international stock prices including AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, CROWN CORK ORD., etc.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 31 AOUT Cours relevés à 10h 15 Liquidation : 23 septembre

Table of monthly settlements for French companies like B.N.P. (T.P.), RENAULT (T.P.), SAINT GOBAIN(T.P.), etc.

Table of monthly settlements for international companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

Table of monthly settlements for international companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 30 AOUT Une sélection. Cours relevés à 17h 35

Table of new market stock prices for companies like ADL PARTNER, AB SOFT, ALPHAMEDIA, etc.

SECOND MARCHÉ

MARDI 31 AOUT Une sélection. Cours relevés à 10h 15

Table of second market stock prices for companies like DAPTA-MALLIN, GROUPE J.C.D., DAUPHIN, etc.

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; L = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES : ● droit détaché; ○ contrat d'animation; + ou offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE R(1): Lundi daté mardi; % variation 31/12; Mardi daté mercredi; montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi; paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi; compensation; Vendredi daté samedi; nominal.

SICAV FCP

Une sélection. Cours de clôture le 30 août

Table of SICAV and FCP funds including FONSVICAR, MUTUAL DÉPÔTS SIC, CAISSE D'ÉPARGNE, etc.

Table of various financial instruments and funds including REVENU-VERT, SYNTHESES, UNIVERS ACTIONS, etc.

Table of various financial instruments and funds including KALEIS EQUILIBRE D, KALEIS SERENITE D, etc.

Table of CDC Assset Management funds including LIVRET B. INV.D PEA, NORD SUD DEVELOP, etc.

Table of various banks and financial institutions including CREDIT AGRICOLE, CREDIT COMMERCIAL, etc.

Table of various banks and financial institutions including LA POSTE, SG ASSET MANAGEMENT, etc.

LEGENDE ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / MERCREDI 1^{er} SEPTEMBRE 1999

TENNIS La première journée des Internationaux des Etats-Unis a permis à Amélie Mauresmo d'affirmer ses progrès après la blessure à la cheville qui l'a handicapée pendant

trois mois. ● **LA FRANÇAISE** a éliminé en deux sets (6-1, 6-4) la promise jeune belge Justine Henin. ● **NICOLAS ESCUDÉ**, 136^e joueur mondial, a créé la surprise en domi-

nant le Suédois Magnus Gustafsson à l'issue d'un match de plus de trois heures (4-6, 4-6, 7-6 [8/6], 6-2, 6-4). ● **LES FAVORIS** ont, dans l'ensemble, réussi leur entrée, à l'image

de l'Américain Andre Agassi, impressionnant face au Suédois Niklas Kulti (6-0, 6-1, 6-3). ● **CARLOS MOYA**, éphémère numéro un mondial cet hiver, a battu le Slovaque

Dominik Hrbaty en trois manches (7-6 [7/4], 6-3, 6-4). ● **LA ROUMAINE** Irina Spirlea s'est illustrée en sortant la tête de série n° 6, la Sud-Africaine Amanda Coetzer (6-1, 7-5).

A l'US Open, Amélie Mauresmo a débuté en douceur

La Française a éliminé au premier tour la Belge Justine Henin en deux sets. Après sa blessure contractée au mois de mai pendant le tournoi de Roland-Garros, elle est toujours fragile physiquement mais sa détermination reste intacte

NEW YORK

de notre envoyée spéciale

Elle vit au jour le jour, prenant dans une journée tout ce qu'elle peut de plaisirs, et s'ingénie à les apprécier tous. Son humeur, aujourd'hui ? Soulagée. Lundi 30 août, aux Internationaux des Etats-Unis, Amélie Mauresmo s'est extirpée d'un premier tour délicat en éliminant la jeune Belge Justine Henin, au tennis coriace et à l'avenir prometteur (6-1, 6-4).

Le match fut une bonne mise en route. Du haut de ses dix-sept ans, la talentueuse Justine Henin pratique un jeu offensif fondé sur un revers qui ressemble à celui d'Amélie Mauresmo. D'abord paralysée par le trac, la joueuse belge n'a pu contenir la puissance de la Française. Derrière un service profond et régulier, Amélie Mauresmo a retrouvé ses marques et s'est rappelée au bon souvenir de ses adversaires en jouant toutes les variations sur son revers. Parfois, elle a souri ou serré le poing, comme étonnée par sa propre réussite, toute à sa joie de retrouver des sensations et des applaudissements.

Il y a encore quelques mois, le match aurait semblé une formalité pour la star montante du tennis français. Mais c'était avant que Justine Henin, qui vit sa première saison professionnelle, n'ajoute quelques lignes à son prestigieux curriculum vitae de junior. C'était avant qu'Amélie Mauresmo ne se donne une entorse à la cheville lors du premier tour du tournoi de double à Roland-Garros, le 27 mai.

La blessure était grave, elle a éloigné la Française plus de deux mois des courts. Revenue à San Diego le 2 août, elle a perdu contre Sandrine Testud. La cheville lui faisait encore un peu mal, elle a préféré rentrer en France, déclarant forfait pour le tournoi de Toronto. « Je ne voulais pas rester plus longtemps à l'étranger », lâche-t-elle.

Cinq Françaises parmi les seize têtes de série, une première dans un tournoi du Grand Chelem

A New Haven, elle s'est légèrement blessée à la cuisse mais elle a trouvé une consolation, une accession en quart de finale après avoir battu Julie Halard-Decugis (6-2, 6-1). Elle avait ensuite été balayée par Lindsay Davenport sur le même score. Elle préfère oublier. « J'ai besoin de confiance », assène-t-elle, comme pour être laissée tranquille par un public qui découvre le phénomène. Finaliste surprise aux Internationaux d'Australie, coqueluche aux Internationaux de France et absente à Wimbledon, Amélie Mauresmo voudrait être anonyme à New York. Cela sera difficile. A l'US Open, elle est tête de série dans



Un revers à succès

Amélie Mauresmo est une des rares joueuses du circuit à utiliser le revers lifté. Cette arme lui procure de nombreuses ouvertures, elle en a encore fait la démonstration contre la Belge Justine Henin.

un tournoi du Grand Chelem pour la première fois de sa jeune carrière, et le public brûle de découvrir celle qui avait manqué de faire vaciller Martina Hingis au troisième tour en 1998 avant l'aventure australienne. « Je ne veux pas être favorite, explique Amélie Mauresmo. Je reste fragile physiquement. C'est encore instable au niveau de la cuisse. Je vais essayer de tenir le plus longtemps possible en essayant tout de même de me ménager. » Parfois, dans son jeu, une timidité inédite trahit quelques faiblesses, mais il y a toujours cette détermination qui la rend si fouguese sur un court.

Pendant sa convalescence, Amélie Mauresmo a poursuivi son apprentissage de championne. Elle a fêté ses vingt ans en juillet et s'est reposée. « J'ai repensé à beaucoup de choses, j'ai fait le vide et j'ai encaissé tout ce qui s'était passé. Maintenant, je sais ce qui était bon et je sais ce qui était moins bon. »

Elle revoit des images de son aventure de Melbourne : « L'Australie me restera toujours dans la tête. » Elle en est convaincue, elle n'aurait pas dû entamer une campagne américaine après sa finale à l'Open de Paris, en février : « Je n'étais pas prête pour repartir aussi vite. »

Elle a retrouvé cette sérénité qui l'habitait en début de saison : « Je n'ai pas beaucoup joué mais je suis fraîche mentalement, c'est un atout. » Son objectif reste de se qualifier pour le tournoi des Masters, qui réunit les seize meilleures joueuses de la saison à New York, au mois de novembre. Amélie est pour l'heure

en 10^e position. « Ma saison ne recommence pas à New York, elle continue. »

Au deuxième tour, Amélie Mauresmo rencontrera la Sud-Africaine Marian De Swardt, qui a battu l'Américaine Kristina Brandi (6-3, 7-6 [7/5]). Pour l'heure, elle ne voit pas plus loin, elle ne veut pas savoir qu'elle évolue dans le même quart de tableau que Jana Novotna (tête de série n° 8) et Arantxa Sanchez Vicario (n° 10) et surtout que Martina Hingis, numéro 1 mondiale et tête de série n° 1, présumée grande rivale de la Française. Les deux joueuses se sont déjà rencontrées trois fois cette saison.

Pour les autres joueuses françaises, la journée a été plutôt bonne. Sarah Pitowski et Anne-Gaëlle Sidot se sont respectivement qualifiées pour le 2^e tour en battant l'Américaine Jenny Hopkins (6-4, 6-2) et la Belge Laurence Courtois (4-6, 6-4, 6-2). Emilie Loit a été éliminée par l'Américaine Lisa Raymond (6-0, 6-4).

Mary Pierce (n° 5), Julie Halard (n° 9), Nathalie Tauziat (n° 11) et Sandrine Testud (n° 14) devaient entrer en lice dans le tournoi mardi 31 août. Avec Amélie Mauresmo, ce sont cinq Françaises qui figurent parmi les seize têtes de série, une première dans un tournoi du Grand Chelem. La première surprise dans le tableau féminin est venue de l'élimination de la Sud-Africaine Amanda Coetzer, tête de série n° 6, par la Roumaine Irina Spirlea (6-1, 7-5).

Bénédict Mathieu

Nicolas Escudé et son jeu de voltigeur

SUR LE BANC, Nicolas Escudé surmonte sa fatigue, éponge la sueur de son front. Rien ne semble pouvoir entamer sa détermination. Il vient de gagner trois matches lors des qualifications, et de disputer quatre sets après, dans le vent. Non loin de lui, Magnus Gustafsson a plongé la tête dans sa serviette et peut à peine reprendre son souffle. Sa tristesse est aussi profonde que sa lassitude. Le Suédois a eu deux balles de match contre le Français. Il a gâché la première en commettant une double faute et a vu filer la deuxième dans un passing-shot bien aiguisé. Après avoir arraché le tie-break, Nicolas Escudé a profité du moral chancelant de Magnus Gustafsson et s'est qualifié, lundi 30 août, pour le 2^e tour de l'US Open (4-6, 4-6, 7-6 [8/6], 6-2, 6-4).

Ce fut un beau match, excellent contraste entre le jeu de voltigeur de Nicolas Escudé et la présence musclée de Magnus Gustafsson. Coups de fouet contre coups droits percutants, esquives contre gros services, les échanges furent entrecoupés d'expéditions vers la volée imprévisible à la partie un rythme étourdissant. Et ces deux balles de match sauvées ! « Un coup de chance », estime Nicolas dans un sourire.

Bien sûr, il a eu « un flash ». Un instant fugace, il s'est retrouvé dans l'été australien, en janvier 1998. Alors, au premier tour des internationaux d'Australie, il avait été mené deux sets à zéro et avait sauvé une balle de match contre Magnus Larsson... un compatriote de Magnus Gustafsson. Il fit, ensuite, fait sensation en atteignant les demi-finales en gagnant deux nouveaux matches alors qu'il était mené deux manches à zéro. Le circuit avait découvert et aimé ce grand escogriffé au tennis d'escrimeur. Il avait vingt et un ans, il était 100^e joueur mondial au début du tournoi, il était entré parmi les quarante meilleurs.

Après sa demi-finale à Melbourne, il a vu sa carrière lui glisser progressivement entre les doigts. L'organisme s'effrite, comme trop sollicité. Nicolas souffre du coude. Il s'efface au 2^e tour à Roland Garros ou à Wimbledon et au premier tour de l'US Open. En janvier 1999, il n'a pu venir défendre ses points aux internationaux d'Australie, frappé par le décès de son père. Il a passé les quelques mois suivants l'esprit ailleurs. Il est bien revenu au printemps, mais une nouvelle blessure à la cuisse l'a éloigné à nouveau des courts. Il est aujourd'hui 136^e mondial.

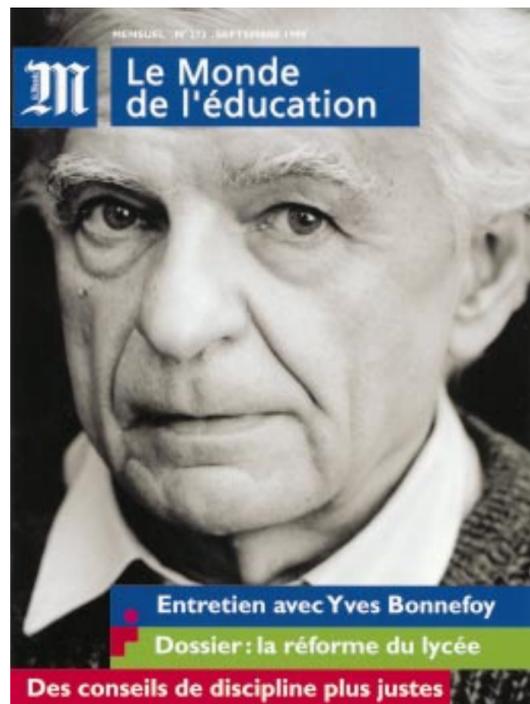
CONSERVER LE NIVEAU

Pour ne « pas devenir fou » à passer son temps à s'entraîner entre deux premiers tours perdus et parce que son rang l'y contraignait, il a retrouvé la division 2 du circuit et a disputé des tournois challengers : « Le problème, c'est de parvenir à garder un équilibre entre les deux niveaux pour ne pas être dépassé quand on arrive à entrer dans les grands tournois. » Qualifié pour le tableau final d'Indianapolis, il a perdu au premier tour : « J'étais complètement dépassé. » Il l'avoue, son voyage dans la division 2 l'a rappelé à l'humilité. « J'avais peut-être pris la grosse tête », sourit-il.

Nicolas Escudé a changé d'entraîneur et ses séances de préparation physique conviennent sans doute mieux à son organisme fragile puisqu'il n'est plus blessé : « Je préfère ne pas faire de musculation et jouer au tennis plutôt que de faire de la musculation et ne pas jouer. » Le jeu lui a manqué. Dans tous ces moments de doute, il lâche : « Mon tennis a toujours été là. » Au deuxième tour, Nicolas Escudé rencontrera Carlos Moya, tête de série numéro 8 pour un nouveau défi.

B. M.

SEPTEMBRE 99 - CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



Entretien avec Yves Bonnefoy

Dossier: la réforme du lycée

Des conseils de discipline plus justes

Le Monde de l'éducation

LE MAGAZINE RÉSOLUMENT ENSEIGNANT

Tensions raciales

Bien qu'éliminé, lundi 30 août, dès le premier tour de l'US Open par le Slovaque Jan Kroslav, Mashiska Washington continue de se battre pour faire part de son indignation. Selon le jeune joueur, frère de MaliVai Washington, la Fédération américaine de tennis (USTA) ferait preuve de racisme à l'égard des joueurs américains d'origine africaine. Il entend poursuivre l'USTA en justice parce qu'elle aurait écarté du système des élèves brillants leur refusant par exemple des invitations aux internationaux des Etats-Unis. Mashiska ainsi que sa sœur Mashona se sont vu accorder des « wild cards » pour le tournoi 1999. Une petite manifestation rassemblant une dizaine de personnes a eu lieu, dimanche 29 août, devant les portes de Flushing Meadows.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME** : le Kényan Bernard Barmasai, soupçonné d'avoir conclu un arrangement avec son compatriote Christopher Koskei (sacré ultérieurement champion du monde à Séville), qui l'aurait laissé gagner le 3 000 m steeple lors d'un meeting à Zurich le 11 août, pourra disputer les trois dernières épreuves de la Golden League. Mais la Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF) l'a privé de la récompense de 1 million de dollars (6,2 millions de francs) partagée entre les athlètes restés vaincus.

■ **FOOTBALL** : Montpellier a recruté, lundi 30 août, pour 30 millions de francs deux joueurs de l'Olympique de Marseille : le défenseur central Eric Decroix (30 ans) et le meneur de jeu Jocelyn Gourvenec (27 ans).

■ **Corentin Martins**, le milieu de terrain international du RC Strasbourg, a été prêté, lundi 30 août, aux Girondins de Bordeaux qui cherchaient un meneur de jeu depuis la fracture du péroné dont a été victime Stéphane Ziani, samedi 28 août.

■ **Manchester United a pris la tête du championnat d'Angleterre**, lundi 30 août, après sa large victoire à domicile face à Newcastle (5-1) avec trois points d'avance sur le deuxième, Aston Villa, et six sur le troisième, Chelsea. L'attaquant Andy Cole a marqué quatre buts.

■ **Mario Basler**, le fantasque milieu de terrain international du Bayern Munich, a écopé, lundi 30 août, d'une amende de 55 000 francs pour être resté dans un établissement nocturne jusqu'à 3 heures, la veille du match de championnat face à Unterhaching, samedi 28 août. La semaine précédente, l'international français Bixente Lizarazu avait été sanctionné d'une amende de 33 000 francs pour une altercation avec son coéquipier, Lothar Matthäus.

Le gaz carbonique tapi au fond du lac Nyos, au Cameroun, menace à nouveau la région

En 1986, un dégazage soudain avait tué 1 746 personnes et des milliers d'animaux

Les scientifiques qui ont placé le lac Nyos, au Cameroun, sous haute surveillance depuis son dégazage meurtrier de 1986 ne cachent pas

leur inquiétude : le barrage naturel qui retient ses eaux montre des signes de faiblesse. Et des difficultés de financement retardent la mise en

place du dispositif qui permettrait de purger le lac du gaz carbonique qui dort dans ses fonds et qui menace la vie sur ses rives.

SES EAUX paisibles s'étalent dans un écrin de verdure, au fond du cratère d'un ancien volcan au nord-ouest du Cameroun. Mais les apparences sont trompeuses. En fait, le lac Nyos représente une véritable bombe à retardement pour les êtres vivants, hommes et animaux. Il partage avec le petit lac Monoun, à 150 kilomètres de là, la particularité rare de stocker dans ses profondeurs d'énormes quantités de gaz carbonique issu de sources hydrothermales.

Le CO₂ n'est pas toxique à faible dose dans l'atmosphère, mais il devient mortel quand il atteint des concentrations élevées. C'est ainsi qu'il y a treize ans, le 21 août 1986, le dégazage fulgurant des eaux du lac Nyos a tué 1 746 personnes et des milliers d'animaux. Selon les rares témoins survivants, cette catastrophe avait été précédée d'une forte détonation, suivie d'une odeur d'œuf pourri.

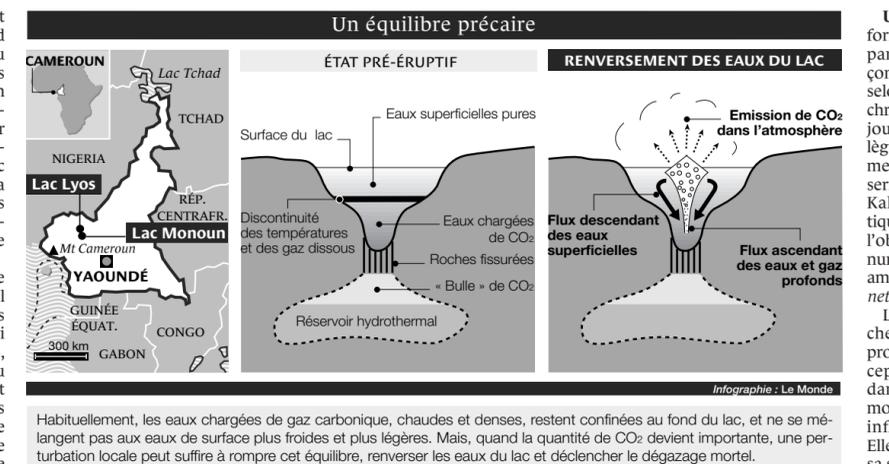
Aussi une nouvelle explosion, entendue le 2 août, a-t-elle ravivé les inquiétudes. Plus personne n'habite à proximité du lac, mais les vallées alentour regorgent de troupeaux avec leurs bergers. Dépechés sur place, les techniciens de l'Institut de recherches géologiques et minières (IRGM) du Cameroun ont constaté que le bord du lac s'était éboulé sur une longueur de 120 mètres.

Heureusement, les seules victimes semblent avoir été, cette fois, quelques poissons aperçus flottant sur le lac. Le bruit serait dû à un tremblement de terre superficiel, peut-être consécutif à l'agitation tectonique que connaît la région depuis l'éruption du mont Cameroun en mars et avril.

PROBLÈMES DE FINANCEMENT

L'alerte a été chaude. Elle confirme l'inquiétude des volcanologues et géophysiciens qui « auscultent » régulièrement le lac Nyos depuis la tragédie de 1986 et ont pu constater que ses eaux et celles du lac Monoun – qui avait tué 37 personnes en 1984 – se rechargent inexorablement en CO₂.

Lors d'une mission sur place en 1998, George Kling (université de Michigan, Etats-Unis), William Evans (US Geological Survey), Gregory Tanyileke (IRGM) et Minoru Kusakabe (université d'Okayama, Japon) ont constaté que « la pression des gaz dans l'eau du lac avait énormément augmenté par rapport à des mesures précédentes en dessous de 170 mètres de profondeur, avec une croissance plus élevée dans les derniers vingt mètres. Ce qui indique que la saturation en CO₂ y est supérieure à



Habituellement, les eaux chargées de gaz carbonique, chaudes et denses, restent confinées au fond du lac, et ne se mélangent pas aux eaux de surface plus froides et plus légères. Mais, quand la quantité de CO₂ devient importante, une perturbation locale peut suffire à rompre cet équilibre, renverser les eaux du lac et déclencher le dégazage mortel.

60 %, et qu'elle atteint 83 % dans le lac Monoun ».

Si la saturation totale n'est pas encore atteinte, elle est suffisante, selon eux, pour déclencher une catastrophe. « N'importe quel boulement de la colonne d'eau, provoqué par un glissement de terrain, la chute d'un rocher ou un violent orage, peut entraîner à tout moment un relâchement du gaz mortel », expliquent les quatre scientifiques dans leur rapport.

« Le temps joue contre nous »,

en branle le processus de dégazage. »

Le moyen de désamorcer la bombe, en extrayant les quelque 300 à 400 millions de mètres cubes de gaz stockés au fond du lac Nyos, existe pourtant. Il consiste à reproduire le phénomène naturel en le contrôlant. Il y a quatre ans, une équipe française menée par Michel Halbwichs l'a testé en vraie grandeur, en immergeant dans le centre du lac un tuyau long de 193 mètres, muni d'une moto-

« Comme si une bombe à neutrons avait explosé »

« Dans le premier village que nous avons traversé, nous avons vu des hommes, des femmes, étendus morts sur le sol, devant leurs cases, encore allongés sur leur lit, parfois sur la piste », rapportait un prêtre néerlandais parvenu dès le 23 août 1986 au matin sur les bords du lac Nyos. « C'était, ajoutait-il, comme si une bombe à neutrons avait explosé, ne détruisant rien, mais tuant toute vie. » La catastrophe, qui eut lieu dans la nuit du 21 août, fut rapidement attribuée à l'émission brutale d'une énorme quantité de gaz carbonique stockée dans les eaux du lac. Selon les quelques survivants interrogés, elle fut précédée de quelques heures par plusieurs grosses explosions accompagnées de violents bruits de flux et reflux d'eau. Puis il y eut un jaillissement d'eau de couleur rouge à la base, qui s'est élevé jusqu'à 50 mètres au-dessus du niveau du lac. Ce jet est ensuite devenu blanc et le gaz mortel s'est étalé dans les vallées alentour.

confirme Michel Halbwichs, professeur de physique à l'université de Savoie, à Chambéry, qui a effectué trois missions sur place avec des collègues français. « Les catastrophes meurtrières de 1984 et 1986 ont eu lieu toutes deux en août, traditionnellement une période de grosses pluies souvent très glacées avec des grêlons. Quand cette eau très froide et très dense coule au fond du lac, elle peut très bien engendrer une perturbation et mettre

pompe (Le Monde du 12 avril 1995). Le procédé a démontré sa faisabilité en faisant jaillir un jet d'eau et de gaz dissous haut de 21 mètres.

Un projet de dégazage a été élaboré en 1997-1998 avec le Japon pour un coût de 20 millions de francs. Mais « il n'a pas abouti, car les Japonais n'ont pas pu nous fournir l'aide financière nécessaire », explique Joseph Hell, directeur de l'IRGM. Pour en finir avec ce pro-

blème lancinant, « les autorités camerounaises ont relancé au début de cette année un nouveau projet redimensionné », précise-t-il. Une enveloppe a été votée pour démarrer une étude de faisabilité. »

En attendant l'installation définitive qui comportera plusieurs colonnes d'extraction allant, cette fois, jusqu'au fond du lac, à 210 mètres de profondeur, et pour laquelle la France est sur les rangs avec les Américains, Michel Halbwichs suggère de « remettre en marche celle qui a été utilisée en 1995 par l'équipe française, en la dotant d'un système de mesures et de surveillance relié au réseau de satellites Inmarsat, actionné à distance depuis Paris ou Yaoundé ». Pour un coût de 600 000 francs, cette solution offre, selon lui, « l'avantage d'extraire plus de gaz carbonique qu'il n'en arrive et de freiner la recharge du lac ». Les capteurs installés sur la colonne permettraient aussi d'en savoir plus sur la stratification des eaux du lac.

Mais un autre danger menace la région. Lorsque les pluies sont abondantes – ce qui est le cas actuellement –, le lac déborde sur un exutoire fermé par un barrage naturel haut de 40 mètres. Or des infiltrations ont été observées à la base du barrage, constitué d'une roche volcanique fragile. Une rupture de cette retenue d'eau provoquerait une catastrophe de grande ampleur au Nigeria voisin. Pour le moment, affirme Michel Halbwichs, « aucun spécialiste de géotectonique n'est allé évaluer le risque réel ».

Christiane Galus

Un gène impliqué dans le retard mental identifié

Les travaux de chercheurs français confirment l'influence de défauts génétiques. Sans éclairer pour autant les bases de l'intelligence

UN GÈNE impliqué dans une forme de retard mental isolé, frappant préférentiellement les garçons et transmis par les femmes, selon un schéma d'hérédité liée au chromosome X, vient d'être mis au jour par Alain Carrié et ses collègues de l'équipe du docteur Jamel Chelly, à l'unité 129 de l'Inserm dirigée par le professeur Axel Kahn (Institut Cochin de génétique moléculaire). Leur travail fait l'objet d'un article publié dans le numéro de septembre du mensuel américain de recherche *Nature Genetics*.

Le gène mis au jour par ces chercheurs induit la synthèse d'une protéine qui, s'associant à un récepteur, pourrait être impliquée dans le signal transmis par une molécule essentielle à la réponse inflammatoire, l'interleukine 1. Elle a été nommée ILIRAPL pour sa similitude avec la protéine associée au récepteur de l'interleukine 1 (Interleukin 1 receptor associated protein like). « Cette protéine, absente chez les malades atteints de retard mental ayant suscité la recherche, est produite dans le système de l'hippocampe, spécialisée dans la gestion de la mémoire et dans les aires du cortex spécialisées dans la perception auditive et visuelle, explique Alain Carrié. Nous avons, en outre, trouvé chez certains sujets atteints de retard mental isolé appartenant à une autre famille une mutation ponctuelle de ce même gène, qui arrête prématurément la synthèse de la protéine. Cela conforte notre hypothèse selon laquelle c'est bien l'absence d'ILIRAPL qui est cause de retard mental dans ces familles. »

Le retard mental, défini par un quotient intellectuel inférieur à 70, frappe 2 à 3 % de la population ; chez environ la moitié des personnes ayant un retard mental sévère, on met en cause un défaut génétique hérité. Il frappe plus volontiers les garçons, ce qui a fait privilégier la recherche de gènes défectueux sur le chromosome X. En effet, le plus souvent, le désordre n'apparaît que lorsque tous les exemplaires d'un gène donné portent la mutation. « Or l'immense majorité des gènes est en double exemplaire, l'un provenant du père et l'autre de la mère, si bien que la probabilité que ces deux gènes soient modifiés par mutation et entraînent une affection est faible. En revanche, le chromosome sexuel X n'est présent qu'en un seul exemplaire chez le garçon, associé à un très petit chromosome Y porteur de peu de gènes, précise le docteur Chelly. Ainsi, une femme ayant un gène muté sur l'un de ses deux chro-

mosomes X n'est le plus souvent pas atteinte. Mais son fils, ayant reçu le chromosome X porteur du gène muté, n'a pas de « copie de secours » de ce gène et présente la maladie. Il est donc approprié de rechercher sur le chromosome X un gène défectueux lorsque, dans une famille, les garçons sont atteints et que la maladie apparaît transmise par les femmes. La recherche de gènes responsables de retards mentaux est terriblement complexe, et travailler dans un premier temps sur le chromosome X permet de pallier une partie de cette complexité. »

La recherche génétique des retards mentaux liés à l'X commence à porter ses fruits. Depuis la description du syndrome de l'X fragile et le clonage du gène en cause (FMR1) en 1991, cinq gènes altérés, portés par le chromosome X, ont été trouvés dans des retards mentaux isolés, sans aucun autre signe associé. Dont trois par l'équipe de Jamel Chelly. Parmi ces cinq gènes, trois gouvernent la synthèse de protéines impliquées dans la transmission intracellulaire de signaux délivrés à la surface des neurones. L'inactivité de ces protéines entraîne vraisemblablement des anomalies dans la connexion entre les neurones par altération des prolongements cellulaires qui forment des contacts entre les cellules.

« Le fait que l'altération d'un gène entraîne un retard mental ne peut conduire à l'affirmation que l'intelligence est liée à ce gène »

Axel Kahn

Le rôle de l'ILIRAPL, décrit aujourd'hui, serait différent. Il faut revenir au rôle de l'interleukine 1 (IL-1) pour espérer déchiffrer le rôle de cette nouvelle protéine, qui serait un adaptateur entre le récepteur de l'IL-1 et les protéines intracellulaires qui relaient l'action de ce messager. Dans le système nerveux central, l'IL-1 modifie l'activité de la zone spécialisée dans les phénomènes de mémoire, comprenant hippocampe et gyrus denté. Une étude japonaise avait montré dès 1990 que l'IL-1 pourrait régler les processus d'apprentissage et de mémoire en modulant l'activité des neurones de l'hippocampe. La démonstration actuelle de l'implication dans le retard mental d'anomalies de cette voie suscite déjà des recherches nouvelles concernant les mécanismes moléculaires et cellulaires qui sous-tendent le développement des fonctions cognitives.

Peut-on pour autant parler de « gènes de l'intelligence » ? Le professeur Axel Kahn met en garde contre cette interprétation erronée de la signification de gènes impliqués dans le retard mental (Le Monde du 2 mai 1998). « Le fait que l'altération d'un gène entraîne un retard mental, voire, plus spécifiquement, un désordre particulier du comportement chez un animal d'expérience ou dans l'espèce humaine, ne peut conduire à l'affirmation que l'intelligence ou le comportement considéré sont liés à ce gène, mais simplement que l'activité de ce dernier est nécessaire à ces fonctions complexes. Ainsi, pour prendre un exemple, la section d'une Durit ou le débranchage du Delco d'une automobile aboutissent à son immobilisation, qu'il s'agisse d'une vieille 2 CV ou d'une Ferrari ultra-performante. Or personne n'est fondé à déduire de ces conséquences que la Durit ou le Delco sont les pièces expliquant les performances des véhicules, mais simplement qu'elles sont indispensables à celles-ci ! »

Elisabeth Bursaux

Jean-Pierre Haigneré a regagné la Terre en pleine forme après en avoir fait 3 000 fois le tour avec Mir

« EN DEUX JOURS, nous nous sommes complètement réadaptés. » Le spationaute Jean-Pierre Haigneré, qui a fait partie du dernier équipage de la station Mir, a livré ses premières impressions de terrien à la presse, lundi 30 août à la Cité des Étoiles, près de Moscou. Le Français a eu « beaucoup de plaisir à retrouver les charmes de la Terre » après 188 jours, 20 heures et 16 minutes dans l'espace – record pour un « spationaute occidental », dont s'est félicité le Centre national d'études spatiales (CNES).

Peu après l'atterrissage de son vaisseau Soyouz dans les plaines du Kazakhstan, samedi, Jean-Pierre Haigneré, cinquante et un ans, était pourtant affecté par ses quelque 3 000 tours de Terre, l'air un peu groggy, comme ses compagnons russes Victor Afanassiev et Sergueï Avdeïyev. Au point que sa compagne, la spationaute française Claudie André-Dehays, avait dû l'aider à boire à la bouteille. C'est que « nous sommes restés longtemps la tête en bas [dans le Soyouz], des flammes léchaient le vaisseau, une odeur de fumée régna dans la capsule. Ce n'était pas très agréable », a-t-il indiqué.

Tout cela est oublié et les fa-

tigues et déficiences consécutives à un long séjour dans l'espace s'estompent rapidement. « C'est d'ailleurs dangereux, cette capacité d'adaptation, car si l'on n'avait pas de contre-mesures données par les médecins depuis la Terre, on pourrait très vite devenir des zombies avec des petites jambes et des petites têtes », a expliqué Jean-Pierre Haigneré à la chaîne de télévision LCI. Comme ses compagnons dans Mir, il s'était astreint quotidiennement à des exercices physiques pour compenser les pertes musculaires et osseuses engendrées par l'absence de pesanteur.

UN SOUPÇON DE NOSTALGIE

Le président Jacques Chirac a adressé « ses très chaleureuses félicitations » au « général Jean-Pierre Haigneré ». Fervent partisan des vols habités, le chef de l'État a rendu hommage « à la persévérance et au sérieux qui vous ont conduit depuis votre sélection comme spationaute en 1985, après un parcours remarquable, à devenir détenteur du plus long séjour jamais effectué par un étranger à bord de Mir ». Le recordman n'a reçu aucune félicitation de la part de Claude Allègre, ministre de la recherche et de l'espace, qui ne fait pas mystère de sa

préférence pour les missions spatiales robotisées.

Jean-Pierre Haigneré n'a pas caché avoir été ému au moment d'abandonner Mir. « Bien sûr, quand on ferme cette station et qu'on la laisse toute seule avec toute son histoire, il y a quand même un peu de nostalgie, c'est évident, a-t-il lâché. Il y a une âme dans cette station. » Même sentiment chez Victor Afanassiev : « Nos âmes sont tristes, nous laissons derrière nous un morceau de la Russie », regretait le vétéran russe en quittant la station. Après quatorze ans dans l'espace, le Meccano de 130 tonnes devrait s'abîmer dans le Pacifique en avril (Le Monde du 27 août).

Destinée à lui succéder, la Station spatiale internationale (ISS) dont les deux premiers éléments sont en orbite, devrait être opérationnelle en 2004. Elle accuse déjà un an et demi de retard sur le calendrier initial, mais la NASA vient d'annoncer un nouveau glissement d'un mois, en raison de vérifications à effectuer sur les navettes suite à une défaillance observée sur Columbia. De nouveaux retards ne sont pas exclus.

Hervé Morin (avec AFP et Reuters)

Découverte d'eau peut-être de l'âge du système solaire

UNE MINUSCULE poche d'eau incluse dans un cristal de sel a été découverte dans une météorite tombée au Texas en 1998, indique une étude parue vendredi 27 août dans la revue américaine *Science*. L'eau a pu être apportée à la météorite au cours de sa vie, lors de la collision avec un autre corps formé de glace, comme une comète, reconnaît l'auteur de cette étude, Michael Zolensky (centre spatial Johnson à Houston, Texas). Mais elle a pu tout aussi bien y être emprisonnée au moment de sa formation, au tout début du système solaire, il y a quelque 4,5 milliards d'années. Une autre étude publiée également dans *Science*, rapporte la présence dans une autre météorite d'éléments laissant entendre que de l'eau se trouvait en abondance sur le corps céleste dont elle est issue. Les chercheurs vont tenter d'analyser cette goutte d'eau (d'un diamètre équivalent au dixième de celui d'un cheveu) pour y trouver des éléments susceptibles de vérifier les hypothèses sur sa provenance.

DÉPÊCHES

■ **ESPACE** : le site d'atterrissage de la sonde Mars Polar Lander a été choisi. L'engin, actuellement en route vers la planète rouge, s'y posera le 3 décembre par 76 degrés de latitude sud et 195 degrés de longitude ouest, à quelque 800 km du pôle Sud, a annoncé la NASA. A cet endroit, le sol se présente sous forme de couches superposées qui témoignent, selon les scientifiques de la NASA, « des changements climatiques intervenus sur Mars ». On pourrait, estiment-ils, y trouver « des restes de particules qui se seraient formées dans les anciennes mers et auraient ensuite été amenées par le vent dans les régions polaires ». ■ **AGRICULTURE** : un contrôle antidopage par prélèvement des poils, pour la détection des anabolisants, aura lieu samedi 4 septembre au concours national de viande bovine de haute qualité d'Evron (Mayenne), ont annoncé les organisateurs. Le maire d'Evron, Michel Nicolas, vétérinaire et président des vingt-deux concours de viande bovine organisés en France, a décidé d'utiliser ce mode de contrôle – une première dans le milieu de l'élevage – afin de « rassurer le consommateur et de privilégier la sécurité alimentaire ». – (AFP)

Lapin barbu

Desclozeaux, dessinateur gastronomique

ON PLAISANTE, on plaisante. Lui pas. Tous ces rigolos avec leurs mots, leurs phrases, leurs astuces d'écrivain de grand chemin. Mon papier si délicat à écrire, mon style à respecter, ma pensée à ne pas trahir, mon journal, si convenable, pas de blague, je compte sur vous, mon vieux. Mais oui, comptez sur moi, je vais tout particulièrement m'occuper de vous... Desclozeaux n'est pas toujours un homme facile à vivre. Grosse vedette très soupe au lait. S'entendre avec lui réclame de l'énergie.

Voilà trop longtemps qu'on le fréquente pour ne pas lui dire tout le bien que l'on pense de lui et combien il nous court depuis le pénible moment où on l'a rencontré. C'est un dessinateur qui se prend pour un dessinateur. Un comble. Un des premiers de sa bande de vagabonds à faire respecter le métier du haut de sa barbe et à bousculer les malpolis du coussu de sa bedaine. Il vous traînerait facilement jusqu'au prétoire si vous aviez de mauvais mots ou seulement la mauvaise idée de ne pas prendre garde à ses œuvres. Je fais l'appoint, c'est entendu, mais figurez-vous que j'existe aussi.

DU CÔTÉ DES VICTIMES

Gourmand de mises en garde, de bons alignements et de justes perspectives, il l'est également de plats mijotés à son caractère. Les cuisiniers chichi lui donnent de l'urticaire, les crâneurs pareillement, et les snobs, dans leur ensemble, infiniment. Son Gard natal (Sernhac, avec un « h », n'oubliez pas) lui a cloisonné un palais où les mignardises n'ont pas leur place. A son image. Pas de cravate dans sa garde-robe, que du bourgeron taillé sur mesure. Semblablement pour les automobiles, qu'il prend pour des palanquins; very grosse personne à transporter à dos de 2 CV, le seul animal de bât qu'il juge digne de véhiculer Sa Rondeur.

Sympathique malgré tout. Et plutôt du genre modeste. Jamais vraiment sûr de la réussite. Appliqué à la tâche, énormément. Dix, vingt repérages pour un dessin juste payé au prix d'un dessin. Il



n'a le succès facile qu'une fois publié. Comme nous tous, à cette différence près que le sujet, ici gastro-gastronomique, lui offre – jubilatoirement – de considérables soucis. Ame tendre autant que brusque, rejeton d'une région où les virils ont appris à chasser et à tirer sur tout ce qui n'est pas inscrit sur les listes électorales, la mort, mise en terrine, estourbie en cuisseau, étouffée en ballotine ou déclinée en sarcophage, lui coupe momentanément l'appétit.

Son chat, qui travaille sur ses genoux, surveille ses écarts de colère et mène avec lui le combat. Pour Desclozeaux, la parole doit être avant tout donnée à la victime. Rassasié, un couple sort de chez

Sébillon, haut fourneau parisien du gigot dominical, salué très bas par un mouton portier appuyé sur une jambe de bois. A Sainte-Menehould, étonné, pas rassuré, un cochon se fait servir un bain de pieds par un maître d'œuvre à l'œil allumé. Récemment, à une terrasse de café, deux poulets touristes commandaient au garçon « tout ce que vous voudrez, sauf du Coca ! ». Quand le trépas est dans les parages, son instinct d'entraide n'est jamais loin. L'homme n'aime pas les « tua », comme on dit dans les régions où l'eau brûlante vient calmer les rudesses de l'égoïsme. « Tua », ou toute autre forme d'exécution.

Grosse rigolade à Nîmes, en mai, où la municipalité communiste lui refuse une affiche sur les Journées méditerranéennes de l'olivier représentant, vu de dos, un taureau honoré d'olives, justement, jugées comme un peu trop voyantes. Sur quoi la chambre de commerce s'en empare et en fait rapidement imprimer sur tee-shirt un nombre suffisant pour donner plus d'allant aux fanfares. Malgré le succès, il était un peu mari de l'incident. Son propos était aussi

de remettre en question les trompettes trop sonores de l'arène et de s'interroger sur la nécessité du coup d'épée des cambrés à bas roses. Le fauve couillu n'était pas seulement mis en scène pour amuser le bon peuple. Dessin de combat d'abord.

Moins de sang pour le spectacle, ménageons nos forces, il va sûrement nous en arriver d'autres et de plus raides encore. Economisons notre bravoure. Comme il est économe des crayons de charpentier allemand que lui offre son ami l'Anglais Ronald Searle, un ancien assembleur du pont de la rivière Kwai. Le vrai. Grosse admiration pour le confrère et respect absolu pour la mine de plomb, qu'il taille à l'Opinel, un outil qui lui va bien, ou au greffoir de jardinier – lui-même n'hésitant pas à jardiner ses dessins avec une précision appliquée.

Comment allait-il se tirer le portrait et se mettre en scène ? On le voit : déguisé en lapin barbu, bête prisonnière de la boutique, enfermée dans la garenne d'un cirque dont il conviendra toujours de se méfier.

Jean-Pierre Quélin



Cet hommage est d'autant

plus remarquable qu'il est rare. Comme l'explique Caroline Lefebvre, « nous vivons actuellement une véritable folie autour de l'huile d'olive. C'est un produit à la mode, qui suscite des passions et atteint des prix risibles, tandis que le vinaigre reste mal connu et donc mal aimé ».

Pour réparer le tort fait à ce condiment, la jeune femme vient de publier *Vinaigre, le guide aux éditions Hermé* (160 p., 149 F, 22,7 €). Cette ancienne élève de l'École de la conserve, à Paris, a goûté plus de deux cents vinaigres (elle les collectionne) pour finalement

sélectionner et commenter cent dix d'entre eux. On apprend, en lisant son livre, que si l'on veut apprécier un vinaigre, c'est essentiellement le centre de la langue qu'il faut faire travailler, « là où les papilles perçoivent le mieux l'acide ». L'acidité est en effet un des critères essentiels du vinaigre. C'est d'ailleurs ce degré qui est mentionné sur l'étiquette, et non pas, contrairement à ce que l'on croit parfois, celui de l'alcool, quasi inexistant dans le produit fini. Les vinaigres de miel, de fruits, de cidre et ceux dits « balsamiques » ont un degré acétique assez faible, 5, les vinaigres de vin sont plus acides (entre 7 et 8 en général) et

ceux « de Xérès » peuvent titrer jusqu'à 12. La législation sur les vinaigres doit changer dans les mois qui viennent. Les modifications portent sur les questions du vieillissement, essentiel au développement aromatique. Le vinaigre « vieilli » en fût de chêne y aura passé plus d'un an, tandis que le vinaigre « élevé » ou « affiné » en fût de chêne n'y aura séjourné que deux mois. Enfin, l'appellation « vinaigre de vin vieux » garantira seulement qu'il a été fait avec du vin qui a plus d'un an. En revanche, la dénomination « vinaigre de vin à l'ancienne » n'est pas usurpée. Elle concerne le procédé de fabrication : au lieu d'être

fabriquées en soixante-douze heures dans des cuves d'inox, comme la plupart des vinaigres industriels, les versions « à l'ancienne » s'élaborent durant plusieurs semaines dans des tonneaux en chêne. Martin Pouret, qui utilise cette méthode, propose en prime d'intéressants vinaigres de cépages, issus uniquement de chardonnay, muscadet ou cabernet franc. De quoi raffiner les vinaigrettes.

Guillaume Crouzet

★ Vinaigres de cépages Martin Pouret, 22 F (3,35 €) environ les 50 cl.
★ Vinaigre de vin Grande Cuvée Maille, 12 F (1,8 €) environ les 50 cl.

Le vinaigre

Quel est le point commun entre la soldatesque romaine et le cinéaste Pier Paolo Pasolini ? L'un comme l'autre utilisaient le vinaigre d'une manière qui nous paraît aujourd'hui pour le moins déroutante. Les légionnaires le buvaient, coupé d'eau, pour étancher leur soif et se revigorer; Pasolini, lui, s'en servait pour peindre. Plus prosaïques, les Français utilisent avant tout ce liquide pour confectionner des vinaigrettes, sauces froides dont le nom rend hommage à l'ingrédient – même s'il en est parfois absent, remplacé par du citron.

GASTRONOMIE

Publicités

PARIS 5^e

«Un des restos indiens plus connus» (TELERAMA)

MAHARAJAH

72, bd Saint-Germain 5e
127 F - 169 F - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 5^e

L'Atlas

Gastronomie Marocaine
Menu 98 F déjeuner et Carte
12, boulevard Saint-Germain
☎ 01.46.33.86.98 - F/lundi

PARIS 6^e

LE POLIDOR depuis 1845

Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire

Menu midi 55 F, 100 F et Carte 90/120 F - 41, rue Monsieur Le Prince
☎ 01.43.26.95.34 - O.T.L.J. jusqu'à 0h30

PARIS 6^e

Vagenende

Maison classée, fondée en 1904

Cuisine traditionnelle et du marché

Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 6^e

La Chope d'Alsace

Repas d'affaires
Menu 169 F

4, Carrefour de l'Odéon PARIS 6^e
Rés : 01 43 26 67 76
Ouvert jusqu'à 2 h du matin
Parking rue de l'École de Médecine

PARIS 7^e

LA TERRASSE

Face à l'École Militaire, qualité et tradition au 1^{er} étage son restaurant gastronomique.

Menu 180 F (vin et café compris)
Menu prestige à 215 F avec homard - Banc d'huitres -
2 pl. de l'École Militaire - ☎ 01.45.51.62.60

PARIS 12^e

Face au port de la Bastille

LE MANGE TOUT

Cuisine traditionnelle

Spécialités Rouergue, Quercy, Aveyron.
Menu savor 190 F (vin compris)
Menu du jour 99,50 F et Carte
24, bd de la Bastille - Tél. 01.43.43.95.15
Le soir service sur réserv. après Spectacles

PARIS 12^e

Le LYS D'OR authentique cuisine chinoise

"Grand prix 1998 du festival international de gastronomie de Dalian (Chine)"
Menus variétés 98 F. Menu 139 F et Carte 150 F
2, rue de Chaligny ☎ 01.44.68.98.88
210, rue de Charonne ☎ 01.44.68.90.00

PARIS 14^e

LA CREOLE

Ouvert tous les jours - 01.43.20.62.12

Spécialités des îles, dans une luxuriance de verdure et de sourires. Le rendez-vous du show-bizz, des arts et des lettres. L'un des plus anciens restaurants antillais de la capitale. Carte 220 F env.
122, boulevard du Montparnasse

PARIS 14^e

AU MOULIN VERT

À 5 minutes de la Porte de Versailles, cette accueillante chaumière propose un menu-carte exceptionnel à 185 F, kir maison, vin et café compris. Douze entrées (terme de foie gras, ...), un grand choix de viandes et poissons (escalope de saumon aux morilles, ...) et le choix entre fromage ou dessert font de cette adresse un des meilleurs rapports qualité-prix de la capitale. Menu spécial anniversaire 185 F avec flûte de champagne. En semaine menu "express-midi" à 109 F. Salle climatisée.

Ouvert tous les jours - Métro ALÉSIA
34 bis, rue des Plantes - 01.45.39.31.31

BOUTEILLE

AOC chinon 1998

Cuvée an 2000 de Couly-Dutheil

■ Les vins rouges de Chinon sont tanniques, issus de cépages cabernet franc, que l'on appelle ici « breton » en souvenir d'un abbé de ce nom qui l'aurait importé du Bordelais, au temps de Richelieu. Si l'origine bordelaise n'est pas contestée, la présence du plant breton est plus ancienne : « Le bon vin breton, dit Rabelais, point ne croist en Bretagne, mais en ce bon pays de Verron. » La vigne s'épanouit sur les terrasses graveleuses, et les vins mûrissent en cave. Les vignes issues du plant dit « breton » donnent un vin auquel on se plaît à accorder un nez de violette. La couleur de ces vins finement bouquetés est transparente. Chez Couly-Dutheil, le grand nom de Chinon depuis 1921, la cuvée de l'an 2000 est déjà mise en bouteille avec l'excellent millésime 1998, souple, frais en bouche et néanmoins concentré. Une bouteille de garde, au moins jusqu'à un prochain millénaire.

★ Chinon rouge 1998 : 47 F (7,17 €) la bouteille franco par douze bouteilles. Couly-Dutheil, 12, rue Diderot, 37500 Chinon. Tél. : 02-47-97-20-20.

TOQUES EN POINTE

Maisons de charme

LA VERNIAZ ET SES CHALETS

■ Paysage de rêve, avec figures absentes – celles de Jean-Jacques, de Madame de Warens ou d'Anna de Noailles. C'est toujours la fascination du lac, embrassé depuis les hauteurs d'Evian. La Verniaz fut un établissement moderne : les petits chalets – on disait à l'époque bungalows – ont été rattrapés par la végétation. L'ensemble conserve un charme certain. Un brin de nostalgie toutefois dans la cuisine de Christian Métreau, comme dans l'accueil, délicieux, de la famille Verdier. Le moment de plaisir, c'est la fêra au coulis de pousses d'orties ; le morceau de bravoure, le soufflé aux griottes et kirsch de Lugrin. Menus : 200 F (30,5 €), 270 F (41,2 €) et menu du marché.

★ 21, avenue d'Abondance, à Neuvecelle-Eglise, 74500 Evian-les-Bains, tél. : 04-50-75-04-90.

LA FÉTIUÈRE

■ Les vaches d'Abondance au pelage pie rouge – robe acajou plus ou moins foncée et taches blanches – défilent vers l'alpage. Le village a donné son nom à un fromage à pâte pressée à demi dure et croûte lavée. Ce chalet perdu de l'univers des Chartreux porte le nom d'un ustensile utilisé pour le décaillage. Fondue d'office dans cette halte isolée et solides nourritures de la ferme, charcuteries et beignets de pomme de terre. A la carte, compter une centaine de francs (une quinzaine d'euros).

★ 74500 Bernex, tél. : 04-50-73-68-70.

Gastronomie

LE MOULIN A HUILE

■ Robert Bardot se joue des exigences de la haute cuisine, de ses modes, autant que de la tradition et du terroir. A Lille autrefois, où il était installé, la salade de pigeon en deux cuissons était accompagnée de pommes de terre en aïoli. A Vaison-la-Romaine depuis bientôt trois ans, il régale sa clientèle de pieds et paquets en « potjeviesch ». Un exercice acrobatique, dont ce meilleur ouvrier de France et compagnon du devoir se sort avec une parfaite maîtrise. Saveurs, couleurs et parfums forment un tout. Avec le pressé d'aubergines frites, poivrons et tomates confites et rouget entier grillé aux copeaux de jambon serrano, le résultat est acquis et le repas peut se poursuivre avec le pigeon rôti aux amandes de Provence, caramel de miel, pamplemousse, combava, gingembre et jus de tomate, risotto parfumé – un plat d'une extrême délicatesse – et quelques splendides desserts. Une grande table au bord de la capricieuse Ouvèze, en amont du pont romain. Service d'été sur les terrasses. Cave de vins régionaux. A la carte, compter 400 F (61 €).

★ Quai du Maréchal-Foch 84110 Vaison-la-Romaine, tél. : 04-90-36-20-67. Fermé dimanche soir et lundi hors saison.

Jean-Claude Ribaut

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements : ☎ 01.42.17.39.40 - Fax : 01.42.17.39.25

Le Monde

DOSSIERS DOCUMENTS

Au sommaire du numéro de septembre

1939-1945 : Le feu et la cendre

La folie d'un homme, la décivilisation d'un peuple, la destruction des juifs d'Europe, la collaboration de l'Etat français...

Ce mois-ci, un seul dossier consacré à la deuxième guerre mondiale.

Plus : **LES CLÉS DE L'INFO**

4 pages pour décoder l'actualité

Chez votre marchand de journaux
12 F - 1,83 €

Temps estival

MERCREDI. Un anticyclone s'est établi du proche Atlantique à la France, maintenant un temps sec et bien ensoleillé sur la France.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Quelques nuages élevés voileront le ciel sur les côtes de la Manche le matin, mais le soleil brillera largement en toutes régions l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Au nord de la Seine, quelques nuages élevés voileront le ciel le matin.

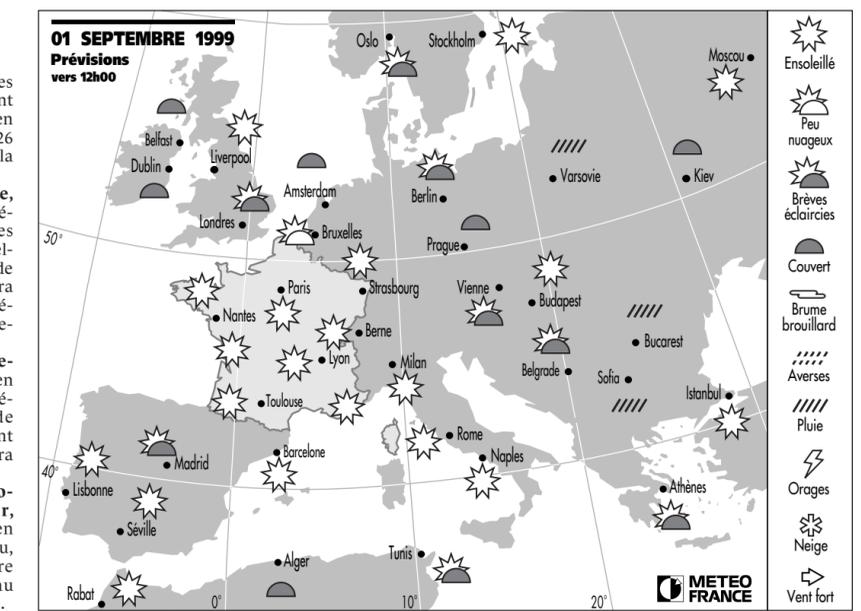
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Les passages de

nuages élevés près des frontières belges, le matin, n'empêcheront pas le soleil de briller ensuite en toutes régions.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Sur les Pyrénées, les nuages et les belles éclaircies alterneront, avec quelques averses orageuses en fin de journée.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le temps restera bien ensoleillé sur l'ensemble des régions.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le soleil brillera en toutes régions, dans un ciel bleu, sans nuages.



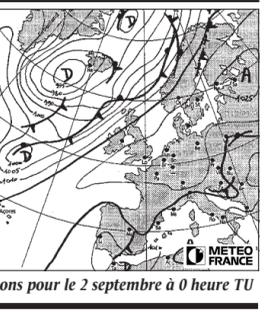
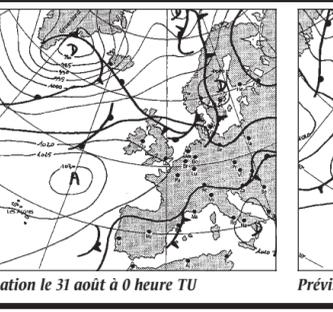
LE CARNET DU VOYAGEUR

FRANCE. Du jeudi 2 au dimanche 5 septembre, les départements du Gers, de Lot-et-Garonne et de Tarn-et-Garonne vont investir, de 10 heures à 23 heures, le quai Montebello, dans le 5e arrondissement de Paris.

CHINE. A partir de l'an prochain, Hertz, qui a signé un accord de licence avec China National Auto Anhua International, pourra louer des voitures (avec ou sans chauffeur) en Chine.

Table with 3 columns: City, Temperature (Min/Max), and Wind/Other conditions. Includes cities like Paris, Lyon, Marseille, etc.

Table with 3 columns: City, Temperature (Min/Max), and Wind/Other conditions. Includes cities like New York, London, Rome, etc.



PATRIQUE

Utilité et failles des contrats d'assurance scolaire

BERNARD a oublié son archet de contrebasse et son étui tout neufs à l'arrêt d'autobus ; coût de l'étourderie : 1 350 F (206 €).

L'assurance scolaire n'est obligatoire que pour des activités facultatives (voyages, classes de neige ou de découverte), mais elle est « vivement conseillée pour les activités se déroulant pendant le temps scolaire à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école ».

L'autre critère de choix est la

responsabilité hors de l'école. En principe, la « responsabilité civile » des parents couvre les dommages causés par l'enfant, et rend inutile une assurance scolaire « 24 heures sur 24 ».

De nouvelles garanties ont également fait leur apparition : le vol de cartables, de manuels et de fournitures scolaires, et même les conséquences de l'agression et du racket.

une franchise de 50 F (7,6 €). Le remplacement des vêtements à la suite d'une agression est assuré pour 500 F (76,2 €) à la MAE, et à concurrence de 600 F (91,5 €) à la PEEP-MMA.

Les formules

- MAE (Mutuelle assurance élève) : quatre formules. « Scolaire » : école + trajet, 49 F (7,5 €) par an et par enfant ; « Scolaire Plus » : (école + trajet), 75 F (11,4 €).

trajet école-domicile (MAE, pour le racket), une fois par année d'assurance. De plus, il faut porter plainte auprès de la police ou de la gendarmerie (MAE, PEEP-MMA), ou demander une attestation au chef d'établissement (pour la MAAF).

Mutuelles du Mans

Formule B, activités scolaires + trajet : 35 F (5,3 €). Deux formules en garantie complète, A (75 F, 11,4 €) et A+ (112 F, 17 €), qui se différencient par des plafonds d'indemnisation supérieurs pour certaines garanties.

dagogique à domicile lorsque l'élève est immobilisé pour cause de maladie ou d'accident. En général, la prise en charge intervient à partir du seizième jour (Carrefour, MAAF) ou du vingt-deuxième jour (PEEP-MMA), et la somme allouée va de 150 F, 22,9 € (MAAF), à 250 F, 38,1 €, par jour (Carrefour), avec un plafond maximal variable : 8 000 F, 1 220 € (PEEP-MMA, formule B), 10 000 F, 1 524 € (PEEP-MMA formule A), 12 000 F, 1 829 € (Carrefour), 15 000 F, 2 287 € (MAAF), 16 000 F, 2 439 € (PEEP-MMA, formule A+).

C'est à la MAE que l'on trouve la formule la plus avantageuse dans la mesure où le soutien assuré par Inter Mutuelles Assistance (IMA) peut intervenir dès la quatrième journée d'immobilisation de l'élève (à condition que celle-ci soit supérieure à deux semaines), et se prolonger si nécessaire pendant toute l'année scolaire, à raison de trois heures par jour.

Seules les matières fondamentales seront enseignées, et la durée hebdomadaire moyenne sera plus proche de cinq à sept heures que de quinze. Les modalités pratiques prennent différentes formes, selon qu'IMA fait appel aux enseignants de la

classe, aux associations des Pupilles de l'enseignement public (PEP), ou à des sociétés commerciales spécialisées, comme Acadomia, Maths assistance ou Bac Plus. Enfin, si l'élève est transportable, on le conduira dans sa classe en véhicule sanitaire léger.

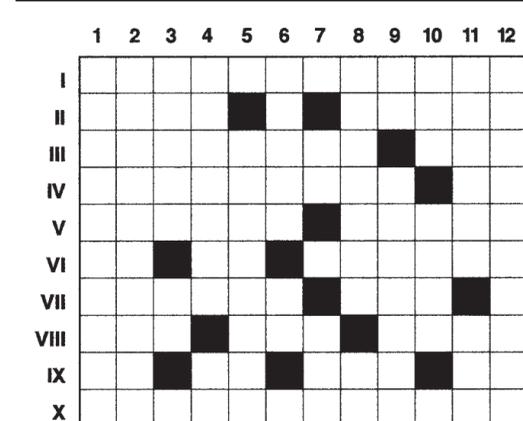
Dans tous les cas, il faut s'intéresser de près aux exclusions des contrats, y compris pour les plus complets. La formule A+ de la PEEP-MMA n'assure le rapatriement de l'élève que pendant le temps des activités scolaires.

Enfin, les assurances scolaires, comme la plupart des assurances pour adultes, excluent les dommages résultant de maladies chroniques (asthme, diabète). Si les parents décident de rapatrier un petit asthmatique, ils devront le faire à leurs frais, à moins d'avoir prévu un contrat spécifique.

Michaïla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99207



HORIZONTELEMENT I. Après avoir porté l'encensoir, il manie la brosse à reluire. - II. Mis pour tout arrêter. En Corrèze. - III. Elle met l'huile en globules microscopiques. Au Nigeria ou aux Pays-Bas. - IV. Indispensable et attentive avant parution. Affirmation du Sud. - V. Leur liberté choque beaucoup de monde. Distance dans un sens, force dans l'autre. - VI. Fait le tri dans les notes. Donc appris. Prendre de la hauteur face aux autres. - VII. Vilain propos. Bain à l'ancienne. - VIII. Rien en plus. Fin d'office. Pièges. - IX. Interjection.

Fêté en janvier. Réside. Fin de dictée. - X. Mauvaises rencontres. VERTICALEMENT 1. Evite les dépassements. - 2. Travaille en douceur sur le terrain. - 3. Crie en forêt. Sont bien en place. - 4. Trouvera toujours quel-

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

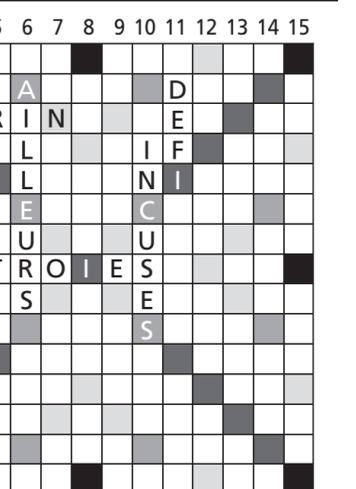
SCRABBLE

PROBLÈME N° 137

Un coup d'anthologie

Grand Prix de Vichy, 13 mai 1999. 1. Tirage : E O P Q T U U a) En trois endroits différents, sans scrabbliser, placez 3 mots différents rapportant respectivement 41, 57 et 63 points.

Solutions du problème paru dans Le Monde du 25 août. Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.



77, en collante au-dessous de TONALE (sans scrabbliser, TUYERES rapporte 72 points en B 8) - STYRENE, hydrocarbure, O 1, 84, en collante au-dessus (ou au-dessous) de TONALES b) BASICITE, 8 G, 63 - VAPOREUX, 6 E, 76 - TRAYEUSE, 8 F, 68 - LYSERENT, détruisent, 9 H, 78 c) Médaille incuse : frappée en creux. Michel Charlemagne

CULTURE

LE MONDE / MERCREDI 1^{er} SEPTEMBRE 1999

LITTÉRATURE *Le Saule*, le dernier roman de Hubert Selby Jr, paru en 1998 aux Etats-Unis, vient d'être traduit en français. Trente-cinq ans après *Last Exit to Brooklyn*, qui,

d'emblée, avait connu le succès en raison de sa violence et des interdictions pour « obscénité » dont certains Etats américains l'avaient frappé, son auteur est plus apaisé.

● **RENCONTRÉ** à Paris, Selby raconte la maladie qui l'a atteint à quinze ans, et comment le désespoir l'a amené à écrire « une lettre » qui est devenue *Last Exit...*

● **ON RETROUVE** dans *Le Saule* l'âpreté haletante qui a valu à Selby la fidélité de quelques lecteurs. ● **LUDOVIC CANTAIS**, l'un de ces fans, a réussi, malgré l'absence de

soutien financier, à tourner un film sur son écrivain favori. ● **OLIVIER COHEN**, éditeur, explique en quoi la voix de Selby reste en rupture avec l'Amérique d'aujourd'hui.

Hubert Selby Jr, un écrivain sans colère

« Last Exit to Brooklyn » et « Retour à Brooklyn » reflétaient la violence et les frustrations de leur auteur, qui a fini par trouver la paix, dans son travail d'artiste comme dans sa vie personnelle

DIFFICILE de croire cet homme cassé, au pas lent, au torse fragile, aux bras maigres, au visage émacié, lorsqu'il dit qu'à l'âge de quinze ans il mesurait 1,80 mètre, pesait 80 kilogrammes et rêvait de prendre la mer comme son père avant lui. Ce qui a tourné au cauchemar : il contracte la tuberculose, on le soigne « à l'aide d'une drogue expérimentale », la streptomycine, qui lui sauve la vie mais qui entraîne tant de complications que les médecins annoncent à sa mère qu'il mourra dans les deux mois suivants. On est en 1946, Hubert Selby Jr a dix-huit ans. Il va d'opération en opération, on lui enlève dix côtes et il lui reste à peine un poumon. Le grand gamin costaud prend l'aspect d'un vieillard et il est désespéré, submergé d'apitoiement sur lui-même et de rage, totalement frustré d'une quelconque espérance de vie. Et terrifié. Ce qui suit, il ne s'y attarde pas, la drogue, l'alcool, les hôpitaux psychiatriques, la prison.

Jusqu'au jour où il achète une machine à écrire. Il a vingt-cinq ou vingt-six ans et croit qu'il va mourir, et tout ce qu'il sait faire, c'est serrer les poings et hurler vers le ciel. Il essaie d'écrire une lettre et se trouve en train d'écrire une histoire, *Love Labours Lost*, puis il commence *The Queen is dead*, la première nouvelle de ce qui deviendra *Last Exit to Brooklyn*, dont l'héroïne, Georgette, est un travesti.

INTERDIT POUR OBSCÉNITÉ

« *Georgie a existé, il m'attirait mais je ne savais pas pourquoi. J'ai compris plus tard que c'est parce que je me suis toujours senti aliéné et que lui aussi devait forcément se sentir aliéné. Un an ou deux après, je suis repassé dans le quartier et j'ai appris qu'on l'avait trouvé mort d'une overdose, dans la rue. Il n'avait pas vingt ans. Peut-être parce que je m'identifiais à lui, j'ai été bouleversé. Je me suis dit qu'il fallait que je finisse son histoire, que c'était trop injuste, qu'il*



Hubert Selby Jr au Moondog Cafe, Los Angeles, en septembre 1998.

avait droit à la vie et à la dignité. » Petit à petit, *Last Exit...* prend forme, lentement, il lui faudra six années pour en venir à bout. Le livre, paru en 1964 aux Etats-Unis, rencontre un énorme succès mais il est aussi interdit dans certains Etats américains et en Angleterre pour obscénité. Ce qui finira par faire augmenter les ventes. Selby « boïra » tout l'argent que ce succès lui aura rapporté.

Ce qu'il ne sait pas, c'est que c'est la dernière fois qu'un livre lui apportera la richesse et la gloire. Son deuxième roman, *Retour à Broo-*

klyn, aura des critiques si élogieuses qu'il dit en plaisantant qu'il n'aurait jamais osé les rédiger lui-même. Mais il ne se vend pas. Le roman a été extrêmement pénible à écrire, surtout en raison de son sujet, au point qu'après avoir relu les épreuves il ne l'ouvrira plus avant douze ans, pour découvrir alors que « c'est un chef-d'œuvre, une œuvre d'art ». Il se souvient en particulier aujourd'hui de cette abominable, de cette atrocité qu'est l'épisode du dressage des chiens : « En général, je sais assez bien où je vais, ce que je veux écrire, mais là j'ai été choqué quand je me suis retrouvé avec cette histoire. Mais je m'étais toujours juré de mettre tout sur le papier. Et je supprime beaucoup de choses, je retravaille énormément, mais ça, je me suis dit qu'il fallait le garder. »

Il se rend compte aussi à ce moment-là qu'il a appris son métier d'écrivain. Même s'il est détesté par les universitaires, qui lui refuseront toujours la moindre reconnaissance ou la moindre bourse – « Ils ne m'ont jamais donné un sou, pourtant ça m'aurait été utile. Ce doit être mon karma. »

« UNE FORCE HORRIBLE »

Cela l'amuse, il a l'ironie facile et, par moments, l'enthousiasme et la candeur de l'adolescent qu'il n'a jamais été. Ainsi, si beaucoup de ses personnages se prénomment Harry, c'est une « *private joke* ». Quand j'étais jeune, je fréquentais un bar où il y avait une alcoolique qui envoyait tout le monde promener en disant « *Fuck you Harry* », c'est devenu un gag. »

Quand on lui demande s'il vit de ce qu'il écrit, il répond par un regard et un sourire terriblement narquois. Il vit de ce que lui verse la Sécurité sociale, il enseigne une heure par semaine à l'UCLA, l'université de Los Angeles, il a touché un peu d'argent pour le film que

Darren Aranofsky (le réalisateur de *Pi*) vient de tourner à partir de *Requiem for a Dream*, il a enfin obtenu une pension de vétérans, « et j'ai même de l'argent à la banque ».

Seuls les fans connaissent ses autres livres, *La Geôle*, *Le Démon* (dont Jean-Jacques Beineix a acheté les droits il y a une dizaine d'années), *Chanson de la neige silencieuse*. Ils vont pouvoir lire

« comme sur une partition musicale », car ce fou de musique, qui adorait le jazz quand on pouvait écouter pour un dollar, au Birdland, les plus grands musiciens du monde et qui n'écoute pratiquement plus que de la musique classique, dit qu'il écrit à la fois à l'oreille et visuellement. Mais l'écrivain du *Saule* n'est plus le même. Il y a trente ans, il a réalisé qu'il fallait

Un film « vraiment rock'n roll »

Ludovic Cantais a vingt-neuf ans, les yeux pétillants et le sourire ravi de ceux qui ont réalisé un rêve. « *Quand j'ai lu Selby, en 1995, je me suis demandé : quel est l'être humain capable d'écrire ça ? Je voulais voir tout ce qu'on avait fait sur lui, comme un fan de rock'n roll, et je me suis aperçu qu'il n'y avait rien du tout.* » Alors, ce film qui n'existe pas, ce sera lui qui le fera. Le projet est prêt à la fin de 1996, il cherche un financement. En vain. Il va voir le journaliste Bayon, auteur de *Selby, de Brooklyn* (Christian Bourgois Editeur, 1986), qui lui donne les coordonnées de l'écrivain. Il rencontre Selby durant l'été 1997. Refait des démarches. Pour rien.

« *Je n'avais plus qu'à y aller, en faisant non plus le film que je voulais faire mais celui que je pouvais faire.* » Il rassemble toutes ses économies et part avec des copains qui ne seront pas payés. « *C'est vraiment rock'n roll.* » Pari tenu, le film n'est toujours pas programmé, mais il existe, il s'intitule *Hubert Selby Jr, deux ou trois choses...* (La Luna Productions).

maintenant *Le Saule*. Il a toujours souffert pour écrire, physiquement – parce que son dos supporte mal la position assise, même si l'ordinateur facilite les choses –, mais surtout moralement. « *Quand j'ai fini Tralala pour Last Exit...*, vingt pages qui m'ont pris deux ans et demi, je me suis écroulé sur ma machine et j'ai dû m'allier deux jours. Le Saule, ça a été une expérience incroyable : j'allais vers mon bureau et une espèce de force horrible me repoussait, comme dans un livre de science-fiction. J'écrivais quelques pages et pendant six mois je ne pouvais plus y retourner. Puis, il fallait que je m'y replonge. »

On y retrouve son style, sa façon de mettre les mots en page

qu'il change. « *J'ai fini par comprendre que la souffrance venait de mes propres actions, de ma culpabilité. Je savais ce qu'il fallait faire mais il fallait que j'accepte ma responsabilité, et quand on prend ce genre de décisions, la vie s'ouvre à vous et vous propose d'autres possibilités. Les miracles, ce sont simplement des changements de perception. J'ai appris à vivre de façon à me sentir confortable avec moi-même.* »

M. Si.

★ Tous les livres traduits en français de Hubert Selby Jr sont disponibles en 10/18, sauf *Chanson de la neige silencieuse* et *Le Saule* (tous deux aux éd. de L'Olivier).

TROIS QUESTIONS À...

OLIVIER COHEN

1 Vous êtes l'éditeur de *Saule*. Comment ce livre est-il arrivé aux Editions de l'Olivier ?

Il y a quelques années, un ami m'avait signalé que *Les Chansons de la neige silencieuse* parues au Quai Voltaire étaient probablement disponibles, et c'est ainsi que nous avons réédité ce livre dans la « Petite Bibliothèque américaine ». Puis Marion Boyars, l'éditrice de Selby, m'a donné à lire le texte du *Willow Tree*, son dernier roman. J'ai appelé l'agent, j'ai fait une offre assez modeste, et il a été d'accord. Je crois que ce qui a été décisif, c'est que Selby avait été heureux de la réédition des *Chansons* et qu'il savait ce que l'on éditait. Sans compter l'intervention amicale de son ami Nick Tosches. Nous avons une politique d'auteurs, aussi quand nous avons l'occasion de publier un grand écrivain, nous essayons d'avoir tous ses livres. Ce n'est pas un « coup prodigieux », c'est le « coup normal » d'un éditeur vigilant.

2 Que pensez-vous de Selby ?

C'est un cas étrange, un écrivain maudit qui appartient à la lignée des pères fondateurs. Il a apporté quelque chose à la littérature. Or l'Amérique ne lui a jamais pardonné *Last Exit to Brooklyn*, un livre prophétique, ne serait-ce que pour ce qui est des gays ou la violence. C'est un écrivain blanc qui appartient à l'Amérique majoritaire mais qui écrit sur les minorités. Or, aujourd'hui, dans la littérature américaine, les ethnies parlent aux ethnies, ce qui entraîne une perte de la recherche d'universalité. Et lui ne rentre pas non plus dans cette littérature internationale qui aplatit tout. Il dit des choses sur l'Amérique profondément vraies et qui devraient être écoutées. Sous les dehors d'une trivialité banale, c'est un homme sophistiqué, sans être snob ; un curieux mélange avec un côté un peu minable, sans doute par indifférence, et un grand raffinement.

3 Et le livre ?

Il est à la fois violent et très travaillé. Selby fait partie de ces écrivains qui captent l'énergie et l'électricité ambiantes et qui sont brûlés pour ça. J'aime *Le Saule* avec une affection particulière, pour les mêmes raisons que j'aime les dernières œuvres de Henry Roth. Lui aussi avait connu un grand succès, puis a été oublié, marginalisé. Ils sont là mais leur vie est passée et, de ces dernières années, ils font des œuvres extraordinaires, comme Matisse ou Kurosawa. Ceux qui disent que ce livre est ganquan ne diraient pas cela de Tolstoï. Ce que Céline appelait « la musique », chez lui c'est un souffle, un souffle central. Et comme dans *Last Exit...*, il y a une perspective mystique, une souffrance. »

Propos recueillis par Martine Silber

L'optimisme d'un vieil écrivain

IL ÉTAIT UNE FOIS un jeune garçon noir, Bobby, qui trouvait auprès d'un vieux monsieur, Moïshe, plein de sagesse et d'expérience, un père et un maître. Plutôt un Maître. Quelqu'un qui n'a pas toutes les réponses mais qui sait panser plaies et bosses et qui sait aussi qu'une bonne glace au chocolat peut faire office de consolation. Quelqu'un qui sait encore que les mères aiment leurs enfants même si elles ne le montrent pas. Quelqu'un qui a foi dans le pardon – qui n'est pas l'oubli. Quelqu'un qui croit coûte que coûte à la tendresse, à l'amitié, au bonheur. A la vie. Quelqu'un qui a pu surmonter l'injustice, la souffrance et la haine grâce à l'intervention d'un saint ou d'un ange. Comme le Clarence du film de Frank Capra, *La vie est belle*.

Mais Selby, bien sûr, n'est pas Capra et *Le Saule* n'est pas un conte de fées. Si l'on s'étonne d'y trouver un sentimentalisme indéniabie, que l'on se reporte à certains chapitres de *Last Exit to Brooklyn*, où figurait déjà cette quête d'amour, de pureté, de rédemption implacablement bousillée par le désespoir. Le sexe a disparu du *Saule*

mais la violence persiste. Parce que la violence reste le Mal, la Bête, le poison. Et que l'on n'y échappe pas si on ne la contrôle pas, si l'on cède à ses instincts et si la vengeance devient une règle de vie.

CRISES D'ASTHME STYLISTIQUE

Selby n'est pas facile à lire, ceux qui l'ont lu le savaient déjà, la langue est plate, les phrases s'étirent ou s'entrechoquent, les répétitions abondent. Il met en page les ruptures avec des crises d'asthme stylistique – et le traducteur Francis Kerline a implacablement restitué cette âpreté haletante et cette emphase de précheur illuminé – on peut s'ennuyer, s'agacer ou s'y casser les dents, on peut trouver extravagant l'optimisme d'un vieil écrivain qui a survécu à sa propre vie, n'empêche, il reste du Selby chez Selby.

M. Si.

★ *Le Saule (The Willow Tree)* de Hubert Selby Jr Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Francis Kerline. Editions de l'Olivier, 304 p., 130 F (19,82 €).

Le Monde
INTERACTIF

<http://www.lemonde.fr>

Nouveau service emploi. Dès le 7 septembre toutes les offres d'emploi parues dans « Le Monde ». www.lemonde.fr/emploi

L'itinéraire de Richard Bona, de Douala à New York

Bassiste virtuose du jazz-rock, le jeune Camerounais a enregistré un disque de chansons africaines élégant et tranquille

NEW YORK

de notre envoyé spécial
A son arrivée à New York lors de l'hiver 1995, Richard Bona s'est installé, comme la plupart des musiciens qui débarquent dans la ville, dans le quartier de Brooklyn. Au début de l'été, il a acheté un appartement dans un immeuble tranquille de Manhattan, au croisement de la 9^e Rue et de la V^e Avenue. C'est la seule manifestation visible du succès de ce Camerounais né en 1967, arrivé en France à l'âge de vingt-deux ans et devenu depuis le nouveau wonder-boy de la basse électrique.

A peine de retour d'une tournée, et c'est déjà la succession des messages pour une séance en studio, un concert, la sortie de son disque *Scenes from my Life...* ça n'arrête pas. « Je suis provisoirement un privilégié, dit-il. J'ai un tas de copains qui galèrent pour payer leur loyer du mois prochain. J'ai pu faire de bonnes rencontres, au bon moment. » D'abord à Douala, où sa famille s'est installée durant son adolescence, le patron français d'un hôtel l'engage, en 1980, pour s'occuper de l'orchestre de l'établissement. Bona a appris la musique sur la terre battue de son village, Minta, à l'écoute de ses proches, ses ancêtres : il bricole des instruments de percussion, une guitare, découvre la basse électrique en écoutant l'idole de tous les bas-

sistes, Jaco Pastorius, mort le 21 septembre 1987 des suites de son passage à tabac par deux videurs d'une boîte de nuit, en Floride.

« A Paris, je ne sentais pas que la musique faisait partie de la culture comme en Afrique »

De Douala à Paris, il y a le temps d'un court vol en avion. La méthode Bona est simple : jouer avec le plus de monde possible, dans tous les styles. Manu Dibango ou Salif Keita l'embauchent. La nuit, il suffit d'aller au Baiser salé ou au Sunset, à Paris, pour le retrouver avec toute une troupe de fanas du jazz fusion, les copains du groupe Sixun (et en particulier le batteur Paco Séry), le pianiste Jean-Michel Pilc, avec qui il va fonder un groupe et qui le suivra dans son exil. Lors d'un premier court séjour à New York, son nom circule. « Je trimballais ma basse partout. Dès qu'il y avait moyen de jouer

je montais sur la scène. Ici tu rencontres facilement les musiciens. Les managers, les agents, les gens des maisons de disques, les tourneurs fouinent tout le temps, ils vont écouter les groupes, les solistes. A Paris, à la différence de New York, je ne sentais pas que la musique faisait partie de la culture comme en Afrique. »

Et puis la vie parisienne devient difficile avec les quotas, les contrôles d'identité et de carte de séjour qui s'intensifient. Musicien et noir, ça fait un peu trop nomade. Alors pourquoi ne pas essayer le rêve américain ? « Si tu n'es pas recommandé ce n'est pas plus simple qu'en France, mais j'ai eu du travail très vite... » En tournée neuf mois sur douze avec Joe Zawinul, Michael Brecker, Larry Coryell, Chaka Khan ou Queen Latifah, Bona obtient assez facilement sa carte de résident. Un soir, il reçoit un coup de téléphone du chanteur Harry Belafonte, une institution aux Etats-Unis, qui cherche un bassiste. « Je lui demande ce qu'il fait. De l'autre côté je sens que ça coïncide. Il demande : "Tu ne connais pas Harry Belafonte ?" Je réponds : "Et toi, tu connais Richard Bona ?" et je raccroche... Tout le monde était fou, j'avais gâché la chance de ma vie. Il m'a rappelé trois jours après, je suis devenu le directeur musical de son orchestre. » L'historique fait toujours rigoler Bona, qui adore



Richard Bona chez lui à New York.

la raconter (*Le Monde* du 16 mai 1997).

Maintenant, pour Richard Bona, il y a un premier disque sous son nom. Le bassiste virtuose aurait pu en faire une réunion luxueuse de stars autour d'un répertoire démonstratif comme le jazz-rock sait les aligner. C'est un Bona d'abord guitariste et chanteur que laisse entendre *Scenes from my Life*. La voix est douce, bien placée, mise en valeur par un beau travail d'harmonisation. On peut entendre discrètement ce que toute une génération doit au groupe phare du jazz-rock Weather Report, l'ancrage dans l'Afrique est évident, la basse a des ornements qui soulignent surtout l'aisance et l'élégance des mélodies. On peut penser

par endroits à Al Jarreau (*Djombwe*), il y a des éléments de jazz (*Eyala*), des passages latinos (*Te Dikalo*). « Je chante en banwele, la langue du village de ma mère ; ce sont mes racines. Les textes traitent du quotidien, de ce qui me fait réagir dans la société. Quand je vois que l'on a donné à des armes des noms comme hélicoptère Apache, missile Tomahawk, c'est l'une des choses les plus insultantes faites à l'égard des Indiens. »

Sylvain Siclier

★ *Scenes from my Life* : 1 CD Columbia/Sony Music CK 69768. Concert au New Morning, à Paris, mardi 12 octobre, 6-8, rue des Petites-Ecuries, Paris X^e.

A Bordeaux, sous la pression des multiplexes, les cinémas de proximité tentent de s'adapter

Depuis 1997, le nombre d'écrans de la communauté urbaine a presque doublé

BORDEAUX

de notre correspondante
Le paysage cinématographique bordelais va bientôt devenir un cas unique en France. L'ouverture, le 25 août, dans le quartier populaire de Bordeaux-Bastide, d'un Mégarama de dix-sept salles, exploité par Jean-Pierre Lemoine, est le plus récent exemple d'un mouvement amorcé en octobre 1997, avec deux inaugurations simultanées : un multiplexe de quinze salles - réalisation du groupe Georges-Raymond - à Villeneuve-d'Ornon, au sud-ouest de l'agglomération ; le même jour, UGC installait au cœur de Bordeaux un complexe de quinze salles, au lieu de dix avant travaux.

Utopia, la chaîne de cinéma d'art et essai, a transformé, dans le secteur sauvegardé de la ville, une ancienne église restaurée en un cinéma de cinq salles. L'ouverture est prévue le 22 septembre. Dans un an, un multiplexe Gaumont (douze salles) devrait sortir de terre à Talence, aux portes du domaine universitaire. Enfin, UGC est à la recherche d'un site au nord-est de l'agglomération pour y créer un complexe de douze salles. En l'espace de deux ans, dans la communauté urbaine de Bordeaux (730 000 habitants), le nombre d'écrans a presque doublé, passant de 57 à 111. Les majors du cinéma auraient-elles découvert un gisement de cinéphiles qui s'ignoraient ? « En fait, nous avions un important retard en matière d'équipements par rapport à d'autres villes », explique Alain Marty, directeur du Jean-Vigo, longtemps

le seul cinéma d'art et d'essai à Bordeaux. Mais aujourd'hui, c'est devenu une guerre de position des grands circuits. »

Généralement, les maires voient dans l'arrivée de ces nouveaux complexes une manne fiscale, la promesse de créations d'emplois et une animation culturelle supplémentaire. Parfois, les multiplexes s'intègrent dans une politique de redynamisation de quartier, comme à Bordeaux-Bastide ou à Talence.

« LA POLITIQUE DU TROC »

Malgré l'existence d'une communauté urbaine (CUB) - 27 communes réunies, présidées par Alain Juppé, maire RPR de Bordeaux - aucune concertation n'a eu lieu, aucun débat n'a été ouvert. « C'est la politique du troc, lâche Noël Mamère, député (Verts, Gironde), maire de Bègles et vice-président de la CUB. Dans les années 80, c'était le problème des hypermarchés [qui ceinturent aujourd'hui l'agglomération, Bègles inclus]. Désormais, ce sont les cinémas. A l'exception du tramway, nous n'avons jamais été capables d'avoir une logique d'agglomération. » Le cinéma récemment ouvert à Bègles (deux salles construites en 1995) est presque le seul des douze cinémas de périphérie dits « de proximité » à avoir subi une baisse de sa fréquentation en 1998, année de tous les records, grâce, notamment, au phénomène *Titanic*.

Si la fréquentation totale dans l'agglomération est passée de 2 905 000 entrées en 1997 à 3 779 000 en 1998, ce sont les multiplexes qui ont le plus bénéficié de

l'aubaine, le MégaCGR (classé dixième des cinémas français) affichant plus d'un million d'entrées en 1998, l'UGC CinéCité doublant presque le nombre de ses entrées (908 000)... au détriment des deux autres cinémas du centre de Bordeaux (un Gaumont et un CGR).

L'année 1999 se présente sous de moins bons auspices : au premier semestre, les entrées sont en baisse partout, en particulier dans les cinémas de périphérie. L'explication par une offre de films moins attrayants n'est pas suffisante aux yeux de l'Association des cinémas de proximité. Créée en 1997, elle veut être une force de protestation aux projets de multiplexes, un centre de propositions et de conseils à ses adhérents (presque tous les petits cinémas de la CUB).

« Les multiplexes font de plus en plus d'entrées sur le dos des autres », affirme François Aymé, responsable de l'Association et directeur du Jean-Eustache, un cinéma de trois salles à Pessac, orienté vers l'art et essai et les festivals. Tout le monde craint la guerre des prix : les tarifs étudiants ont déjà baissé et le Mégarama propose son ticket normal à 39 francs au lieu de 45 francs environ pour les autres. Anne-Marie Faucon et Michel Malacamet, responsables d'Utopia, s'inquiètent, eux, des difficultés à venir pour l'accès aux films : « Les copies ne vont pas se multiplier ; il va falloir se battre et convaincre les distributeurs. »

A l'arrivée de ces « supermarchés » du cinéma, des élus et des professionnels ont réagi : certains ont décidé d'ajouter une salle sup-

plémentaire, d'augmenter le nombre des séances ou encore de modifier la programmation. A Léognan, au sud de la CUB et près du MégaCGR, le cinéma est intégré dans un centre culturel. « Nous avons cherché ce que l'on pouvait faire pour ne pas mourir », se souvient Elisabeth Marias, la directrice. Aujourd'hui, le nombre de séances a doublé, la programmation a évolué vers des films moins commerciaux, des soirées à thème, un café a été ouvert, l'accueil est amélioré, des investissements techniques sont réalisés. « On conserve notre clientèle mais on reste sur le fil du rasoir », avoue la directrice.

TROIS CONDITIONS POUR RÉSISER

Des solidarités se découvrent : certains cinémas proches se consultent avant de sélectionner leurs films. On se « partage » des invités. L'Association des cinémas de proximité organise des manifestations comme la Semaine du cinéma européen ou l'opération Clin

d'œil, lancée par le conseil général de la Gironde. Elle propose aussi des aides au tirage de certaines copies de films, donne des conseils pour l'animation des salles et l'organisation d'événements.

Dans son budget pour l'année 2000, le conseil général va renforcer les subventions aux cinémas de la périphérie. « Pour résister aux multiplexes, il faut trois conditions, explique François Aymé : sensibiliser les élus car certains pensent encore que des petites subventions suffisent à conserver leur salle ; faire des investissements techniques mais aussi au niveau de l'accueil et de l'ambiance ; former et informer les animateurs de salle. »

Les cinémas de proximité doivent trouver une nouvelle identité. « Il faut se radicaliser, montrer ses différences », estime Anne-Marie Faucon. Plus ces cinémas s'impliqueront dans l'accueil, la décoration, la programmation, mieux ils survivront. »

Claudia Courtois

Catherine Trautmann interpellée à Trappes

CATHERINE TRAUTMANN, ministre de la culture et de la communication, s'est rendue ce mercredi 25 août à Trappes pour dresser un bilan de l'opération Un été au ciné, volet cinématographique du dispositif interministériel « Ville, vies, vacances ». Mais la présentation de ce bilan a dans un premier temps été reléguée au second plan par l'intervention du maire de la ville, Jacques Monquaut, qui a interpellé la ministre à propos de la prochaine construction d'un multiplexe à Saint-Quentin-en-Yvelines.

L'inquiétude des élus locaux est vive, face à la mise en service de ces dix-sept salles de projection d'une capacité globale de 3 500 places. « Devons-nous considérer comme un fait acquis cette seule logique du profit comme valeur-étalon de la politique d'aménagement culturel dans nos villes ? » demande le maire.

Jacques Monquaut se pose en défenseur des cinémas d'art et d'essai, tel le Grenier à sel, où s'est tenue cette rencontre et qui diffuse dans une proportion de 65 % des films de distributeurs indépendants.

LE BILAN D'« UN ÉTÉ AU CINÉ »

La ministre a répondu à ces préoccupations en réaffirmant sa volonté de préserver la diversité du cinéma français et de ses équipements. Tout en reconnaissant que les exigences commerciales peuvent aller à l'encontre d'une bonne programmation, Catherine Trautmann a réaffirmé que toutes les salles font partie d'un ensemble culturel. Il faut dès lors protéger toutes les structures, pour assurer la diversité des programmations, tout en continuant de faciliter l'accès aux films d'art et d'essai.

Après quoi, la ministre a présenté

le bilan d'une opération qui a mobilisé quelque 372 000 jeunes des quartiers. Plus de 3 000 enfants et adolescents ont été initiés aux techniques de l'image et du son. Organisés autour de réalisations concrètes, ces ateliers visent à susciter des vocations, et permettent la mise en place de programmes d'échanges avec la Belgique, l'Espagne, l'Allemagne et la Tunisie. Les membres de l'association L'Abominable, installée à Trappes, ont ainsi présenté la réalisation d'un court métrage réalisé par des enfants de huit à douze ans sur le thème : un film sans caméra. Pelli-cules grattées et jeux avec le projecteur, silhouettes découpées ont prouvé que la technique n'était pas toujours indispensable à la créativité.

Frédéric Durand

BM

DÉCOUVREZ UN NOUVEAU MONDE : LE VÔTRE.

Du lundi au vendredi
L'ÉDITO ÉTRANGER
7H20-8H20-9H20

L'EUROPE EN MARCHÉ
6H10-7H22-9H12-10H35-12H05

LA REVUE DE PRESSE INTERNATIONALE
7H42-9H42-11H48

ET LES DOSSIERS BFM ÉTRANGER
le soir à partir de 18H22

Tous les samedis MONDSCOPIE
6H20-8H20-10H20

AIX-EN-PROVENCE 93.8 • BORDEAUX 107.3 • BRUXELLES 107.6 • CAEN 107.1 • CANNES 104.4 • GRENOBLE 100.8 • LILLE 96.4 • LYON 95.3 • MARSEILLE 93.8
NANCY 104.1 • NANTES 107.2 • NICE 104.4 • ORLÉANS 99.7 • STRASBOURG 106.9 • TOULON 87.9 • DIFFUSION SUR TPS ET LA LYONNAISE CARLE

toute l'actualité un ton plus haut.
<http://www.radiobfm.com>

Carlo Scarpa, un architecte à redécouvrir

Deux expositions, à Montréal, rendent justice à ce curieux Italien, passionné de l'art du verre, et si soucieux du détail qu'il pouvait rester quinze ans sur un projet

« **CARLO SCARPA, ARCHITECTE. Composer avec l'histoire.** » Centre canadien d'architecture, 1920 rue Baile, Montréal, Québec, Canada H 3 H 2S6. Tél. : (00)1-514-939-70-00. Jusqu'au 31 octobre. Catalogue 254 p., 59,95 dollars canadiens (38,5 €). « **CARLO SCARPA À MURANO** ». Musée des arts décoratifs de Montréal, 2200 rue Crescent, Montréal, Québec, H 3C 2Y9. Tél. : (00)1-514-284-12-52. Jusqu'au 3 octobre.

MONTREAL

de notre envoyé spécial

Le Centre canadien d'architecture (CCA) se devait de suivre sa fondatrice, Phyllis Lambert, qui est persuadée de la nécessité de concilier la ville du passé avec l'urbanisme moderne. D'où une superbe exposition consacrée à Carlo Scarpa (1906-1978), largement méprisé de son vivant par ses confrères branchés, mais considéré comme un maître par une jeune génération d'architectes.

Scarpa était un artisan, à une époque qui valorisait essentiellement les concepts. Il fabriquait lui-même ses outils, du té au chevalier. Il pouvait passer une quinzaine d'années sur un projet, mais ne dessinait jamais un rendu. Ses idées naissaient sur des bouts de paquets de cigarettes, mais il était capable de rester trente heures d'affilée sur un chantier, jusqu'à ce que les entrepreneurs soient parvenus à la perfection dans le détail qu'il estimait nécessaire.

Pour tenter de comprendre ce curieux bonhomme, il faut commencer par ses objets de verre exposés au Musée des arts décoratifs de Montréal. Ils témoignent de ses débuts, en 1927. Il a vingt et un ans, un diplôme de commandé par dessin d'architecture en poche, et

vient de créer une agence à Venise. Son premier contrat le conduit à réaménager le palais qui abrite la verrerie Cappelini, dans l'île de Murano. Scarpa se passionne pour le soufflage du verre, et dessine des modèles pour les maîtres verriers. Au début des années 30, il devient directeur artistique de Paolo Venini, également verrier, et développe des formes nouvelles pour cet art séculaire.

Il gardera de cette période une compréhension très fine des matériaux et de leurs applications possibles à l'art, mais aussi à l'architecture, ce qui lui vaudra le dédain de ses confrères dans les années 60 et 70. Ses élèves ou ses disciples, comme Michael Rotondi, en témoignent : « *La majeure partie des œuvres que nous connaissons concernait davantage des intentions architecturales que des réalisations. Scarpa nous a appris à étudier tous les éléments, jusqu'aux moindres attaches, et c'était la première fois que nous voyions quelqu'un concevoir un bâtiment de cette façon. Le sensualisme de ses œuvres nous impressionnait. Le modernisme, la plupart du temps, ne possédait pas cette qualité.* »

LE CASTELVECCHIO, 1953-1976

Afin de mieux faire comprendre ce souci du détail, l'exposition montre huit des principaux travaux de Scarpa par le truchement de maquettes fabriquées pour l'occasion, et grâce au prêt par la famille de l'architecte de près de cent cinquante dessins. Le CCA a également commandé un reportage à un photographe, Guido Guidi. Ses prises de vue respectent autant que faire se peut les éclairages naturels des bâtiments restaurés ou conçus par Scarpa, et le résultat est spectaculaire. Ainsi les ouvertures pratiquées dans les angles des murs de la gypsothèque



PHOTO COLLECTION DU CCA

Dans un escalier à ciel ouvert du Castelvecchio de Vérone, la statue médiévale de Cangrande.

de Canova, installée en 1955 dans la maison que le sculpteur possédait à Possagno, près de Trévise, font-elles glisser la lumière sur les moulages de plâtre qui y sont conservés.

De même, la statue de Cangrande della Scala, témoignage de l'art médiéval italien, a été installée dans un escalier du Castelvecchio de Vérone. Un escalier à ciel ouvert, Scarpa ayant éventré le bâtiment pour en révéler les différentes strates, de l'aile du XIV^e siècle aux ajouts napoléoniens. Le Cangrande semble suspendu en l'air, légèrement décentré par rapport à son socle, prêt à charger dans la cour en contrebas. La restauration et le réaménagement du Castelvecchio en musée municipal ont occupé Scarpa de 1953 à 1976 : l'exposition lui consacre une analyse exhaustive.

C'est aussi d'une étude complète que bénéficie l'œuvre la mieux connue de Scarpa. Ce n'est pourtant pas la plus gaie : il s'agit du tombeau commandé par Onorina Brion, cofondatrice de la so-

ciété d'électronique Brion-Vega, peu après la mort de son mari Giuseppe, en 1968. Situé en bordure du cimetière de San Vito d'Altivole, près de Trévise, l'endroit devait recevoir les restes du défunt, mais aussi ceux - à venir - de madame, et de la famille. Le plan en « L » est celui d'un véritable complexe funéraire, séparé du cimetière municipal par un mur d'enceinte abritant les tombeaux, une chapelle et sa sacristie, un bosquet de cyprès, deux bassins, et l'acrosolium.

« SUR LE SENS DE LA MORT »

Le nom, emprunté par Scarpa aux niches funéraires des premiers chrétiens, désigne un curieux bâtiment affectant la forme d'un cintre surbaissé, destiné aux sarcophages du couple Brion. « *Je voulais, disait-il, montrer comment il était possible de procéder dans le domaine social, local, urbain, pour permettre aux gens de réfléchir sur le sens de la mort, de l'éternité et du transitoire, et non ces cages à lapins.* » Et d'ajouter, dans une note inédite : « *Je crois que c'est l'art qui nous fait saisir la réalité du monde. C'est l'effort que l'homme fait, depuis toujours, pour s'expliquer, au moyen des formes, sa propre existence.* »

Austère et monumentale, mystérieuse aussi, la tombe des Brion évoque un célèbre tableau de Böcklin, *L'île des morts*. Il fait aussi penser à San Michele, le célèbre cimetière de Venise, la ville natale de Scarpa. L'impression est renforcée par les cyprès, et le mur d'enceinte incliné à l'oblique. Dans un angle, à la jonction des deux ailes, il y a un renforcement dans le mur. La famille Brion y a obligamment accueilli la dépouille de Carlo Scarpa, après son décès à Sendai, au Japon, le 28 novembre 1978.

Ha. B.

Harry Bellet

La Mousson diffuse l'écriture de théâtre contemporaine

LA MOUSSON D'ÉTÉ. Abbaye des Prémontrés, rue Saint-Martin, 54 700 Pont-à-Mousson. Tél. : 03-83-81-09-37. Jusqu'au 1^{er} septembre.

PONT-À-MOUSSON

de notre envoyée spéciale

Cinquième Mousson d'été, sur les bords de la Moselle, dans l'abbaye des Prémontrés. Douceur des jardins, sons de cloches, airs de piano dans la nuit. Et, surtout, du théâtre à tous les étages et à toutes les heures. Une soixantaine de stagiaires, venus de l'enseignement, de réseaux culturels ou sociaux, vivent du 27 août au 1^{er} septembre au rythme de lectures, conversations, mises en espace et spectacles. Sans compter les haltes au Bar des écritures, les repas dans l'abbatiale, les rendez-vous nocturnes au cabaret : l'ambiance compte pour beaucoup dans la réussite de la Mousson, où l'on s'offre des plaisirs d'amateurs en forme - petites scènes imprévisibles pendant les repas, journal interne, *Le Temporairement contemporain*, avec des chroniques d'Olivier Py et Serge Valletti.

Le comédien et metteur en scène Michel Didym, qui est à l'origine de

la manifestation, reste fidèle à son credo : la diffusion de l'écriture contemporaine. Faire lire, circuler et jouer les textes, cette mission de la Mousson prend un nouvel élan avec le lancement d'une collection coéditée avec Les Solitaires intempestifs. La première pièce éditée, *Sept pipes*, est signée du New-Yorkais Marc Wellman. Les pipes en question de sont pas de bois. Elles permettent à l'auteur de dénoncer l'hypocrisie américaine, à travers la figure d'un sénateur, de son personnel et d'un télévangéliste. Le syndrome Monica n'a rien à voir dans l'histoire, la pièce ayant été créée en 1991, précise la Mousson.

FIAC

15-20 sept. 99

Pavillon du Parc l'Amérique
Porte de Versailles Latine
Paris à l'honneur

Reed-OIP. tél. : 08 36 68 00 51 (r.231/nc/1/m)
internet : <http://fiac.reed-oi-p.fr>

De toute façon, la question n'est pas là. Elle est dans le style de Marc Wellman, dont il n'est pas sûr qu'il se démarque de celui de beaucoup de ses contemporains - éternel problème.

Marc Wellman est l'un des cinq auteurs venus d'Amérique du Nord, invitée d'honneur de la Mousson, après la Méditerranée en 1998. La confrontation avec les dix auteurs de langue française met au jour des affinités en forme de refuges : le recours au conte, dont la Canadienne Marie Clements fait la chair (flottante) de *La Fille qui nageait pour l'éternité* et Joël Jouanneau celle de *Déluge, deux* (titre provisoire) ; l'obsession du monologue, souvent jointe à celle de la confession - dans cette série, le chorégraphe Jean-Claude Gallotta présentera sa première pièce *Pierre Chatel*, le 31.

LES QUALITÉS DE « FAIRE BLEU »

Il viendra à Pont-à-Mousson pour la première fois, comme Jean-Paul Wenzel, qui a interrompu quelques jours les répétitions de *Croisade sans croix*, d'après Koestler (qui ouvre la saison du Théâtre de la Colline, du 25 septembre au 31 octobre), pour lire sa nouvelle pièce, *Faire bleu*. Une réponse à

Loïn d'Hogondange, vingt-cinq ans après. La vie après la mine (« *faire bleu* » : retrouver le ciel, en sortant du puits), dans la petite maison d'un couple en préretraite.

Cette première lecture en public permet à Jean-Paul Wenzel de mesurer l'impact de sa pièce. C'est là l'un des mérites de la Mousson d'été. *Faire bleu* n'aura pas besoin de retouches. Les qualités qui avaient assuré le succès considérable de *Loïn d'Hogondange* (mis en scène par Patrice Chéreau en 1977) sont intactes. Elles tiennent en deux mots : précision et émotion.

Une écriture simple, où chaque mot compte ; un récit du quotidien qui transfigure l'anodin ; des personnages et des situations justes. Y a-t-il une vie après la retraite ? *Faire bleu* commence deux ans après la fin de la mine. Quand plus rien ne presse. La femme s'occupe comme elle l'a sans doute toujours fait. Son mari est content d'avoir « *enfin le temps d'apprendre* ».

Tout va bien ? Réponse à Montluçon, au Théâtre des Fédérés, au printemps 2000, avec deux excellents comédiens dans les rôles principaux, Monique Brun et Olivier Perrier.

Brigitte Salino

SORTIR

PARIS

Portraits de Mexico

Après Rome, Prague, Tokyo et Berlin, le Forum des images présente, en cinquante-six films, six documentaires et deux films expérimentaux, « Portraits de Mexico ». La mégalopole à la croissance exponentielle est la toile de fond idéale pour une rétrospective du cinéma mexicain qui programme des films de Luis Bunuel, d'Arturo Ripstein et d'autres cinéastes moins connus en France. En soirée d'ouverture, le 1^{er} septembre, *Passage des miracles* (1994), de Jorge Fons, sera présenté en sa présence et celle d'Alejandro Pelayo, directeur de la Cinémathèque nationale de Mexico. Le 2, *Miroslava* (1992), un inédit d'Alejandro Pelayo, sera projeté en sa présence et celle de la comédienne Arielle Dombasle. Le festival proposera aussi deux week-ends thématiques présentés par Paulo Antonio Paranagua, journaliste et historien du cinéma latino-américain. Les 10, 11 et 12 septembre seront consacrés à « Cabaret Mexico ». L'ambiance trouble et surchauffée de ces lieux exprime toute la couleur, la joie de vivre d'un peuple mais aussi ses aspects plus sombres, sa violence. « Les familles », le second thème, sera développé les 15, 16 et 17 octobre. Du traditionnel patriarcal à la mère courage jusqu'à la totale décomposition du modèle familial, ce sont plusieurs éclairages sur la société mexicaine que proposent ces films. A signaler, le 29 septembre, une journée Carte blanche à Emilio Maillé, lauréat du Fipa d'or en 1997 pour son premier

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Du riffi chez les hommes

de Jules Dassin, avec Jean Servais, Carl Möhner, Robert Manuel. Français, 1954, noir et blanc (1 h 56). Reflet Médicis II, salle Louis-Jouvet, Paris 5^e (01-43-54-42-34).

L'Idiot

d'Akira Kurosawa, avec Toshiro Mifune, Masayuki Mori. Japonais, 1951, noir et blanc, copie neuve (2 h 45). Studio des Ursulines, Paris 5^e (01-43-26-19-09).

Le pleur sur Santiago

de Helvo Soto, avec Jean-Louis Trintignant, Annie Girardot, Marthe Keller. Français, 1975 (1 h 49).

Le Quartier Latin, Paris 5^e (01-43-26-84-65).

Le Malin

de John Huston, avec Brad Dourif, Ned Beatty, Harry Dean Stanton. Américain, 1979 (1 h 50). Reflet Médicis III, Paris 5^e (01-43-54-42-34).

Le Procès

d'Orson Welles, avec Anthony Perkins, Jeanne Moreau, Romy Schneider. Franco-italo-allemand, 1962, noir et blanc (2 h). Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5^e (01-43-54-42-34).

FESTIVALS CINÉMA

Humphrey Bogart

La Femme à abattre (Bretagne Windust et Raoul Walsh, 1951) : le 31, à 18 h, 20 h, 22 h.

Action Christine, 4, rue Christine, Paris 6^e. M^o Odéon. Tél. : 01-43-29-11-30.

Carl Theodor Dreyer

Pages arrachées du livre de Satan (1920) : le 31, à 18 h 15 ; *Jour de colère* (1943) : le 31, à 20 h 30.

Espace Saint-Michel, 7, place Saint-Michel, Paris 5^e. M^o Saint-Michel. Tél. : 01-44-07-20-49.

Pier Paolo Pasolini

Théorème (1968) : le 31, à 19 h 50 ; *L'Évangile selon saint Matthieu* (1964) : le 31, à 21 h 40.

Accattone, 20, rue Cujas, Paris 5^e. M^o Clunay. Tél. : 01-46-33-86-86.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Paris de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

L'Amante anglaise de Marguerite Duras, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Suzanne Flon, Jean-Paul Roussillon et Hubert Godon.

Théâtre de l'Œuvre, 55, rue de Clichy, Paris 9^e. M^o Place-de-Clichy. A partir du 31 août. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 19 heures et 21 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-44-53-88-88. De 100 F à 240 F. Jusqu'au 30 octobre.

Etoiles de Pierre Laville, mise en scène de Didier Long, avec Niels Arestrup, Natha-

documentaire, *Les Années Azzura*.

Enfin, le 2 octobre, une journée du burlesque construite autour de deux des plus grands grands comiques mexicains : German Valdez, dit « Tin Tan », et Mario Moreno, dit « Cantinflas ».

Forum des images, 2, Grande Galerie, Nouveau Forum des Halles, Porte Saint-Eustache, Paris 1^{er}. M^o Les Halles. Du 1^{er} septembre au 24 octobre. Tél. : 01-44-76-62-00. 30 F.

Semaine culturelle de la Chine

Organisée conjointement par la Chine et l'Unesco, la semaine culturelle chinoise marquera le 50^e anniversaire de la République populaire de Chine. Au programme, un concert de carillon antique chinois par l'orchestre de carillon de la République populaire, les ballets chinois par l'Institut de danse de Pékin et un défilé de mode « tradition et modernité du costume chinois » par le Centre d'échange international du textile et de l'habillement. Des expositions (peintures, calligraphies, costumes, céramiques, photographies, artisanat d'art traditionnel, installations technologiques et multimédias), des animations (l'art culinaire chinois) sont également prévues. Un colloque sur le thème « Les Chinois et le XXI^e siècle » et trois conférences en présence d'experts chinois en pédagogie, en architecture, en archéologie et en opéra traditionnel seront organisés tout au long de la semaine.

Maison de l'Unesco, 7, place de Fontenoy, Paris 7^e. M^o Ségur. Du 1^{er} au 12 septembre. Tél. : 01-45-68-07-77. Entrée libre dans la limite des places disponibles et sur réservation.

lie Cerda, Maurice Bénichou, Vincent Martigne et Christophe Maltot.

Théâtre de la Madeleine, 19, rue de Surène, Paris 8^e. M^o Madeleine. A partir du 31 août. Du mardi au samedi, à 20 h 45 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-42-65-07-09. De 90 F à 240 F. Jusqu'au 30 décembre.

Ma Solange, comment t'écrire mon désastre, Alex Roux.

de Noëlle Renaude, mise en scène de Philippe Calvario, par la compagnie Les Mots Dits.

Théâtre du Ranelagh, 5, rue des Vignes, Paris 16^e. M^o Muette. A partir du 31 août. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-42-88-64-44. De 75 F à 150 F. Jusqu'au 26 septembre.

Et Vian ! En avant la zique ! d'Agathe Mélinand et Laurent Pelly, mise en scène de Laurent Pelly, sur des textes et des chansons de Boris Vian.

Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Du mardi au samedi, à 19 h 30. Tél. : 08-03-07-50-75. De 70 F à 140 F. Jusqu'au 3 octobre.

RÉSERVATIONS

A torts et à raisons de Ronald Harwood, mise en scène Marcel Bluwal, avec Claude Brasseur, Michel Bouquet.

Théâtre Montparnasse. A partir du 7 septembre. Tél. : 01-43-22-77-74.

Le Révizor de Nikolaï Gogol, mise en scène Jean-Louis Benoit, avec Alain Pralon, Claire Vernet, Roland Bertin.

Comédie-Française, salle Richelieu, Paris 1^{er}. A partir du 7 septembre. En alternance avec La Cersaie. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 190 F.

La Cersaie d'Anton Tchekhov, mise en scène Luc Bondy, avec Alain Pralon, Nicolas Silberg, Catherine Ferran.

Comédie-Française, salle Richelieu, Paris 1^{er}. A partir du 10 septembre. En alternance avec Le Revizor. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 190 F.

Tambours sur la digue Texte d'Hélène Cixous, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec la troupe du théâtre du Soleil.

Théâtre du Soleil, La Cartoucherie, Paris 12^e. A partir du 8 septembre. Tél. : 01-43-74-24-08. 150 F.

DERNIERS JOURS

1^{er} septembre :

Beverly Pepper, Magdalena Abakanowicz

Jardins du Palais-Royal, Paris 1^{er}. M^o Palais-Royal. Tél. : 01-49-52-08-36. De 7 heures à 23 heures. Entrée libre.

4 septembre :

ChienCrU de la Compagnie Cahin-Caha, mise en scène de Gulko.

Espace chapiteau du Parc de la Villette, Paris 19^e. M^o Porte-de-la-Villette. Du mercredi au samedi, à 20 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F.

5 septembre :

Helmut Newton & Alice Springs et Topor rit encore

Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4^e. M^o Saint-Paul. Tél. : 01-44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi, mardi et fêtes. 30 F.

EN VUE

■ « Il y aurait eu un séisme ou une catastrophe nucléaire, ça n'aurait pas été pire pour moi », s'affole, à la seule vue d'un relais Itinérés récemment installé sous ses fenêtres, **Gabriel Yared**, auteur de musiques de film, venu chercher l'inspiration à L'Ile-aux-Moines.

■ Selon les prédictions du Fonds mondial pour la nature (WWF), la Méditerranée pourrait, vers 2050, devenir infernale en été, le Delaware, le Maryland, la Floride se retrouver sous les eaux, le paludisme renaître en Espagne et les Alpes manquer de neige en hiver.

■ **Juru Miah**, Pakistanais de quatre ans, qui ne voulait pas servir de jockey dans une course de dromadaires, vient d'être retrouvé mourant de soif dans le désert où, pour le punir, ses employeurs émiratis l'avaient abandonné depuis cinq jours.

■ En l'an 2000, à Jéricho, les touristes pourront emprunter des télécabines de style alpin pour accéder à un restaurant gastronomique donnant sur le Mont des tentations, où Jésus résista aux séductions de Satan.

■ Le tribunal correctionnel d'Alexandrie, en Egypte, vient de décider le renvoi d'une assistante sociale qui pratiquait la danse du ventre dans les salles de classe devant des élèves âgés de onze à quatorze ans.

■ La banque japonaise **Fuji Bank**, cotée en Bourse, victime d'un virus électronique, s'excuse auprès de ses investisseurs destinataires d'un e-mail qui les traitait de « gros bêta ».

■ La Compagnie de Jésus enverra, en octobre, à Kogoshima le bras de **François Xavier** pour célébrer le 450^e anniversaire de la mission du saint au Japon.

■ « La Chine ne doit plus être un symbole d'archaïsme et de cruauté » : **Brigitte Bardot** félicite le président **Jiang Zemin** pour avoir ordonné l'arrêt d'un spectacle consistant à jeter des vaches en pâture à des fauves dans un zoo proche de Pékin.

■ Six adolescents de **Yutz**, qui s'amusaient à lancer des lapins vivants, à plaquer au sol des moutons et à suspendre avec des fourches des brebis à des grillages, comparaitront devant le tribunal pour enfants de Thionville.

■ **Maratsile Kusane**, jardinier, qui, « lassé de se nourrir de céréales », mangeait des chats, a été condamné, lundi 30 août, par un tribunal de Johannesburg à soigner les chevaux et les chiens du service de police de la ville.

■ **Gérard Laurent**, gendarme, tentera, le 3 septembre, la traversée de la Manche sur un vélo flottant.

Christian Colombani

LE SMITHSONIAN, une des institutions les plus vénérables et les plus respectables de la capitale américaine, a-t-il été victime d'un chantage terroriste ? Cette fondation, qui gère les prestigieux musées le long du Mall, vient en effet d'annuler une conférence-dégustation prévue pour septembre. Son thème, « Le foie gras, une passion de gourmet », avait soulevé la colère de végétariens et autres défenseurs des animaux, dont l'acteur anglais Sir John Gielgud. Ce vieux

DANS LA PRESSE

RFI
Dominique Burg
■ Tous les partis politiques et tous les dirigeants politiques sont aujourd'hui menacés par une fronde sourde, révoltée ou muette, de tous ceux qui se sentent emportés par la mondialisation. Les salariés, les paysans, les petits producteurs. Incapables de réagir, de contrer ou simplement de modifier le cours des choses. Niés, comme acteurs sociaux, et comme citoyens. Absourdis par l'accélération des concentrations industrielles, effarés par les énigmatiques poussées anthropophagiques, aux sigles pourtant si doux, OPA et autres OPE. (...) Ils interpellent les politiques : où êtes vous ? Que faites vous ? Comment allez-vous nous protéger ? Et les politiques répondent : Nous sommes là, nous veillons, mais, comme le dit Lionel Jospin lui-même, « dans une économie qui n'est plus administrée, l'Etat ne peut

se substituer aux autres acteurs ». La réponse a le mérite de la vérité (...), mais elle est évidemment un peu courte.

LE FIGARO
Jean de Belot
■ Le rapprochement entre les distributeurs Carrefour et Promodès constitue une leçon concrète de mondialisation. Car si le mot est régulièrement galvaudé, c'est bien de cela qu'il s'agit. Le concept en question est universel : la distribution en grande surface, inventée en France, est déjà transposée dans toutes les économies solvables de la planète. Elle a son marché, celui de la « classe moyenne mondiale », dont le mode de consommation s'uniformise et va se développer demain par-delà crises et à-coups. Ce métier a également une logique de taille, celle de l'accès à toujours plus de clients. (...) C'est dans ce processus mondial que s'inscrit le rapprochement franco-français. Si la fusion Carrefour-Promodès



qui cite le porte-parole du Smithsonian, selon lequel, « en téléphonant à bon nombre de ceux qui s'étaient inscrits, nous avons senti un certain malaise à l'égard de ce qui risquait de se produire. Et comme nous nous préoccupons

consolide les positions sur le « camp de base », elle permet surtout de se développer dans les pays, émergents ou non, en Europe et ailleurs, où les deux groupes sont déjà présents.

THE FINANCIAL TIMES
Samer Iskandar et David White
■ Les actions de plusieurs groupes européens de distribution ont fortement augmenté, lundi 30 août, après l'annonce par les Français Carrefour et Promodès de leur fusion amicale, destinée à créer le plus important groupe européen de distribution. « Cette opération poussera leurs concurrents à repenser leurs stratégies », explique un haut responsable de ce secteur. « Je ne serai pas surpris si cela provoquait des mouvements semblables ailleurs en Europe » (...) M. Daniel Bernard, président de Carrefour, qui dirigera le groupe une fois la fusion accomplie, a déclaré que la concentration dans le secteur de la distribution « était moins avancée en

toujours du bien-être de nos participants, nous avons conclu avec regret qu'il serait dans l'intérêt bien compris de tous de supprimer la soirée sur le foie gras. »

Ce n'est pas la première fois que le Smithsonian est contraint d'annuler une manifestation, explique le grand journal de la capitale américaine : « En 1995, des membres du Congrès et des organisations d'anciens combattants avaient protesté contre une exposition sur la seconde guerre mondiale qui leur paraissait plus favo-

France que dans d'autres pays ». Des analyses disent qu'une contre-offre par un rival de plus grande taille tel que Wal-Mart n'est pas à exclure. Un analyste fait valoir que Carrefour est la seule société française de distribution dont la majorité des actions circulent sur le marché.

LE TEMPS
Etienne Dubuis
■ Les deux énormes affaires qui secouent actuellement la Russie ont le mérite de donner la mesure d'un des pires fléaux dont souffre le pays : la corruption. Le premier scandale, qui est apparu aux Etats-Unis et concerne notamment la Bank of New York, témoigne de l'importance des sommes détournées, qui se comptent en milliards de dollars. Le second, qui a éclaté en Suisse et touche l'entreprise tessinoise Mabetex, révèle l'ampleur de la contamination, puisqu'il met en cause les plus hauts échelons du pouvoir, jusqu'au président Eltsine lui-même.

nable aux intérêts des Japonais qu'à ceux des soldats américains (...). L'an dernier, une série de conférences sur le 50^e anniversaire d'Israël avait été dénoncée par des élus et des organisations juives, qui pensaient que l'on faisait la part trop belle aux critiques de l'Etat hébreu. »

« Ce programme sur le foie gras, raconte, de son côté, le New York Times, devait être le premier d'une longue série destinée à lever des fonds pour le Smithsonian, tout en permettant à des auteurs de vendre leurs ouvrages. Son annulation a suscité la protestation de Michael Ginor, propriétaire de la Hudson Valley Foie Gras et auteur de Foie gras... une passion, qui a accusé les protestataires de s'être livrés à des actes d'intimidation et à un terrorisme qui ne verse pas de sang (...). »

« Il visait des groupes tels que People for the Ethical Treatment of Animals et la Human Society of the United States, qui avaient estimé que la Smithsonian ne devait pas se laisser identifier avec un produit qui nécessite le gavage des canards et des oies par des méthodes « choquantes, même pour les mangeurs de viande », selon l'actrice Bea Arthur. Sir John avait, pour sa part, écrit au Smithsonian qu'il avait été bouleversé d'apprendre que l'on s'appretait à y servir du foie gras. » Bea Arthur a trouvé cette volte-face « merveilleuse ». Le politiquement correct a triomphé. Les croqueurs de carottes sont béats !

Patrice de Beer

SUR LA TOILE

RSF EN VIDEO
■ L'association Reporters sans frontières (RSF) lance à partir du 1^{er} septembre un programme hebdomadaire en vidéo sur le site de Canalweb. Il sera diffusé en direct le mercredi, de 10 h à 10 h 30, puis visionnable en différé à la demande. Chaque émission traitera de l'actualité de la liberté de la presse dans le monde et proposera un dossier thématique. www.canalweb.net et www.rsf.fr

AGENDA
■ Yahoo France propose un nouveau service gratuit d'agenda personnalisé en ligne, doté d'un système d'alerte automatique par messagerie rappelant à l'utilisateur les tâches et événements les plus importants. L'agenda comporte une partie « publique », permettant à tout internaute de se renseigner sur l'emploi du temps de l'utilisateur, et une partie confidentielle. www.yahoo.fr

WHISKY A GOGO
■ La Maison du whisky de Paris a ouvert une boutique sur le Web. Livraison gratuite dans les trois jours. www.boutique.maisondulwhisky.fr

www.edufrance.fr
Un site pour inciter les jeunes étrangers à venir étudier en France



nique : « Nous répondons en moins de quarante-huit heures en anglais, en espagnol, en indonésien et bientôt en chinois », précise Frédéric Goux, l'administrateur du site. Chaque mois, EduFrance reçoit en moyenne quatre cents messages, principalement d'Amérique latine et d'Asie.

Quant aux Américains, il faut ruser pour espérer en attirer quelques-uns : « Ils se fichent des diplômés français. Nous leur proposons donc des séjours d'un an qui leur donnent des points pour leur cursus universitaire [aux Etats-Unis], avec en prime la possibilité de dire à leur futur em-

ployeur : je connais l'Europe », explique François Blamont, directeur général d'EduFrance.

La création d'un site Web sera sans doute insuffisante pour faire remonter la cote des universités françaises : « Tout est à revoir, depuis le système de délivrance des visas jusqu'aux conditions d'accueil à l'aéroport ou à l'université », reconnaît M. Blamont. C'est pourquoi le site propose désormais un « package EduFrance », une formule à la carte qui, moyennant finances, décharge l'étudiant de toutes les démarches administratives, comme l'inscription universitaire ou la souscription d'une assurance-santé, et peut aider à la recherche d'un logement. Pour éviter une trop grande déception à l'arrivée, EduFrance se sent parfois obligée d'envoyer un ultime message avertissant les nouveaux inscrits qu'ils ne devront surtout pas juger la qualité de l'enseignement en se fiant à l'aspect des bâtiments du campus...

Christophe Labbé et Olivia Recasens

Abonnez-vous au Monde pour seulement **173F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : **LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [][][][][][] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MQPA1

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER	
Nom :	
Prénom :	
N°rue.....	
Code postal [][][][][][] Ville :	
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)	
N°rue.....	
Code postal [][][][][][] Ville :	
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER	Code RIB
Code Etablissement	Code Guichet
N° de compte	Clé RIB

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : **Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.**

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : **0 803 022 021 (0,99 ^{TTC} /min)**

Le Monde (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1519
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél : 800-428-30-03

La Bête du Larzac par Alain Rollat

LA BÊTE du Gévaudan, officiellement réduite à néant, le 19 juin 1767, par l'héroïque gâchette du dénommé Jean Chastel, possède désormais, à Saugues, aux confins de la Haute-Loire et de la Lozère, son Musée de la Bête. On s'y presse, depuis le début de l'été, pour s'y faire peur au rappel de ses cent victimes. Mais on n'y trouve personne pour oser, en public, trancher la question de son identité. L'ombre de l'évêque de Mende, qui ne s'appelait pourtant pas Paco Rabanne, continue de peser sur son mystère apocalyptique. Il y a toujours quelqu'un pour rappeler que la balle qui terrassa ce « fléau de Dieu », après trois ans de traque infructueuse, était une balle sainte, puisque faite de médailles de la Vierge fondues.

La thèse du gros loup reste trop banale pour remplir la légende. Quant à l'explication selon laquelle ce monstre amateur de

chair fraîche n'aurait été qu'une vulgaire hyène, clandestinement importée puis dressée à tuer par Antoine Chastel, le propre fils du glorieux Jean, qui avait bourlingué dans une ménagerie d'Afrique du Nord avant de hanter les bois du Gévaudan en qualité de mécréant-SDF, elle ne saurait être tolérée. Le sujet est tabou. Nul ne songerait à déshonorer le patrimoine touristique du village voisin de La Besseyre-Saint-Mary, où l'immortel souvenir de Jean Chastel possède son propre monument.

Du Gévaudan au Larzac, il n'y a qu'un changement d'imagerie populaire, mais le fantastique n'est plus ce qu'il était. Les arquebusiers de McDonald's sont plus performants que ceux de Louis XV. Dominicains, ils savent se montrer magnanimes avec les loups-garous à deux pattes. Multinationaux, ils n'ont pas besoin, pour mettre en cage les enragés, du renfort des chasseurs de primes.

Encore moins de la bénédiction des églises.

Cela fait longtemps qu'on ne signale plus de loups en liberté dans les parages de Millau. Le *lupus* est allergique au fast-food. Le dernier repéré en Languedoc-Roussillon, en provenance, dit-on, des Abruzzes, l'a été sur les sommets des Pyrénées-Orientales, aux confins de la Cerdagne et de l'Ariège, dans les montagnes abandonnées par les rabatteurs de la grande distribution depuis la mise à mort des dernières épiceries. Il s'est montré, par une étrange coïncidence, le jour même où, à Millau, la maréchaulée s'emparait de cette épouvantable Bête du Larzac qui se camouflait - comble de la perversité ! - sous les apparences d'un pacifiste éleveur de moutons affamés de pain naturel, de lait frais, d'eau potable et de viande sans hormones. L'insensé ! Ce sera justice que ce José Bové finisse simplement au Musée de l'homme.

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Hanane Fadili ; Hubert Selby, Roshdy Zem. Canal +
21.00 Le Gai Savoir. Autour de Bertrand Tavernier, l'éducation en question. Invités : Bertrand Tavernier ; Tiffany Tavernier ; Dominique Sampiero ; Yvette Cluzel ; Philippe Meirieu ; Yann Moix ; Fernando Arrabal. Paris Première
21.05 Temps présent. Mon école au Canada. TV 5
21.40 Science été. LCI
22.10 Multimédia. LCI
22.25 Sud. Florilège 3. L'obtenteur de roses. Le Biou d'Or. Les lamenours. Le jubilé du prince Rainier. La pêche aux anguilles. La «poudre à zizi». TMC
0.35 Un siècle d'écrivains. Blaise Cendrars. France 3
0.35 Zone interdite. Urgences psychiatriques. Visa pour la France. SOS nouvous... elles font garder leur enfant. M 6

DOCUMENTAIRES

19.10 La Légende napoléonienne. [1/2]. De la propagande au mythe. Planète
20.05 Le Marathon des châteaux du Médoc. Planète
20.15 Reportage. La Chasse aux baleines. Arte
20.15 Le Rendez-vous de Caluire. Histoire

Le Monde TELEVISION

FRANCE 2

20.55 Le Destin des Steenfort [1/3] Les Steenfort, c'est un siècle et demi d'histoire et d'économie à partir d'une dynastie de brasseurs des Ardennes belges. Lundi soir, France 2 a rediffusé la première partie raccourcie (1854-1918). Aujourd'hui, début de la deuxième partie (1934-1973), dominée par Bernard Le Coq (Adrien Steenfort), en patron paternaliste, honnête mais crédule. Suite et fin les lundi 6 et mardi 7.

TÉLÉFILMS

20.35 Des Allemands contre Hitler. Planète
20.40 La Vie en face. La Russie secrète : Jenissieïsk 15, la ville des femmes délaissées. Arte
20.45 Les Empereurs romains. [6/6]. Justinien. Histoire
20.50 Carnets de vol. La navette spatiale. Odysmée
21.25 Théma. Russie. le pouvoir et le cinéma. Arte
21.45 Elie Wiesel et Jorge Semprun. Histoire
22.05 Le Louvre imaginaire. Odysmée

SPORTS EN DIRECT

19.00 et 1.30 Tennis. US Open. Eurosport

MUSIQUE

21.00 Rossini, Guillaume Tell. Timothy Noble ; Françoise Pollet ; Mario Luperi ; Monica Bacelli. Avec l'Orchestre royal du L'éditoin 1995 des célèbres concerts de Noël. Muzzik
22.25 Richard Strauss. Till l'espégile. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Lorin Maazel. Mezzo
22.45 La Traviata. Covent Garden 1985. Opéra de Verdi. Mise en scène. Richard Eyre. Par le Royal Opera House Orchestra et le Chœur du Royal Opera, dir. sir Georg Solti. Mezzo
0.15 Music Planet. Arte
0.35 From Be Bop To Hip Hop. Montreux 1991. Muzzik

TÉLÉFILMS

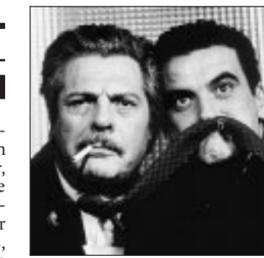
20.30 Un printemps de chien. Festival
20.55 Le Destin des Steenfort. France 2
22.10 Petit. Patrick Volsion. Festival
22.15 La Vie de Marianne. Benoit Jacquot [2/2]. TV 5
22.25 La Légende des ténébres. Stuart Gordon. RTL 9
22.50 Une petite ville bien tranquille. Richard T. Heffron. O. M 6

SÉRIES

20.45 Code Quantum. Bond en arrière. Le match de la dernière chance. Série Club
20.55 La Vie à cinq. A la croisée des chemins. Métamorphoses. Téva
21.30 L'Instiit. Personne m'aime. RTBF 1
22.15 De la Terre à la Lune. Le club des femmes. O. Canal +
22.15 C-16. Une vie pour la justice. Série Club
22.20 Father Ted. Terreur dans le ciel (v.o.). Canal Jimmy
22.45 Earth 2. Sacrifice et rédemption. 13^{ème} RUE
22.50 Star Trek, la nouvelle génération. [1/2]. Toutes les bonnes choses (v.o.). Canal Jimmy
23.40 Star Trek, Deep Space Nine. Les Jem'hadar (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

16.30 Une corde, un colt. Robert Hossein (France - Italie, 1968, 85 min) O. Cinétoile
16.30 Au loin s'en vont les nuages. Aki Kaurismäki (Finlande, 1996, v.o., 95 min) O. Ciné CInéma 2
18.30 Maverick. Richard Donner (Etats-Unis, 1994, 120 min) O. Cinéstar 2
20.50 48 heures. Walter Hill (Etats-Unis, 1982, 110 min) O. TF 1
21.00 Passage pour Marseille. Michael Curtiz (Etats-Unis, 1944, N., 120 min) O. Cinétoile
21.55 Le Démon de midi. Blake Edwards (Etats-Unis, 1958, v.o., 90 min) O. Ciné CInéma 3
22.15 Un linceul n'a pas de poches. Jean-Pierre Mocky (France, 1975, 130 min) O. Canal + Vert
22.30 L'Été prochain. Nadine Trintignant (France, 1984, 110 min) O. Paris Première
22.40 Midnight Run. Martin Brest (Etats-Unis, 1988, 130 min) O. TF 1
23.00 Snobs. Jean-Pierre Mocky (France, 1961, N., 90 min) O. Cinétoile
0.10 L'Eventail de Lady Windermere. Otto Preminger (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
0.15 Le Dernier des géants. Don Siegel (Etats-Unis, 1976, 100 min) O. Ciné CInéma 2



0.40 Quelle heure est-il ? ■ ■ ■ Ettore Scola. Avec Marcello Mastroianni, Massimo Troisi (Italie, 1989, v.o., 95 min) O. Cinéstar 2
1.35 Mam'zelle Nitouche. Marc Allégret (France, 1931, N., 95 min) O. Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

19.05 Le Bigdil. 19.55 Clic et net. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Quarante-huit heures ■
22.40 Midnight Run ■ ■ ■ Film. Martin Brest. O.
0.50 Très chasse. Histoires de sanglier. 1.45 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.25 Hartley, cœurs à vif. o. 19.15 1000 enfants vers l'an 2000. 19.20 Qui est qui. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Le Destin des Steenfort. Téléfilm. J.-D. Verhaeghe [1/3]. O.
22.50 Les Faucons de la nuit ■ Film. Bruce Malmuth. O.
0.30 Journal, Météo. 0.55 Docteur Markus Merthin. Le piston. O. 1.35 Mezzo l'info.

FRANCE 3

16.35 C'est l'été. Bandol. 18.20 Questions pour un champion. 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Fa Si La. 20.35 Tout le sport. 20.55 La Carte aux trésors. L'Îlle-et-Vilaine : La Côte d'Emeraude. 23.10 Météo, Soir 3. 23.40 Rire 98. 0.35 Un siècle d'écrivains. Blaise Cendrars. 1.25 Benny Hill. o.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40 18.20 Nulle part ailleurs. 19.00 NPA sports. 20.30 Le Journal du cinéma. 20.40 Air Bud Buddy, star des paniers. Film. Charles Martin Smith. O.
22.15 De la Terre à la Lune. [10/12]. Le club des femmes. O.
23.15 Rien à perdre. Film. Steve Oedekerk (v.o.). O.
0.50 Extasis ■ Film. Mariano Barroso (v.o.). O.
2.20 La Jument verte ■ Film. Claude Autant-Lara. O.
3.50 Loved ■ Film. Erin Dignam (v.o.). O.

ARTE

21.25 Russie, le pouvoir et le cinéma Seconde partie de cette passionnante « Théma » consacrée au cinéma russe. Les deux réalisateurs, Belkacem Bazi et William Aldridge, évoquent cette fois les périodes charnières du cinéma russe, de l'Empire tsariste à la prestroïka. Plusieurs extraits de films - dont certains monumentaux comme La Grève, Le Cuirassé Potemkine ou encore Andreï Roublev - illustrent les propos d'historiens et de cinéastes.

FRANCE 3

0.35 Blaise Cendrars Blaise Cendrars n'est pas seulement un infatigable écrivain bourlingueur. L'auteur de L'Or, auquel est consacré ce « Sijècle d'écrivains » fut aussi un novateur, un cinéaste, un amateur d'art et de contes traditionnels, un poète, et un correspondant en guerre. Les neuf séquences de ce documentaire biographique, réalisé par Miriam Cendrars, permettent de cerner un homme singulier.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Mère Teresa, la petite sœur des pauvres. Forum Planète
23.20 La Danse orientale. Forum Planète

MAGAZINES

16.15 Planète animal. Le monde fascinant des animaux : l'eau et la glace [2/3]. TMC
16.30 C'est l'été. Bandol. Invités : Norma Ray ; Linda Lacoste ; Organiz. France 3
18.00 Stars en stock. Jennifer Jones. Vivien Leigh. Paris Première
19.00 et 23.55 Courts particuliers. Invitée : Agnès Varda. Paris Première
19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Michel Galabru ; Robbie Williams ; Frédéric Raphaël, en duplex de Venise. Canal +
20.00 Une année de défilés. Martine Sitbon. Paris Première
20.05 Viva. Homosexualité : conquérir sa différence. TSR
20.10 Faits divers. Suspensions. RTBF 1
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Aviatrices : Les stars de l'aviation stalinienne. Arte
20.50 Ushuaïa nature. Les mémoires de la Terre, Venezuela. TF 1
21.00 Paris modes. Jean-Paul Gaultier à Tahiti. Paris Première
21.05 Dunia. Arme et sécurité alimentaire. TV 5
22.40 Ça se discute. Trop d'amour peut-il tuer l'amour ? France 2
22.45 Questions d'histoire. Les loisirs [4/4] : du voyage au tourisme. Histoire

DOCUMENTAIRES

17.05 L'Europe des pèlerinages. Iona. Odysmée
17.35 Global Family. Les Moloches des Rocheuses. Odysmée
18.00 Les Guerriers peints de Papouasie Nouvelle-Guinée. Odysmée
18.05 Carlos Gardel. Planète
18.30 Le Monde des animaux. Chroniques de l'Afrique sauvage [23/24]. Le petit zèbre. La Cinquième
18.30 Maestro. [5/5]. Le XX^e siècle à Venise. Mezzo
18.45 L'Autre Monde. Histoire
18.55 Cinq colonnes à la une. Numéro 32. Planète
19.00 Connaissance. Mosquito ! : la lutte contre la malaria. Arte
19.25 La Fenice. Une mort à Venise. Mezzo
19.30 Le Fleuve Jaune. Le delta du fleuve Jaune. Odysmée
19.45 Le Feu du ciel. Planète

Le Monde TELEVISION

CANAL +

21.00 A La recherche de Stanley Kubrick Un travail de journalistes, rigoureux et passionnant, mené deux ans durant par Agnès Michaux et Frédéric Benudis. Il retrace à la fois le parcours du réalisateur, en analysant sa méthode de travail, sa direction d'acteurs et son perfectionnisme. Des témoins (acteurs, réalisateurs, producteurs) donnent le ton de ce documentaire à la fois irrévèrencieux et bien dans l'esprit de l'auteur d'Orange mécanique.

ARTE

20.00 Les Aventuriers de l'altitude. La chaîne du Cedeberg. TMC
20.15 Reportage. Mateus, vété de la savane. Arte
20.20 Il était une fois au royaume d'Angleterre. Sutton Hoo. Odysmée
20.35 La Légende napoléonienne. [1/2]. De la propagande au mythe. Planète
20.45 Vietnam : revivre. [5/5]. Le dragon blessé. Odysmée
21.00 A la recherche de Stanley Kubrick. Canal +
21.30 Le Marathon des châteaux du Médoc. Planète
21.40 The Afro-Cuban All-Stars. Mezzo
21.45 Le Tata. Histoire
21.45 Objectif nature. Des voyageurs entre deux mondes. Odysmée
22.00 Des Allemands contre Hitler. Planète
22.00 Afrique, SOS espèces menacées. Seuls face au danger. Disney Channel
22.25 Opération survie. La nature et ses couleurs. Odysmée
22.30 La Cité de la musique. Notes de parcours. Muzzik
22.30 Ghaziea. Forum Planète
23.00 Salvatore Adamo, célèbre et méconnu. France 3
23.00 Musica. Bel canto, les grands ténors : Jussi Björling (1911-1960). Arte
23.00 Mirra, la mère de Pondichery. Odysmée
23.30 Cinéma, de notre temps. Georges Franju le visionnaire. Arte
23.40 Norman Jewison. Ciné Cinémas
23.50 Au royaume des tigres. [6/6]. Les forêts, cadeau de la Mousson. Odysmée
23.55 Lonely Planet. Ethiopie. Planète
0.10 Mémoire vivante. Gerboise bleue : l'histoire secrète de la bombe atomique française. TSR
0.20 La Lucarne. Le Documentariste ou le Roman d'enfance. Arte

SPORTS EN DIRECT

20.30 et 2.30 Tennis. US Open (3^e jour). Eurosport

DANSE

21.55 Musica. Ulysse. Chorégraphie de Jean-Claude Gallota. Musique de Henry Torque et Serge Houppin. Par le Groupe Emile Dubois. Arte
23.40 Martha Graham au Japon. Le Sacre du printemps, de Stravinsky. Chorégraphie de Martha Graham. Par le Martha Graham Dance Company. Mezzo

MUSIQUE

17.10 Solti dirige Stravinsky. Symphonie en trois mouvements. Avec Gudrun Haag, harpe ; Barton Weber, piano. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. sir Georg Solti. Muzzik
17.40 Richter et Oistrakh jouent Brahms. Avec Sviatoslav Richter, piano ; David Oistrakh, violon. Par l'Orchestre philharmonique d'Etat de Moscou, dir. Kiril Kondrachine. Muzzik
18.05 Jazz 625. Mai 1964. Muzzik
19.05 Mozart en tournée, Vienne-Prague. Grosse Galerie du château de Schönbrunn. Par le Royal Philharmonic Orchestra, dir. André Previn. Muzzik
20.10 Richard Strauss. Till l'espégile. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Lorin Maazel. Mezzo
20.10 La Jeune Fille et la Mort. Par le Quatuor Sine Nomine. Muzzik
22.30 Oasis. Manchester et Londres 1996. Paris Première

THÉÂTRE

22.40 Ne coupez pas mes arbres. Pièce de théâtre de W.D. Home. Mise en scène de Michel Roux. TMC

TÉLÉFILMS

20.40 Charles et Diana. John Power. RTL 9
20.40 L'Etrange Raçon. George Mihalka. 13^{ème} RUE
20.55 Ciel d'orage. Paolo Barzmann. France 2
20.55 Rencontre fatale. Douglas Jackson. O. France 3
20.55 Denis. Catherine Corsini. O. M 6
22.30 Une femme nommée Jackie. Larry Pearce [3/3]. RTL 9
22.40 Transfert d'identité. Sandor Stern. M 6

SÉRIES

18.30 Deux flics à Miami. [1/2]. Episode pilote. RTL 9
20.45 Homicide. [1/3]. Choc. Série Club
21.00 Star Trek, la nouvelle génération. [1/2]. Toutes les bonnes choses. Canal Jimmy
22.20 Leaving L.A. Intermission. Série Club
22.20 Friends. Celui qui attrape la varicelle. Celui qui embrassait mal (v.o.). Canal Jimmy

FRANCE 3

0.15 L'Oiseau de feu. Par le Ballet du XX^e siècle. Mezzo
16.25 L'Eventail de Lady Windermere. Otto Preminger (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
16.35 L'Odeur de la papaye verte. Tran Anh Hung (Fr. - Viet., 1993, 105 min) O. Ciné CInéma 1
17.50 Mam'zelle Nitouche. Marc Allégret (France, 1931, N., 95 min) O. Ciné Classics
18.20 Au loin s'en vont les nuages. Aki Kaurismäki (Finlande, 1996, v.o., 95 min) O. Ciné CInéma 1
18.45 Rock. Michael Bay (Etats-Unis, 1995, 135 min) O. Cinéstar 2
19.35 Une femme qui s'affiche. George Cukor (Etats-Unis, 1953, N., 85 min) O. Cinétoile
20.30 Quatre au paradis. Michael Curtiz (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics



20.45 Seven. David Fincher. Avec Brad Pitt, Morgan Freeman (Etats-Unis, 1995, 130 min) O. Cinéfaz
21.00 Je retourne chez maman. George Cukor (Etats-Unis, 1952, N., 90 min) O. Cinétoile
21.00 Maverick. Richard Donner (Etats-Unis, 1994, 125 min) O. Cinéstar 2
21.25 Bound. Larry et Andy Wachowski (Etats-Unis, 1996, 110 min) O. TSR



22.00 Docteur Folamour. Stanley Kubrick. Avec Peter Sellers, George C. Scott (GB, 1963, N., v.o., 90 min) O. Canal +
22.00 Le Mystère Andromède. Robert Wise (Etats-Unis, 1971, 130 min) O. Ciné CInéma 2
22.10 Vous ne l'emporterez pas avec vous. Frank Capra (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 125 min) O. Ciné Classics
22.50 Dernières heures à Denver. Gary Fleder (Etats-Unis, 1995, 115 min) O. Cinéstar 1
0.40 Le Dernier des géants. Don Siegel (Etats-Unis, 1976, v.o., 100 min) O. Ciné CInéma 3

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

15.40 Island détectives. o. 15.40 Un amour de chien. o. 16.40 Medicopter. o. 17.35 Melrose Place. o. 18.25 Excluf. 19.05 Le Bigdil, Clic et net. 20.00 Journal, Boom, Météo. 20.50 Ushuaïa nature. Les mémoires de la Terre, Venezuela. 22.40 Columbo. Série. Fantasmes. O. 0.25 Minuit sport, TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

15.35 Commissaire Lea Sommer. o. 16.35 Filic de mon cœur. o. 17.25 Un livre, des livres. 17.30 Kung Fu, la légende continue. o. 18.25 Hartley, cœurs à vif. o. 19.15 1000 enfants vers l'an 2000. 19.20 Qui est qui. 19.55 et 20.45 Tirage du Loto. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Ciel d'orage. Téléfilm. Paolo Barzmann. O.
22.40 Ça se discute. Trop d'amour peut-il tuer l'amour ? 0.45 Journal, Météo.

FRANCE 3

13.35 Retrouvailles. Téléfilm. Neil Cox. O.
15.05 Keno. 15.10 Cagney et Lacey. o. 16.00 Le Feuilletton de la vie. Croisière sur le Nil [3/5]. 16.30 C'est l'été. Bandol. 18.20 Questions pour un champion. 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Fa Si La. 20.35 Tout le sport. 20.55 Rencontre fatale. Téléfilm. Douglas Jackson. O.
22.30 Météo, Soir 3. 23.00 Salvatore Adamo, célèbre et méconnu. 0.20 Benny Hill à New York. o.

CANAL +

► En clair jusqu'à 13.40 13.40 C+ Cléo. 15.00 Le Journal du cinéma. 15.05 H. o. 15.30 Blague à part. o. 15.55 Spin City. o. 16.15 Seinfeld. o. 16.40 Sur la route de Mandalay. Téléfilm. John Laing. O.
► En clair jusqu'à 21.00 18.15 Flash infos. 18.20 et 19.10 Nulle part ailleurs. 19.00 NPA sports. 20.30 Le Journal du cinéma. 21.00 Soirée Kubrick. 21.00 A la recherche de Stanley Kubrick. 22.00 Docteur Folamour ■ ■ ■ Film. Stanley Kubrick (v.o.). O.
23.30 Metroland ■ Film. Philip Saville (v.o.). O.

ARTE

19.00 Archimède. 19.45 Météo. Arte info. 20.15 Reportage. La Chasse aux baleines. 20.40 La Vie en face. La Russie secrète. 21.25 Théma. Russie, le pouvoir et le cinéma. 21.30 De Nicolas II à Staline. 22.20 Le Réalisme socialiste. 23.15 De l'URSS à la Russie. 0.15 Music Planet. Festival des Vieilles Charrues.

M 6

17.30 Highlander. o. 18.25 The Sentinel. o. 19.20 Dharma & Greg. o. 19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.10 Une nouou d'enfer. o. 20.40 Décrochages info, E = M 6 découverte. 20.55 La Soupe aux choux. Film. Jean Girault. O.
22.45 La Minute internet. 22.50 Une petite ville bien tranquille. Téléfilm. Richard T. Heffron. O.
0.35 Zone interdite. Urgences psychiatriques.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Magazines musicaux. Jazzy Jazz. 20.30 Ciné-club. Leo Mac Carey. 22.00 Les Chemins de la musique. 22.40 Carnets de voyage. 0.05 Du jour au lendemain. Fred Deux.

FRANCE-MUSIQUES

19.30 Festival d'été euroradio. Festival international de musique de Lucerne. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado ; Œuvres de Mahler. 21.30 Festival de l'été Mosan. 23.00 Jazz voyageur.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvre de Mendelssohn, par le Quatuor Doris. 20.40 Manuel de Falla et France. Œuvres de De Falla, Indy, Debussy, Turina... 22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Beethoven, R. Schumann, Chopin.

LA CINQUIÈME/ARTE

15.45 T.A.F. T.A.F. : Dans la mode. 16.30 Alf. o. 17.00 Salut l'insti ! Légendes d'Alsace. 17.10 Faiseurs d'images. 17.25 100 % question. 17.54 Les Voyageurs du temps. 18.00 Le Cinéma des effets spéciaux. 18.30 Chroniques de l'Afrique sauvage. 19.00 Connaissance. Mosquito ! La lutte contre la malaria. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 Reportage. Mateus, vété de la savane. 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Aviatrices : Les stars de l'aviation stalinienne. 21.45 Les Cent Photos du siècle. 21.55 Musica. 21.55 Ulysse. 23.00 Profil. Georges Franju le visionnaire. 0.20 La Lucarne. Le Documentariste ou le Roman d'enfance. 1.00 Le Lutteur et le Clown ■ Film. Boris Barnet (v.o.). O.

M 6

13.50 Désideria et le prince rebelle. Téléfilm. Lamberto Bava [1 et 2/2]. O. 17.30 Highlander. o. 18.25 The Sentinel. o. 19.20 Dharma & Greg. o. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.10 Une nouou d'enfer. o. 20.40 Avant première. 20.50 Météo des plages. 20.55 Denis. Téléfilm. Catherine Corsini. O. 22.35 La Minute internet. 22.40 Transfert d'identité. Téléfilm. Sandor Stern. O. 0.20 Chapeau melon et bottes de cuir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Ciné Club. Arnaud Desplechin. 22.00 Les Chemins de la musique. Histoire du disque : Le Jazz. 22.40 Carnets de voyage. Les Rwandais, cinq ans après le génocide [3/5].

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival d'été euroradio. Festival de Salzbourg. La Cronaca del Luogo, de Bério, avec le Chœur Arnold-Schönberg, le Tölzer Knabenchor et le Klangforum Wien, dir. Sylvain Cambreling. 23.00 Jazz voyageur.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Suite américaine op. 98b, de Dvorak, par le Royal Philharmonique Orchestra, dir. Antal Dorati. 20.40 Zaïde de Mozart. Par The Academy of Ancient Music, dir. Paul Goodwin, Lynne Dawson (Zaide), Hans P. Blochwitz (Gomatz). 22.00 Les Soirées... (suite). Dir. Bernard Fabre-Garrus. Œuvres de Martini, Monteverdi, Jommelli, Janequin, Escobedo.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
O Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans
Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique
Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Coup de jeune par Pierre Georges

GAÏETÉS de l'université d'été. Les jeunes de l'UDF et certains de leurs illustres aînés ont commis dimanche un crime de lèse-Boutin. Au nom de la modérmité en marche, ils ont, avant que le jour ne s'achève, renié par trois fois la passionaria anti-PACS, la Jeanne Hachette des Yvelines. Elle avait été leur héroïne, luttant pied à pied, mot à mot, contre le stupre et la fornication présumés, l'immoralité instituée en pacte. Elle s'était battue jour et nuit, écharpe au vent, homophobie aux lèvres, contre les forces des ténèbres à l'œuvre dans leur entreprise de sape de la belle, normale et seule famille française possible.

Bref, elle avait été héroïque. Battue mais héroïque. Excessive mais héroïque. Debout héroïquement sur sa dunette. Ou alors couchée héroïquement en travers des menées malignes d'une si peu convaincue majorité de gauche. PACS, pas PACS à la mode de chez nous ? L'affaire dura des mois qui aurait pu ne durer que quelques jours.

A la mesure de ses convictions, respectables, et de ses excès de pensée et de langage, plus discutables, Christine Boutin avait mené son juste combat. Et elle n'était pas seule au printemps, puisque mandatée par les forces de la Confédération. La voici seule, l'été venu. Sinon en ses idées, du moins en son camp. Reniée, lâchée, « ringardisée », pour utiliser un concept qui eut son heure de gloire en ce débat.

Les envoyés spéciaux et observateurs délégués sur le front des universités d'été des partis, sorte de comices, festifs autant que laborieux, aux idées, l'ont tous noté. Les partis de droite ont fait acte de contrition comme pour avoir engagé le PACS de trop.

A l'UDF, ce repentir s'est expri-

mé de façon ingrate. Sur le mode « *Christine Boutin doit se taire. Elle fait fuir nos jeunes adhérents* ». On voit bien là la cruauté de la vie politique qui fait, désormais, de la malheureuse un remède contre l'UDF. Et, au RPR, la foule des militants fit un triomphe à Roselyne Bachelot, la seule député d'opposition à avoir osé voter pour le PACS. Avant que d'entendre Nicolas Sarkozy faire lui aussi son *mea culpa* sur le comportement de son parti dans le débat en ajoutant : « *Si nous voulons représenter la société, il va falloir lui ressembler.* »

A oser, et sans douter aujourd'hui de la sincérité de ce retournement, comme hier de la sincérité des convictions anti-PACS, ce toilettage d'été des idées repose sur deux hypothèses : soit ces partis, comme les autres d'ailleurs, disposent de sondages sur l'évolution de la société française. Et ils courent derrière. Soit, et peut-être, les dirigeants acceptent de tenir pour valables et avisés les opinions émises par les plus jeunes militants.

Ce serait une vraie révolution ! Les partis, tous les partis, en leur entreprise de médiatisation télévisuelle, semblaient ne plus vouloir faire de leurs jeunes adhérents que de la simple et bruyante chair à meeting. Tee-shirts, cornes de brume, slogans, bien installés dans le champs des caméras comme pots de fleurs ou bain de jouvence, ces jeunes gens et jeunes filles paraissaient être de leur parti plutôt que de leur temps. Tous semblables. Tous au pas des idées et projets. Colleurs d'enthousiasme un jour, d'affiches le lendemain. On voulait les entendre plus que les écouter. Imaginez l'inverse : des partis qui ressemblent à leurs jeunes !

Les parlementaires européens exigent des commissaires une transparence totale

L'Espagnole Loyola de Palacio a passé une première audition relativement difficile

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

L'Espagnole Loyola de Palacio, désignée par Romano Prodi comme l'un des deux vice-présidents de la Commission européenne, chargée des relations avec le Parlement européen et responsable de la politique de transports et de l'énergie, était la première, lundi 30 août, à être auditionnée par la commission de l'Assemblée correspondant à ses compétences.

L'ancienne ministre du Parti populaire espagnol était guettée pour plusieurs motifs : pour l'importance et la nature de son portefeuille, mais aussi et surtout pour ses démêlés récents avec la justice et la presse de son pays à propos d'une affaire de fraude dans la gestion de la PAC, dans laquelle deux de ses collaborateurs ont été impliqués lorsqu'elle avait la charge de l'agriculture dans le gouvernement de José Maria Aznar. L'audition s'est déroulée d'une manière probablement révélatrice des sentiments actuels des parlementaires : on a pu ob-

server la persistance d'une extrême sensibilité à l'égard de tout ce qui ressemble à des irrégularités ou des détournements et le souci d'amener les candidats commissaires à prendre les engagements les plus complets et les plus précis possibles de vigilance en la matière.

Mais cette sensibilité va de pair avec le souci des parlementaires, aussi conscients soient-ils des moyens de pression sur la Commission dont ils disposent depuis la crise de l'hiver passé, de rester mesurés, de ne pas donner l'impression d'un abus ou d'un usage systématiquement partisan du droit d'investigation qui leur est désormais reconnu avant l'investiture de la Commission.

RÉTICENCES À GAUCHE

M^{me} de Palacio, qui approche de son quarante-neuvième anniversaire, n'a rien d'un amateur, et elle l'a confirmé lundi. Pratiquement incollable sur le transport combiné, la saturation du ciel européen ou les problèmes encore posés par la libéralisation de l'électricité, elle

a plutôt séduit les eurodéputés. Ceux-ci ont volontiers admis qu'elle maîtrisait de façon satisfaisante ses dossiers.

Les représentants de l'important groupe socialiste ont cependant trouvé trop défensives ses explications sur l'affaire des subventions à la production de lin détournées par des producteurs proches de hauts fonctionnaires de son ministère. M^{me} de Palacio s'est bornée, sans vraiment développer, à répéter les deux ou trois points suivants : « *En Espagne, même au plus fort de la polémique, personne n'a jamais prétendu que je pouvais, de près ou de loin, être liée à cette affaire ; le problème se posait donc exclusivement en termes de responsabilité politique ; or la commission d'enquête mise en place par le Parlement espagnol a estimé que cette responsabilité politique ne pouvait m'être imputée.* »

Hannes Svoboda, le vice-président autrichien du groupe socialiste, a estimé ces explications insuffisantes et regretté que la conservatrice espagnole n'ait évoqué qu'avec réticence la possibilité

de faire jouer sa responsabilité politique – et donc de démissionner – si une situation analogue se reproduisait dans ses futures fonctions. Bref, sur ce terrain sensible, les socialistes ont semblé déçus. Vu les réticences encore plus fortes des Verts et de la Gauche unie (communistes et Verts nordiques), leur aval est pourtant nécessaire pour dégager, avec le Parti populaire européen, auquel appartient M^{me} de Palacio, et les libéraux, un accord sur le contenu de la lettre que la commission de la politique régionale et des transports doit adresser à la présidente du Parlement, la Française Nicole Fontaine, pour résumer ses impressions. Lundi soir, l'accord n'avait pu se faire, les coordonnateurs des groupes politiques butant sur la manière de formuler la « réserve » des eurodéputés à l'égard de la conception de la responsabilité politique que semble avoir M^{me} de Palacio. Une nouvelle réunion était prévue mardi pour parvenir à un compromis.

Philippe Lemaître

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES



PHILIPS



Cet été, nous vous avons proposé une sélection de 45 chefs-d'œuvre de la musique classique. Vous avez eu l'occasion de découvrir :

EN MUSIQUE SYMPHONIQUE

Beethoven : Symphonie N°9/Karajan 1963
Stravinski : Le Sacre du Printemps-Pétrouchka Boulez
Mozart : Symphonies N°35-41/Böhm
Brahms : Symphonie N°3 /Furtwängler
Schubert : Symphonie N°8 /Furtwängler

Mahler : Symphonie N°5/Boulez
Berlioz : Symphonie Fantastique/Monteux
Ravel : Boléro, La Valse, Ma mère l'Oye/Monteux
Tchaïkovski : Casse-Noisette/Gergiev
Bruckner : Symphonie N°5/Jochum

EN MUSIQUE DE CHAMBRE

Beethoven : Sonates pour violon Perlman-Ashkenazy
Beethoven : Les derniers quatuors Quartetto Italiano

Debussy-Ravel : Les Quatuors/Quatuor Orlando
Mozart-Brahms : Quintettes pour clarinette Wlach-Wiener Konzerthaus
Brahms : Trios/Starker-Suk-Katchen

EN MUSIQUE VOCALE

Mozart : Requiem/Bernstein
Bizet : Carmen/Karajan
Wagner : Tristan Und Isolde/Böhm
Charpentier : Te Deum/Minkowski
Mozart : La Flûte Enchantée/Solti
Rossini : Le Barbier de Séville/Bartoli-Patané
Verdi : Aïda/Solti

Strauss : Salomé/Solti
Crespin : Mélodies françaises
Mahler : Le Chant de la Terre/Ferrier-Walter
Bartoli : Live in Italy
Moussorgski : Boris Godounov/Gergiev
Haendel : Le Messie/Gardiner
Bach : Messe en si/Bruggen

DANS LES CONCERTOS

Mozart : Concertos pour violon N°3-4-5/Dumay
Vivaldi : Stabat Mater/Hogwood
Brahms : Concerto pour violon/Mutter-Karajan
Mozart : Concertos pour piano/Kempff-Leitner

Ravel : Concertos pour piano/Thibaudet-Dutoit
Brahms : Concerto pour piano N°1/Curzon-Szell
Beethoven : 5 concertos pour piano/Brendel-Rattle

ET PARMIS LES SOLISTES

Grieg : Pièces Lyriques pour piano/Gilels
Chopin : Mazurkas/Michelangeli
Schumann : Carnaval/Michelangeli
Beethoven : Les 3 dernières sonates/Serkin
Moussorgski : Tableaux d'une Exposition Pogorelich

Bach : Variations Goldberg/Tureck
Albéniz : Ibéria/de Larrocha
Debussy : Oeuvres pour piano/Arrau
Schubert : Impromptus/Brendel
Liszt : Sonate en si mineur/Brendel

Corse : reprise des travaux des commissions d'enquête

LES DEUX COMMISSIONS D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRES sur la Corse créées à la suite de « l'affaire des paillotes » reprennent leurs travaux, interrompus en août. Après avoir notamment entendu, lundi 30 août, le général de brigade Maurice Lallement, de la direction générale de la gendarmerie nationale, des membres de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur le « *fonctionnement des forces de sécurité en Corse* » devaient se rendre à Bastia, mardi et mercredi, pour y rencontrer des responsables judiciaires et visiter des brigades de gendarmerie. La commission d'enquête sénatoriale sur « *la conduite de la politique de sécurité menée par l'Etat en Corse* » devait notamment entendre, mercredi, le colonel Mazères, ancien commandant de la légion de gendarmerie départementale de Corse. Une délégitation de cette commission se rendra en Corse fin septembre.

Publication du décret limitant la hausse des loyers parisiens

LE DÉCRET limitant la hausse des loyers à Paris et dans les communes de la première et de la deuxième couronne a été publié au *Journal officiel* du 27 août. Comme les années précédentes, il vise à protéger les locataires franciliens contre des hausses excessives de loyer. Selon la loi du 6 juillet 1989, les propriétaires ne peuvent exiger, lors d'un changement de locataire ou d'un renouvellement du bail, une augmentation que s'ils apportent la preuve que, dans le voisinage, et pour des logements comparables, des loyers plus élevés sont pratiqués. En région parisienne, la hausse exigible est limitée à la moitié de la différence de prix constatée. En outre, toujours en région parisienne, le nombre minimal de loyers de référence que doit fournir le propriétaire est de six, au lieu de trois ailleurs. Enfin, dans les communes visées par le décret, si le propriétaire a réalisé des travaux dans le logement, il peut imposer une majoration du loyer égale à seulement 15 % de leur coût. La hausse convenue doit être étalée sur trois ou six ans.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : le rédacteur en chef adjoint d'*Entrevue*, Michel Alves, a remis sa démission, lundi 30 août, à la suite de la publication, dans le numéro d'août du magazine, d'un reportage mis en scène. L'article, dont il est l'auteur, présentait des jeunes de Colombes (Hauts-de-Seine) lançant un frigo du toit d'une HLM sur des policiers (*Le Monde* daté 29-30 août). « *C'est la crédibilité de notre magazine qui est en jeu* », a expliqué Gérard Ponsou, directeur de la publication, précisant que « *les doutes quant au respect des règles d'usage en matière d'enquête* » n'avaient pu être levés.

■ **OGM** : une filière « non OGM » vient de voir le jour en France, ont annoncé, mardi 31 août, ses initiateurs, le groupe Glon-Sanders, leader de l'alimentation animale, et de Bourgoin, leader européen de la volaille fraîche à marques. Désireux de ne plus utiliser d'organismes génétiquement modifiés (OGM), ces deux entreprises ont mis en place avec les agriculteurs une filière « tracée », dans laquelle le soja est suivi tout au long de sa transformation, de la graine aux volailles et aux œufs vendus par les détaillants. Une première récolte de 50 000 tonnes de soja, soit 20 % de la production française, est concernée dès cette année, et 100 000 tonnes en 2000.